

2007

# L'analyse de la pratique sportive au Rwanda vue sous l'angle politique : cas du football.

Twagirayezu, Déo-Ladou

UB, IEPS

---

<https://repository.ub.edu.bi/handle/123456789/1500>

*Téléchargé depuis le dépôt institutionnel officiel de l'Université du Burundi*

**UNIVERSITE DU BURUNDI**

**INSTITUT D'EDUCATION PHYSIQUE ET  
DES SPORTS**

**L'ANALYSE DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU  
RWANDA VUE SOUS L'ANGLE POLITIQUE :  
*Cas du football***

Par :

Déo-Ladou TWAGIRAYEZU

*Mémoire présenté et défendu publiquement en  
vue de l'obtention du grade de Licence en  
Education Physique et Sportive*

**SOUS LA DIRECTION :**

**M. Salvator BIGIRIMANA**

**Bujumbura, Avril 2007**

## **DEDICACE**

**A mes regrettés parents ;**

**A mes regrettées sœurs Odette MUKAZAYIRE et Christine MUKAYUHI;**

**A mes frères ;**

**A mon neveu Olivier-Bébé UWIMANA ;**

**A Monsieur Evode KAZASOMAKO ;**

**A Monsieur Jules César KALISA ;**

**A la famille Jean BAGIRIZINA ;**

**A tous les partisans de l'honnêteté, de la justice et de la liberté ;**

**A tous ceux qui luttent pour un sport-éthique ;**

**Je dédie ce mémoire.**

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, qui est loin d'être le fruit de mes seuls efforts, Je remercie, avant tout, le Dieu tout puissant qui m'a prêté vie et force au long de mes études jusqu'à ce jour.

Ensuite je témoigne, en particulier, ma profonde gratitude à Monsieur Salvator BIGIRIMANA enseignant à l'Institut d'Education Physique et des Sports, à qui je dois la direction de ce mémoire. Ses conseils avisés et ses critiques m'ont été d'un précieux concours.

Mes sentiments de reconnaissance s'adressent à tous les éducateurs qui ont contribué à ma formation tant morale qu'intellectuelle depuis l'école gardienne jusqu'à l'Université, spécialement ceux de l'I.E.P.S.

Je serai ingrat, si j'oubliais de citer et de remercier mes précieux amis : Nadine UMUTONIWASE, Joseph NYIRIBAMBE, Thierry MBAYIHA, Eric SINDAHARAYE, Moro YUSUFU et Dada NDUWIMANA avec qui j'ai partagé les joies et les peines. Qu'ils aillent de l'avant.

Enfin, à vous tous parents, frères et sœurs, amis et connaissances qui n'avez jamais cessé de me témoigner de l'intérêt que vous attachiez à la réussite de mes études, c'est pour moi l'occasion d'exprimer ma profonde gratitude.

De simples mots ne sauraient suffire à traduire l'expression de ma gratitude, mais mon cœur vous exprime toute ma reconnaissance.

Déo-Ladou TWAGIRAYEZU

---

## LISTE DES SIGLES

- A.P.R.F.C** : Armée Patriotique Rwandaise Football Club
- A.P.S** : Activité Physique et Sportive
- B.I.T** : Bureau International de Travail
- C.A.F** : Confédération Africaine de Football
- C.A.N** : Coupe d'Afrique des Nations
- C.E.C.A.F.A** : Council of East and Central Africa Football Associations
- C.E.E** : Communauté Economique Européenne
- C.I.O** : Comité International Olympique
- C.N.O** : Comité National Olympique
- C.N.O.S.R** : Comité National Olympique et Sportif du Rwanda
- F.A.R** : Forces Armées Rwandaises
- F.I.F.A** : Fédération Internationale de Football Association
- H.C.D.H** : Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme
- H.C.R** : Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
- I.E.P.S** : Institut d'Education Physique et des Sports
- Ibidem** : Même auteur, même ouvrage, même page
- Idem** : Même
- J.C** : Jésus Christ
- K.I.E** : Kigali Institute of Education

- M.R.N.D : Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement
- O.M.D : Objectif du Millénaire pour le Développement
- O.M.S : Organisation Mondiale de la Santé
- O.N.G : Organisations Non Gouvernementales
- O.N.U : Office des Nations-Unies
- O.N.U.D.C : Office des Nations-Unies Contre la Drogue et le Crime
- O.N.U-Habitat : Programme des Nations-Unies pour les Etablissements Humains
- O.N.U.S.I.D.A : Programme Commun des Nations-Unies sur le VIH/SIDA
- Op.cit : Opere citato (ouvrage déjà cité)
- p. : Page
- pp. : Pages
- P.I.B : Produit Intérieur Brut
- P.N.U.D : Programme des Nations-Unies pour le Développement
- P.U.F : Presses Universitaires de France
- U.N.E.S.C.O : Organisation des Nations-Unies pour l'Education, la Science et la Culture
- U.N.I.C.E.F : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
- U.R.S.S : Union des Républiques Soviétiques Socialistes
- U.S.A : Etats-Unis d'Amérique
- VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience Humaine/Syndrome Immunodéficientaire Acquis

## TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS.....	ii
ABREVIATIONS ET SIGLES.....	iii
0. INTRODUCTION GENERALE.....	1
0.1. Justification du choix du sujet.....	3
0.2. Délimitation du sujet.....	4
I <sup>ère</sup> PARTIE : CADRE THEORIQUE.....	5
CHAPITRE I : ELUCIDATION DES CONCEPTS CLEFS.....	6
I.1. Analyse.....	6
I.2. Pratique sportive.....	6
I.3. Sport : essais de définition.....	7
I.4. Distinction du sport.....	9
I.4.1. Le sport – pratique.....	9
I.4.2. Le sport - spectacle.....	10
I.4.3. Le sport – Technique.....	10
I.5. Politique.....	11
I.5.1. Qu'est-ce que la politique ?.....	11
I.5.2. But Spécifique de la politique.....	13
I.5.3. Notion de nihiliste en politique .....	14
I.5.4. Le sport et la politique.....	15
I.5.4.1. Qui dit olympisme dit politique.....	15
I.5.5. Conclusion sur la définition du concept « politique ».....	16
CHAPITRE II : APERÇU HISTORIQUE DU SPORT .....	18
II.0. Introduction.....	18
II.1. La géopolitique du sport moderne : Quelques exemples.....	18
II.1.1. Le sport à l'Ouest (Bloc capitaliste) : La France.....	18
II.1.2. Le sport à l'Est (Bloc socialiste) : L' U.R.S.S.....	20
II.2. Le sport et l'éducation à la citoyenneté.....	23
II.2.1. Le sport dans la Grèce antique.....	23
II.2.2. Le sport en Allemagne.....	23
II.2.3. Le sport en Suède.....	24
II.2.4. Le sport en France.....	24
II.2.5. Le sport aux U.S.A.....	25
II.2.6. Le sport au Rwanda.....	25

---

CHAPITRE III : HISTORIQUE DU SPORT AU RWANDA.....	27
III.1. La naissance du sport au Rwanda.....	27
III.2. Etat du sport de l'époque coloniale à 1994.....	27
III.3. Etat actuel du sport au Rwanda.....	28
III.4. L'organisation du sport au Rwanda.....	28
 CHAPITRE IV : LE SPORT DANS LA RESOLUTION PACIFIQUE ET LA PREVENTION DES CONFLITS.....	33
IV.0. Introduction .....	33
IV.1. La philosophie olympique.....	33
IV.2. Le sport en tant que droit humain .....	34
IV.3. Le sport en tant que moyen d'inclusion.....	35
IV.4. Le sport une « école pour la vie ».....	35
IV.5. La réconciliation par le sport.....	37
IV.6. Le sport , la paix et le monde diplomatique.....	38
 CHAPITRE V : LE SPORT ET LE DEVELOPEMENT .....	40
V.0. Introduction.....	40
V.1. Le sport et la santé.....	40
V.1.1. Les effets thérapeutique du sport.....	41
V.1.1.a. Le sport et l'hygiène physique.....	41
V.1.1.b. Le sport et l'hygiène mentale.....	42
V.1.2. Avantages du sport et de l'activité physique pour la santé.....	42
V.1.3. Les avantages économiques du sport pour la santé.....	42
V.2. Le sport et l'éducation.....	43
V.2.1. Le sport , l'éducation et l'éducation physique.....	44
V.3. Le sport et le développement socio-économique durable.....	45
V.4. Le sport ,facteur de communication.....	46
V.4.1. Sport et plaidoyer.....	47
V.4.2. Sport et mobilisation social.....	47
 II <sup>ème</sup> PARTIE : CADRE PRATIQUE.....	49
 CHAPITRE VI : CONSIDERATION METHODOLOGIQUE.....	50
VI.1. Problématique.....	50
VI.2. Hypothèses de recherche.....	51
VI.2.1. Hypothèse générale.....	52
VI.2.2. Hypothèses opérationnelles.....	52
VI.3. Les variables.....	52
VI.4. Univers d'enquête.....	52
VI.5. Détermination de l'échantillon .....	53
VI.6. Outil de travail .....	54
VI.7. Le déroulement de l'enquête.....	55
VI.8. Difficultés rencontrées.....	56

CHAPITRE VII : PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS.....	57
VII.1. Organisation du questionnaire d'enquête en thèmes.....	57
VII.2. Stratégie d'analyse et interprétation des données.....	57
VII.3. Dépouillement des données et interprétation des résultats du 1 <sup>er</sup> thème.....	58
VII.3.1. Conclusion sur le premier thème.....	69
VII.4. Dépouillement et interprétation des résultats du 2 <sup>ème</sup> thème.....	70
VII.4.1. Conclusion sur le 2 <sup>ème</sup> thème.....	79
VII.5. Dépouillement des données et interprétation des résultats sur le 3 <sup>ème</sup> thème.....	80
VII.5.1. Conclusion sur le 3 <sup>ème</sup> thème.....	88
III <sup>ème</sup> PARTIE : CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	90
CHAPITRE VIII : CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS.....	91
VIII.1. Conclusion générale.....	91
VIII.2. Recommandations.....	96
BIBLIOGRAPHIE.....	98
ANNEXES	

## 0. INTRODUCTION GENERALE

Nul n'ignore que la pratique sportive, à l'origine, est beaucoup plus qu'un luxe ou une forme de divertissement. Actuellement, l'accès et la participation à l'activité sportive sont un droit fondamental permettant aux gens de tout âge de mener une vie saine et épanouie. Le sport, qu'il s'agisse du jeu, ou de compétitions organisées, joue un rôle important dans toutes les sociétés. Il est crucial pour le développement de l'enfant notamment. Il enseigne des valeurs fondamentales comme la coopération, le respect et le courage ...

Il améliore la santé et réduit les risques de certaines maladies...c'est une puissante force économique qui crée des emplois et contribue au développement local.

Au Rwanda, nous sommes conscients qu'il rassemble les individus et les collectivités, créant des ponts entre les cultures, les ethnies et les peuples. Le sport est un instrument économique qui permet de résoudre bien des problèmes de développement et de paix, afin de réaliser la politique générale du développement du pays conformément à la vision 2020.

En effet, la politique sportive contribue dans la formation de la personnalité et développe ainsi chez l'être humain, des qualités positives qui sont utiles pour la vie sociale, économique et politique d'un pays.

Sur ce, un centre de recherche sur le bien être en Amérique a montré que « Le meilleur indicateur de bien être psychologique, de satisfaction dans la vie était constitué par la participation sportive qu'elle soit active ou simplement assistante à des compétitions ».<sup>1</sup>

Pour Michael CHLAEN, « Le sport est une confrontation loyale et généreuse, un lieu de rencontre, un lieu de solidarité et d'amitié. »<sup>2</sup>

Partant de ces propos, on peut dire que dans la pratique sportive, les gens apprennent à respecter la vie de l'autre, et la cohabitation dans la diversité de plusieurs cultures.

C'est dans cette optique par exemple qu'en juillet 2002 le secrétaire général des Nations Unies a mis sur pied une équipe de travail interinstitutionnels pour examiner des activités faisant appel au sport dans le système des Nations Unies.

---

<sup>1</sup> THOMAS (R) ; La réussite sportive, Paris, 1975

<sup>2</sup> CHLAEN (M) ; « Aube nouvelle : les jeux de bonne volonté ». n° 191, édition seuil, Moscou, 1986, p.40

L'équipe avait pour mission de promouvoir un recours plus systématique et cohérent au sport dans les activités de développement et de paix, surtout au niveau communautaire, et de mobiliser un soutien accru en faveur de ces activités parmi les gouvernements et les organisations sportives.

Elle était également chargée d'établir un inventaire des programmes existants de sport au service du développement, d'identifier des exemples instructifs, et d'encourager le système des Nations Unies à intégrer le sport dans ses activités et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (O.M.D).

Dans un pays comme le nôtre, la pratique sportive est de ce fait un des facteurs important pour arriver à la politique générale de développement du Rwanda d'ici 2020. Pour contribuer à atteindre cet objectif, une seule piste nous a semblé plausible : La politique nationale en matière de sport doit concevoir un cadre organisationnel adéquat et donner des moyens de développement des Activités Physiques et Sportives (A.P.S)

En intitulant notre travail « **L'ANALYSE DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU RWANDA VUE SOUS L'ANGLE POLITIQUE :cas du football** », nous avons constaté que la pratique sportive, facteur multidimensionnel de santé, de développement et de réduction de la pauvreté, d'éducation et de socialisation, de cohésion sociale et de réconciliation nationale, devrait bénéficier des appuis conséquents dans les programmes scolaires et au sein des collectivités et du mouvement sportif national.

Des fonds publics et privés devrait être mobilisés pour permettre au mouvement sportif d'assurer une véritable « Mission de service public. »

La pratique sportive intéresse donc toute personne dans son développement corporel (condition physique) et au niveau relationnel (socialisation). Ces deux réalités sont étroitement liées et sont à la base de la démarche proposée qui a retenu notre attention et motivé notre recherche qui prend le sport non pas comme un fait en soi, mais comme phénomène socio-politique s'inscrivant dans le cadre de l'épanouissement humain et de la recherche du développement et de la paix.

Dans notre travail, nous avons voulu montrer que la pratique sportive peut contribuer dans le cadre de la politique générale de développement du Rwanda conformément à la vision 2020 et que cela soit perçu à sa juste valeur.

Ainsi la structure de notre travail est axée sur trois grandes parties :

- La 1<sup>ère</sup> partie est consacrée au cadre théorique qui constitue pour nous un cadre de référence permettant de clarifier les orientations de notre travail. Elle nous donne des éclaircissements qui résultent du travail documentaire.
-

- La 2<sup>ème</sup> partie est consacrée au cadre pratique qui comprend les considérations méthodologiques. Dans cette partie nous évoquons la problématique, les hypothèses, la méthode de recherche et les techniques de recherche. Cette partie comprendra aussi la présentation des résultats du travail de terrain, de l'interprétation et de l'analyse.
- La 3<sup>ème</sup> partie qui est la dernière est consacrée à la conclusion générale et aux recommandations

### **0.1. Justification du choix du sujet**

Depuis 1959, le Rwanda a connu des époques tragiques causées par des conflits socio-politiques qui ont plongé le pays dans une haine ethnique qui a débouché sur un génocide sans précédent et a emporté plus d'un million de rwandais. Le retour à la paix serait l'urgence pour que ce drame ne se reproduise plus au Rwanda, chose souhaitable par tout le monde.

Le sport, phénomène social, est un des facteurs unificateurs. Par nos expériences, nos observations et nos connaissances, nous avons constaté que le sport touche la vie quotidienne des gens, influence : les mœurs, les coutumes et les esprits. Il est avant tout un fait social dans la mesure où il regroupe des gens de différentes classes, cultures et races. Le sport donne accès à la prise de contact social, à la communication et à la découverte d'autrui.

De part son apport dans l'unification, le sport ne peut être ignoré comme moyen d'intégration social. Vous vous souviendrez qu'après la libération du Rwanda par l'Armée Patriotique Rwandaise (A.P.R) en 1994, l'ex-rébellion (A.P.R) et les anciens réfugiés de 1959 qui rentraient massivement, avaient du mal à cohabiter avec les survivants du génocide et de la guerre qui avait suivi.

A cette époque, le sport a été le seul moyen adopté pour rapprocher les ex-rebelles aux survivants, ces derniers craignaient la vengeance de l'ex-rébellion accusée de mono-éthnique, ce qui a été à l'origine des équipes au sein de l'A.P.R. Le sport participe non seulement au développement physique, mais permet aussi le développement socio-politique.

Même s'il y a déjà un pas franchi dans l'organisation du sport, il faut qu'on continue à éviter la déclinaison, pour toujours aller de l'avant. Cela n'est possible que grâce à la collaboration avec tous les acteurs sportifs c'est-à-dire ; le secteur public, le secteur privé et toute personne physique et morale. D'où, il faut conscientiser et informer le public sur l'apport très important du sport dans la vie socio-politique d'un pays.

Cependant, tout le monde n'est pas encore suffisamment informé de la nécessité de la pratique sportive dans la vie d'un sportif et ses finalités socio-politiques.

C'est dans le but de contribuer à l'information que nous avons choisi le thème : **« L'ANALYSE DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU RWANDA VUE SOUS L'ANGLE POLITIQUE » : cas du football.**

Ensuite, c'est dans l'intérêt de nous tous d'être informés sur l'importance de la pratique sportive pour une politique stable et une société saine et développée. Car le sport a été avant tout la base de la puissance politique et de tout développement depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Enfin, aucun lauréat de l'I.E.P.S n'avait traité un sujet du genre.

## **0.2. Délimitation du sujet**

Dans notre travail, nous avons préféré mener une étude sous un thème intitulé **« L'ANALYSE DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU RWANDA VUE SOUS L'ANGLE POLITIQUE : cas du football. »**

Le passé politique du Rwanda est sombre et l'a acheminé vers une crise ethnique qui a débouché sur un génocide. Mais ces problèmes sont entrain d'être résolus grâce à la volonté politique des autorités actuelles. Pour y arriver l'un des outils est le sport même si beaucoup de gens l'ignorent.

Le domaine de la politique est trop vaste et les bénéfices qui découlent de l'étude des facteurs socio-politique sont de plusieurs ordres. Il serait de ce fait trop prétentieux de notre part de vouloir traiter les phénomènes socio-politiques dans toutes ses dimensions. Il est donc de notre devoir de limiter notre étude dans le temps et dans l'espace afin d'être plus précis.

En effet, nous avons limité notre étude aux activités physiques et sportives qui s'exercent dans la mairie de la ville de KIGALI plus précisément le football. La mairie de la ville de KIGALI a été choisie car il y a une grande concentration de la population venant des différents coins du pays, oeuvrant dans les différents ministères. En outre c'est là où le football est plus évolué et suivi par beaucoup de gens. Bien plus, la mairie est le noyau de la pratique sportive au Rwanda, on peut y contacter le plus grand nombre de joueurs et amateurs du football.

Et dans le temps, c'est à partir de 1994. Date correspondant au début de la politique de réconciliation nationale par rapport à la vision 2020.

---

# **1<sup>ère</sup> PARTIE : CADRE THEORIQUE**

## I<sup>ère</sup> PARTIE : CHAP. I : ELUCIDATION DES CONCEPTS CLEFS

Dans le souci d'avoir un vocabulaire commun avec nos lecteurs, il nous semble important de préciser le sens de certains termes que nous allons utiliser tout au long de notre travail. Nous allons essayer de comparer les approches des différents auteurs et ensuite dégager les définitions propres à notre travail. Nous allons insister sur la « politique » car c'est un concept important dans notre travail. Au delà de ce que bien de gens pourraient s'imaginer, la politique c'est la vision / prévision.

### I.1 Analyse

Selon le dictionnaire la rousse Encyclopédique, l'"analyse " est :

« L'ensemble des techniques d'observation et d'interprétation scientifique de communication ».<sup>3</sup>

Quant à B.BERLSON, il définit l' "analyse" comme suit : «l'analyse du contenu est une technique de recherche qui a pour objet une description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication »<sup>4</sup>

Ainsi on peut dire que l'«analyse » est une technique de recherche, d'observation et d'interprétation scientifique qui a pour objet de décrire objectivement, systématiquement et quantitativement le contenu de la communication.

### I.2 Pratique sportive

En nous référant à Larousse du XX<sup>ème</sup> siècle, "pratique" en tant que nom désigne une application, une exécution, une mise en action des règles, des principes d'une science, d'un art, etc.

Les "pratiques religieuses" sont des actes par lesquels on pratique sa religion, toujours selon Larousse.

Nous en déduisons par analogie que la "pratique sportive" serait : « une mise en action de certains règles et principes par lesquels ont fait son sport ».

Salvator NAHIMANA nous dit: «Pratiquer du sport ; c'est rechercher la performance »<sup>5</sup>

Le but de la pratique sportive est d'avoir des meilleurs résultats et ceci est rendu possible par des entraînements réguliers et aussi par le respect des règles.

---

<sup>3</sup> Dictionnaire : la grande Larousse encyclopédie. Larousse 1971, p. 650

<sup>4</sup> Ibidem

<sup>5</sup> NAHIMANA (S) ; Education physique et sportive et développement, Mémoire inédit, Bujumbura, sept 1983, p. 42

### I.3. SPORT : Essais de définition

Le mot " sport " dérive du vieux français "desport" qui signifie l'ensemble des moyens grâce auxquels le temps se passe agréablement. C'est la distraction, la convention, le badinage, les jeux.

Pour RABELAIS "desporter" signifiait s'amuser.

Au XIV<sup>ème</sup> Siècle le mot passe chez les anglais en gardant la même signification mais tout en donnant naissance à une terminologie plus britannique.

Les premiers "sporters" furent donc les nobles adonnés aux occupations diversifiantes de leur caste.

Le "sport" signifiait dès lors cette manière privilégiée de vivre. Certains auteurs ont tenté de le définir.

-Selon PROUTEAU (G): « Le sport est un jeu dont le but est la culture du corps par exercices de tel ordre qui contraint l'homme à une triple lutte :

« contre soi-même »

« Contre d'autres hommes »

« Contre la nature dans le cadre des règles précises et d'astreinte conventionnelle »<sup>6</sup>

D'après Larousse "le sport" est une pratique méthodologique des exercices physiques en vue d'augmenter la force, l'adresse et la beauté du corps...non plus seulement en vue du perfectionnement du corps humain mais aussi de l'éducation et de l'esprit »<sup>7</sup>

Pour MAGNANE (G) le "sport" est une activité de loisir dont la dominante est l'effort physique, participant à la fois du jeu et du travail, pratiqué de façon compétitive, comportant des règlements et des institutions spécifiques et susceptible de se transformer en activité professionnelle »<sup>8</sup>.

Pour Pierre PARLE BAS, le sport est « l'activité physique réglementée, codifiée, qui nécessite un entraînement méthodique et régulier avec comme but la compétition ».<sup>9</sup>

A partir des quelques définitions du « sport » que nous venons de citer on retient trois éléments essentiels à savoir :-La réglementation

-La compétition

-La performance.

<sup>6</sup> Larousse 1971, p.890

<sup>7</sup> PROUTEAU (G), cité par IRAGEZA (I), Mémoire 1987, p.22

<sup>8</sup> MAGNANE (G) : *sociologie du sport*, Paris, 1964, p.21

<sup>9</sup> PARLE BAS (P), *Eléments de sociologie du sport*, PUF, Paris, 1986, p.42

Ainsi nous pouvons définir le sport comme étant une activité physique caractérisée par la recherche de la performance dans le cadre des compétitions réglementées.

En plus des activités compétitives, réglementées, codifiées il y a d'autres activités physiques qui sont considérées comme des sports selon certains auteurs. Ainsi le mot « sport » continue à avoir d'autres définitions qui incluent les activités militaires dans le sport. A propos G. Hébert a formulé la définition du sport comme suit : « Tout genre d'exercices ou d'activité physique ayant pour but la réalisation d'une performance et dont l'exécution repose essentiellement sur l'idée de lutte contre un élément défini : une distance, une durée, un obstacle, une difficulté matérielle, un danger, un animal, un adversaire et par extension soi-même »<sup>10</sup>

BOUET, lui aussi donne son avis à propos du « sport », il dit : « La fonction de dépassement du sport consiste essentiellement en ceci ; qu'il offre la possibilité toujours ouverte de faire mieux, de courir plus vite, de lancer plus loin, de s'attaquer à un adversaire plus fort, de marquer plus de buts ».<sup>11</sup>

Les activités sportives sont donc des actions qui élèvent le corps et l'esprit, favorisent le développement des activités foncières telles que la force, la vitesse, l'endurance, la souplesse, la puissance, la vivacité des réflexes, la détente, l'abnégation, la persévérance, la loyauté, qui leur permettra de réaliser la performance, la technicité... tout ce qui favorise le gain dans la compétition : c'est le cas des sports de balle où le but est de marquer plus de buts que l'adversaire ; l'athlétisme, la natation, le cyclisme... ont comme objectif de parcourir une distance déterminée plus rapidement qu'un autre adversaire; course passant sur les obstacles, alpinisme... leur but est de surmonter les difficultés le plus vite possible; lutte, boxe, catch, combat sans arme... ont comme fin d'avoir raison sur un adversaire. Toutes ces compétitions doivent respecter certaines règles du jeu.

Le sport est aujourd'hui étudié sous l'optique du transfert socio-éducatif, de l'analyse du mouvement, de la physiologie de la dynamique de groupe; de la psychologie, de la personnalité et de l'apprentissage ; de toutes les particularités biologiques etc.

C'est dans ce contexte que le caractère multifonctionnel du sport doit être soutenu moralement et matériellement afin de développer toutes les facultés de l'homme. D'où la période qui devrait être accordée aux activités sportives comme d'autres domaines de la vie des peuples.

<sup>10</sup> HEBERT (G) ; cité par J.P DE LARGE dans ; sociologie politique du sport, édition universitaire 1946, P.36

<sup>11</sup> BOUET (M) ; Signification du sport, Paris, édition universitaire ; 1968 ; p.573.

#### **I.4. Distinction du sport**

D'emblée nous signalons que la participation au sport se présente sous 3 formes :

- En pratiquant le sport ;
- En assistant les pratiquants ou en encourageant la pratique ou en contribuant à sa promotion ;
- En contribuant à l'encadrement des sportifs.

Nous retenons les propos de MEYNAUD Jean qui dit qu'il y a trois types de sport selon l'esprit de participation qui anime l'intéressé :

- Le sport-pratique
- Le sport-spectacle
- Le sport-technique<sup>12</sup>

##### **I.4.1. Le sport-pratique**

Le sport-pratique comprend les différentes spécialités sportives qu'on retrouve au sein des associations, des fédérations et des clubs sportifs : les plus fréquemment rencontrés sont :

- Les sports collectifs comme les sports de balle ;
- Les différentes épreuves de l'athlétisme ;
- Les sports individuels comme la gymnastique, le cyclisme... ;
- Les arts martiaux ;
- Les pratiques corporelles traditionnelles comme la danse folklorique.

De toutes ces disciplines sportives, le football se révèle champion des sports pratiqués dans le monde entier et plus particulièrement au Rwanda. Ceci s'explique par la simple raison principale. Le football est un jeu facile à pratiquer car n'exigeant pas des infrastructures et du matériel très sophistiqués.

En second lieu, c'est l'athlétisme qui prend le pas sur le reste des pratiques sportives aussi bien dans le monde entier que dans notre pays.

Quant aux arts martiaux (karaté, Judo, Boxe) ils accusent un retard remarquable si on considère le niveau atteint dans les pays avancés. Mais la multiplication des clubs donne de l'espoir.

---

<sup>12</sup> MEYNAUD (J), cité par ABIYINGOMA Ignace, dans ; Effet socialisant de la pratique sportive, Bujumbura, juin 1983, p.24

D'autres sports tels que le tennis, le ski nautique, l'équitation, le golf et la natation ont un caractère exclusif et discriminatoire partout au monde du fait qu'ils sont pratiqués sur des terrains particuliers et peu nombreux.

En guise de conclusion, nous disons qu'il y a un rapport entre la pratique sportive et la stratification sociale. Certains sports restent l'apanage des classes sociales aisées comme la voile, l'équitation pratiquées en général par les européens dans notre pays. Le faible degré de la pratique sportive pour certains pays s'explique par l'insuffisance des moyens matériels et humains pour l'encadrement et la sensibilisation.

#### **I.4.2. Le sport- spectacle**

Dans le sport-pratique, le joueur est en rapport avec un autre joueur (partenaire ou adversaire) mais dans le sport- spectacle, les joueurs sont en rapport avec le public dont le comportement peut influencer leurs conduites et leurs performances. Il y a une communication entre les spectateurs et les joueurs et dans certaines circonstances, on remarque un certain enthousiasme qui peut atteindre un niveau impressionnant. La valeur de cet enthousiasme qui anime le public permet de distinguer deux catégories de spectateurs :

-La première catégorie correspond à celle des gens qui vont assister à une manifestation sportive pour la simple occupation.

-La deuxième catégorie regroupe les supporters ou les fanatiques. Ce sont pour la plupart des anciens joueurs animés par l'esprit de cordialité et de sollicitude familiale.

Ce sont des spectateurs très passionnés (des mordus) qui dans les moments du plus grand délire deviennent comme « des machines hurlantes à sens unique. »

#### **I.4.3. Le sport- technique**

Le sport- technique regroupe toutes les stratégies techniques, données aux sportifs afin d'acquérir une bonne performance.

Ces conseils techniques sont nécessaires aussi bien dans les entraînements que dans les compétitions. Ils proviennent de diverses sources : des entraîneurs, des médecins sportifs, des animateurs, des spectateurs, des arbitres etc.

Le sport exige une spécialisation technique, raison pour laquelle tous les officiels des clubs sportifs doivent être des spécialistes.

Il appartient alors aux gestionnaires des activités sportives d'assurer une formation suffisante des officiels afin de faciliter le déroulement de ces derniers.

C'est pourquoi, l'action commune des techniciens, arbitres, médecins sportifs, animateurs spectateurs améliorera sans doute la qualité de la pratique sportive

## **I.5. La politique**

### **I.5.1. Qu'est-ce que la politique ?**

La politique est une action qui répond à une nécessité de la vie sociale, celui qui s'engage dans cette voie entend participer à la prise en charge du destin global d'une collectivité.

En politique, ARISTOTE différencie deux vertus : la vertu morale et la vertu civique du citoyen.

La vertu morale vise la perfection individuelle, c'est-à-dire l'accomplissement de soi.

La vertu civique est relative à l'aptitude de commander et d'obéir au salut de la communauté.

La politique quant à elle, a la charge de la communauté comme telle, indépendamment de la qualité morale et de la vocation personnelle des membres. Cette distinction classique d'ARISTOTE reste toujours valable.

Dans le sport, au Rwanda comme ailleurs, la politique trace la ligne directrice, c'est pourquoi notre sujet de travail s'y réfère.

En effet, les idéologies cherchent à asservir les individus au profit de la justice et de l'égalité sociale. Il en résulte que la morale n'est ni conceptuellement, ni logiquement inhérente à l'activité politique.

Cependant, agir politiquement n'est pas la même chose qu'agir moralement et inversement. La loi morale est autonome, ce qui veut dire que dans ce cas nous obéissons à une obligation que nous nous sommes imposée nous mêmes, tandis que la loi politique est hétéronome, ce qui signifie que nous nous soumettons à une règle qui nous est imposée de l'extérieur par un pouvoir législatif qui peut s'appeler gouvernement, parti, conseil municipal etc.

Bref la morale est une affaire de discipline, la politique est une affaire de contrainte.

En littérature politique, certains ouvrages comme :

« Le prince » de Machiavel, « Les considérations sur les coups d'Etat » de Gabriel NAUDE, « Que faire » de Lénine, « Le fil de l'Épée » de Charles de Gaulle; la lecture de ces ouvrages ainsi que l'action d'hommes d'Etat comme : Périclès, Richelieu, Cromwell, Churchill et d'autres nous permettent de saisir que la politique est un art et non point seulement un métier.

On peut faire de la politique pour gagner sa vie comme d'autres font de la pâtisserie, de la cuisine ou conçoivent des plans. Nous entendons ici l'art, le fait de posséder, l'intuition la plus opportune ainsi que le sens de la responsabilité pour la cause que l'on défend.

FREUND ajoutera que : « Quiconque estime que sa vocation consiste à se dévouer à la cause publique, ne peut faire autrement que devenir un homme politique, ce qui suppose une certaine ambition politique. »<sup>13</sup>

Dans cette phrase de FREUND, deux questions se dégagent :

- Tout homme qui se fait avocat d'une cause publique est-il politicien ?
- Ayant qu'à même une idée collective à défendre quels sont les autres corollaires pour être politicien ?

En nous référant sur le passé, l'histoire ne fournit pas d'exemple d'un homme d'Etat qui dans l'exercice de sa charge serait toujours resté à l'écart de ce que l'on appelle le jeu politique. Cela ne veut pas dire non plus que tout homme politique est totalement un politicien.

En effet il ne s'agit pas de réduire la politique à des manœuvres de couloirs, des chantages, des droits.

Pour estimer que l'on fait de la politique, il faut garantir la sécurité de la collectivité, rendre cette dernière puissante et heureuse, il faut faire triompher ses idées et ses principes au moins provisoirement.

Cependant quelque fois il s'agira d'ambitions car tout prétendant au pouvoir se heurte inévitablement à d'autres candidats au gouvernement en place. Il entre donc nécessairement en lutte avec des concurrents, ce qui implique la présence de partisans et de militants, ce qui implique encore une certaine propagande et des manœuvres de tout genre. Parfois on utilise des moyens les plus disparates comme la force, la ruse, la violence, la persuasion.

Nous reconnaissons en plus que l'on n'agit pas comme on pense, la politique peut être ambition ou action. De ce point de vue, il est exact de dire que l'auteur d'une doctrine nouvelle n'est pas toujours celui qui est le plus apte à l'appliquer matériellement. Mais nous constatons qu'une fois appliquée, la politique se nourrit de contradictions et des erreurs soulevées par une autre doctrine rivale, car dira-t-on, « l'action découvre les opportunités que l'inaction aurait laissées cachées . »<sup>14</sup>

L'action politique a un sens si elle s'articule sur d'autres activités, comme l'économie, les activités culturelles, l'éducation, l'armée, la justice, la religion etc.

<sup>13</sup> FREUND (J) : Qu'est-ce que la politique ? édition du seuil, 1978, p.19

<sup>14</sup> MACHIEVAL, Histoires florentines, Livre VI, chap. XIII, éd. de la pléiade, P.1245

Néanmoins on ne saurait réduire l'activité politique à un simple aspect de l'activité économique, religieuse, culturelle ou autres ; c'est un tout avec son but qui lui est propre. Comme nous allons le voir dans les lignes qui suivent, le but de la politique est que toute décision prise dans l'intérêt de la collectivité soit exécutée et soit à la hauteur de toute conséquence. Nous illustrons ceci par un exemple extrême mais pourtant politique.

Si dans un pays on provoque une guerre, toutes les activités sont immobilisées, l'économie prend une allure nouvelle, les activités culturelles sont freinées. Cette décision a sa valeur si toute la collectivité (ou tout un parti) est consciente de cette résolution et en accepte toutes ses conséquences. L'avantage en ce moment est acquis avant que l'adversaire n'ait eu le temps de se ressaisir.

Dans cette ligne d'idée J.FREUND compare la politique à une guerre, il écrit : « La politique est comme le caractère irréversible d'une résolution suivie d'actes, qui met en général l'adversaire en posture d'infériorité, non seulement par la surprise, mais parce qu'on l'oblige à se battre et à riposter sur un terrain qu'il n'a pas choisi et quelque fois pas prévu. »<sup>15</sup>

De cette idée ressort le caractère impérialiste des pays développés à l'égard des pays en voie de développement ; des actions sont perçus par ces derniers sous forme de dons ou prêts remboursables à long terme. En revanche les pays mandataire envoie des experts pour l'utilisation rationnelle, dira t-on, de ces actions. Le pays bénéficiaire, par contrainte est obligé de créer de nouveaux postes imprévus, alors que certains nationaux restent sans emploi. Tel est le jeu de la politique.

### **I.5.2. But spécifique de la politique**

Le but spécifique de la politique se détermine en fonction du sens d'une collectivité, c'est-à-dire il consiste dans la volonté d'une unité politique de conserver son intégrité extérieure. Pour réaliser ce but, le pouvoir agit sur les plans : diplomatique, financier, économique, culturel ou social. Etant donné l'interaction des diverses activités humaines, la politique est le lieu, mais non le seul, où l'homme essaie de donner consistance aux fins humaines générales et ultimes comme la justice, la liberté, le bonheur etc.. D'une façon générale, l'homme agit toujours en vue d'un bien, d'un intérêt.

C'est la stabilité et la continuité d'une unité politique dans le temps et dans l'espace. Une collectivité politique qui n'est plus une patrie pour ses membres cesse d'être défendu pour tomber plus ou moins rapidement sous la dépendance d'une autre unité politique.

---

<sup>15</sup> FREUND (J), *op.cit* ; p.31

Auguste COMTE voit dans la patrie : « la médiation entre la forme la plus immédiate du groupement : La famille et la forme la plus universelle de la collectivité : l'humanité. »<sup>16</sup>

Toute activité et toute décision politique sont à la fois de portée intérieure et extérieure et ce n'est que par opportunité dictée par les circonstances et les urgences que l'on peut donner provisoirement la priorité à l'un ou à l'autre. A titre illustratif, en période de guerre ou de crise, la politique donne la priorité à la défense et aux impératifs de la sécurité, mais même dans ces cas-là, si ne règnent pas la paix et la concorde intérieures, la sécurité se trouve dangereusement menacée. « C'est ainsi que STALINE, pour resserrer l'unité nationale et apaiser les esprits durant la deuxième guerre mondiale contre HITLER, a mis en sourdine la propagande antireligieuse et exalté les traditions du peuple russe plutôt que les fins partisans du communisme »<sup>17</sup>.

### **I.5.3. Notion de nihiliste en politique**

En politique est « nihiliste » celui qui croit en une sécurité et en une prospérité absolues, qui nie l'ennemie et, par faiblesse ou imprévoyance, livre une collectivité politique à la discrétion de ses rivales parce qu'il s'est laissé tromper. C'est l'homme opposé à celui qui a une vocation politique comme le définit Max WEBER : « La politique consiste en un effort tenace et énergique pour tarauder les planches de bois dur. Cet effort exige à la fois de la passion et du coup d'œil... l'homme qui est capable de faire un pareil effort doit être un chef, et non pas seulement un chef, mais encore un héros dans le sens le plus simple du mot. »<sup>18</sup>

En considérant cette définition de Max WEBER, la politique exige certaines qualités comme l'audacité, la prévision et le courage ; qualités que ne possède pas un nihiliste.

Par son essence même la politique a pour tâche d'organiser le mieux possible les conditions extérieures et collectives.

Aux membres, elle donne les meilleures chances de répondre à ce qui est ou à ce qu'ils considèrent individuellement comme leur vocation. Pour son concept, la politique a un rôle pédagogique d'instituer une discipline ou contrainte extérieure destinée à faciliter et à harmoniser les divers et innombrables échanges et relations possibles entre les membres d'une collectivité.

De toutes ces définitions, de son but spécifique et des moyens qu'utilise la politique, nous allons saisir ce concept dans la voie de E. DURKHEIM qui la définit comme étant : « Une activité sociale qui se propose d'assurer, généralement par la force

<sup>16</sup> COMTE (A) ; Système de politique positive, Paris, 1912, livre III, p.364

<sup>17</sup> Ibidem

<sup>18</sup> WEBER (M) ; Le savant et le politique, Paris 1943, pp.200-201

fondée sur le droit, la sécurité extérieure et la concorde intérieure d'une unité politique particulière en garantissant l'ordre au milieu de luttes qui naissent de la diversité et de la divergence des opinions et des intérêts. »<sup>19</sup>

#### **I.5.4. Le sport et la politique**

La co-existence du sport et de la politique remonte au IX<sup>ème</sup> Siècle avant J.C, lorsque l'institution de la trêve, dite « EKECHEIRIA » fut établie dans la Grèce antique par la signature d'un traité international entre trois rois : IPHITOS d'Elide, CLEOSTHENE de Pisa et LYCURGUE de Sparte. Après quoi l'immunité permanente du sanctuaire d'Olympie fut reconnue par toutes les autres cités grecques.

N'empêche que certains prétendent encore aujourd'hui qu'il ne faut pas mélanger le sport et la politique. Mais quelle naïveté!

Dès lors qu'il y a un gouvernement, il y a forcément une politique et cette politique concerne tout autant l'éducation, la santé, la jeunesse que le sport. D'ailleurs les gouvernements actuels ont pratiquement tous au sein de leur cabinet un ministère chargé des sports. De surcroît, nous observons actuellement des gouvernements et des politiciens se servir du sport à des fins politiques.

Nous observons également le sport servir la diplomatie et la politique internationale et l'exemple le plus marquant c'est celui de l'Olympisme.

##### **I.5.4.1 Qui dit Olympisme dit politique.**

L'idée olympique est clairement une idée politique internationale. La fameuse trêve olympique, issue de la tradition antique et fondée sur l'idée qu'il est possible, pendant le temps des festivités sportives, de laisser les conflits de côté afin de s'affronter sur les stades de façon fraternelle et franche, est d'ailleurs un de ses principaux articles de son credo.

Ainsi, nous nous demandons si l'olympisme peut contribuer à la paix dans le monde. Cet espoir semble illusoire, pourtant l'olympisme porte quand même ses fruits (de paix).

Après l'exclusion puis le retour de l'Afrique du Sud au sein de la famille olympique, la présence de Nelson Mandela à Barcelone en 1992 fut un véritable symbole. Ces jeux furent d'ailleurs le théâtre d'une scène qui jusqu'alors n'aurait pu être qu'imaginaire lorsque la jeune éthiopienne de 21 ans DERERTU TULU à la suite de sa

---

<sup>19</sup> DURKHEIM (E) cité par Lazare NTAWURISHIRA, cours d'Histoire de l'Education, I.E.P.S, II<sup>ème</sup> candidature 1983-1984

victoire au 10.000 m accomplit son tour d'honneur, main dans la main avec la médaillée d'argent de l'épreuve, ELENA MEYER, une sud-africaine blanche de 25 ans.

Les jeux sont un pari toujours renouvelé et le choix de la ville d'accueil est un choix politique lourd de sens. Lorsqu'en 1974, le Comité Internationale Olympique (C.I.O) préféra Moscou au détriment de Los Angeles pour les jeux de 1980, il justifia sa décision par le bon équipement de la capital Soviétique en stade et autres temples sportifs. Cependant, ce geste correspondait aussi à son désir constat d'élargir davantage le champ de vision de l'olympisme. L'heure était venue de confier l'organisation de jeux à un pays socialiste. Cette orientation s'affirma d'ailleurs lorsque la responsabilité des jeux d'hiver de 1984 fut octroyée à Sarajevo en Yougoslavie. Le CIO a toujours essayé de mener une politique d'équilibrer les blocs et conserver à l'olympisme sa dimension universelle.

Le choix du CIO n'est pas non plus dépourvu de considérations économiques. La richesse du pays d'accueil est aussi un atout non négligeable dans la sélection olympique. Les jeux sont un luxe que toutes les nations ne peuvent pas se payer. En 1996, les U.S.A recevaient les jeux pour la 7<sup>ème</sup> fois, tandis que le Japon, qui a accueilli pour la première fois la flamme olympique en 1960, en était déjà à sa troisième organisation avec les jeux d'hiver de Nagano prévus pour 1998.

Quant à la Corée du Sud, elle a été aussi choisie car son économie en pleine expansion lui permettait un tel Luxe. Le continent noir, présent sur les stades, n'est pour le moment qu'en attente.

### **I.5.5. Conclusion sur la définition du concept « politique »**

Le concept « politique » se définit de part son origine, sa philosophie et ses procédures. La politique a son origine du grec « polis » qui signifie « Cité-Etat ». La philosophie politique quant à elle, se définit comme la tentative de saisir par la pensée la structure fondamentale de l'Etat. Elle veut comprendre la vie des hommes en communauté, laquelle forme de vie constitue pour elle le fait fondamental.

Selon HEGEL : «La philosophie n'est rien d'autre que la saisie de sa propre époque dans la pensée.»<sup>20</sup>

On peut définir alors la philosophie politique comme la recherche de ce qui constitue l'Etat en tant qu'organisation d'une communauté historique, qui permet à celle-ci de prendre des décisions engageant sa forme de vie et sa survie. L'Etat de même que la politique est l'ensemble organisé des procédés et des procédures du pouvoir destinés à éliminer ou à résoudre les conflits intérieurs et extérieurs.

---

<sup>20</sup> HEGEL, cité par NYABUHORO (D), dans La pratique sportive vis-à-vis de la vie socio politique d'un pays : Cas du Burundi ; Mémoire, inédit, Bujumbura, UB, Novembre 1999 ; p.15

Selon K.MARX : « L'Etat est un organe de domination de classes, un organisme d'oppression d'une classe par une autre. »<sup>21</sup>

Depuis Platon, la réflexion sur le pouvoir est au centre de la philosophie politique. Selon les sociétés ou les régimes ; des partis, des clans ou des familles se battent pour prendre le pouvoir en vue de s'y maintenir ; ceci étant la conséquence de cette réflexion. Le pouvoir, allons nous comprendre, est l'ensemble des processus et des rôles sociaux pour lesquels sont effectivement prises et exécutées les décisions qui engagent toute la collectivité ou tout un groupe. C'est après la lecture des démarches et des obstacles rencontrés par les auteurs qui ont abordé le domaine politique qu'avons adopté les différentes définitions exposées dans le présent travail.

En définitive quatre procédures ont pu être retenues séparément ou conjointement pour délimiter le domaine du concept politique. Elles sont tirées de Max WEBER dans « Le savant et le politique. »

La première utilise les modes d'organisation spatiale : elle se réfère à un territoire aux frontières précises.

La deuxième prend en considération les fonctions qui, sous leur forme la plus générale, sont vues comme assurant la coopération interne et la défense de l'intégrité de la société contre les menaces extérieures.

Une troisième procédure fait appel aux modalités de l'action politique. Toute action sociale devenant politique lorsqu'elle cherche à contrôler ou à influencer les décisions concernant les affaires publiques.

Notre travail est inclus dans ce genre de délimitation du domaine de politique. En effet, notre contribution voudrait influencer une structure déjà existante en vue d'une amélioration d'une activité connue par la société et le pouvoir public qu'est la pratique du football.

La dernière procédure, se réfère aux caractéristiques formelles qui incitent les analystes à considérer la politique sous l'aspect de la prépondérance d'une structure sur toutes les autres, dans une société unifiée. A titre d'exemple, l'agriculture au Rwanda est une priorité pour le développement tant social qu'économique de notre société.

---

<sup>21</sup> Idem, p.16

## **CHAP. II : APERÇU HISTORIQUE DU SPORT**

### **II.0. Introduction**

Le sport et le pouvoir entretiennent des relations étroites. Tout comme les autres activités d'éducation, le sport rentre dans le cadre de la politique de l'éducation nationale que tout le pays conçoit et applique : nombre d'enseignants et d'heures d'éducation physique, pratiques pédagogiques du sport.

Il s'agit aussi de construire des équipements collectifs sportifs, de sélectionner les futurs champions, de les aider pendant leur carrière, d'assurer leur éventuelle insertion, etc. Le sport rentre dans la fonction idéologique de tout Etat.

Aujourd'hui, les champions représentent d'abord leur drapeau national, dans les grandes compétitions mondiales.

Au travers de deux exemples l'un situé à l'Ouest c'est-à-dire le bloc capitaliste avec la France, l'autre localisé à l'Est c'est-à-dire le bloc socialiste avec l'Union Soviétique, nous tenterons d'analyser leurs politiques respectives à l'égard du sport.

Puis nous dégagerons, d'une façon générale, les grandes fonctions que le sport est amené à exercer dans toute société moderne et l'utilisation que le ou les pouvoirs sont amenés à en faire.

### **II.1. La géopolitique du sport moderne : Quelques exemples.**

#### **II.1.1. Le sport à l'Ouest (bloc capitaliste) : la France**

Si les pouvoirs publics français ont eu depuis longtemps conscience de l'importance de l'éducation physique dans le développement de l'individu et de la vie sociale, les moyens pour en assurer la pratique ont été très insuffisants.

C'est seulement avant la dernière guerre mondiale que l'on commence à parler d'organisation des loisirs et que l'on prend plus au sérieux l'éducation physique dans les établissements scolaires, même si encore, de nos jours, caractéristique très française, le professeur d'éducation physique et sportive a à peine droit à la parole dans les conseils de classe de fin d'année.

La nécessité d'une structure d'équipement se fait sentir, des expériences régionales sont lancées mais aucun véritable plan national n'est étudié. En 1945, la France a un important retard en matière d'équipement sportif. Il faut attendre 1951 pour que les besoins afférents à la jeunesse et aux sports soient recensés par la 1<sup>ère</sup> commission du plan scolaire et universitaire. Mais le gouvernement de l'époque n'en a pas tenu compte.

Ce n'est qu'en 1958, sous la pression de l'opinion publique et sous l'impulsion de Maurice HERZOG, alors Ministre des sports, que le gouvernement s'attaque à la résolution de ce problème.

Cette volonté se traduit, en 1961, par le vote de la 1<sup>ère</sup> loi de programme dans le cadre du IV<sup>ème</sup> plan national.

Ces équipements ont été conçus dans les années 60, en adoptant des orientations préférentielles et des compromis permettant de pratiquer les activités de base dans des conditions acceptables. Il s'agissait, avant tout, de suivre l'effort scolaire national.

En 1963, la responsabilité des équipements sportifs fut confiée à un secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports qui eut, ainsi, la possibilité d'assurer une coordination entre les équipements scolaires et extrascolaires. On aboutit à la constitution d'un seul réseau d'équipement sportif communal.

Cette première loi de programme permit de réaliser ainsi 2.300 terrains de sports, 550 piscines, 1150 gymnases et plus de 1000 colonies de vacances.

Depuis 1982, un nouveau cadre institutionnel apparaît avec la décentralisation. Les services centraux y étaient préparés puisque les collectivités locales assurent la maîtrise d'ouvrage de la plupart des opérations.

Aussi, le ministère de la jeunesse et des sports redéfinit ses nouvelles orientations qui seront essentiellement axées autour de l'animation, le conseil et l'assistance technique.

Aujourd'hui, les besoins en équipements restent importants.

« D'une part, les besoins dits primaires ne sont pas encore satisfaits et on construit encore beaucoup de gymnases, stades d'athlétisme, vestiaires, douches, etc., et après les grandes villes, ce sont les petites communes qui font un effort considérable avec l'aide financière des départements et régions.

Pour faire face à tous ces besoins, l'administration centrale doit donner aux services extérieurs les moyens de valoriser leurs conseils de manière à donner aux maîtres d'ouvrages la capacité d'assumer aux mieux leur responsabilité, écrivait en 1984 le groupe de travail. » Amélioration de la qualité des constructions relevant de la jeunesse et des sports.

Ce même groupe de travail préconisait un ensemble de propositions destinées à améliorer notre politique dans ce domaine. Afin d'accroître notre connaissances des équipements, d'aider les maîtres d'ouvrage en leur donnant les moyens d'assumer leur rôle et développer un véritable appareil productif capable de les construire de manière satisfaisante et compétitive, cinq thèmes d'actions ont été définis : consolider la recherche, favoriser l'innovation et le développement des secteurs pilotes, faire évoluer les procédures d'agrément, accroître l'aide aux maîtres d'ouvrage (formation, information, assistance) et orienter les entreprises vers l'exportation.

Autant de thèmes de qualité qui montrent la longueur du chemin à parcourir afin que la France soit dotée d'un réseau d'EPS qui réponde aux besoins des utilisateurs de plus en plus nombreux. Quant aux autres facteurs entrant dans la réalisation d'une

politique des sports cohérente telle que la détection des talents, la médecine sportive, l'idée aux athlètes et à leur réinsertion dans la vie sociale.

La France, et avec elle, la CEE en sont au stade des premiers balbutiements.

### **II.1.2. Le sport à l'Est (bloc socialiste) : L'U.R.S.S**

En 1980, les jeux olympiques ont eu lieu à Moscou. C'était la première fois qu'un pays communiste organisait les jeux depuis les quatre-vingt-quatre ans dans leur histoire contemporaine.

Cet événement considérable attira l'attention des Mass medias du monde entier sur le sport soviétique qui s'avère être l'un des plus grands détenteurs de médailles et dans les activités sportives les plus diverses. Une organisation des sports qui produit de tels résultats nécessite que l'on s'y penche ; celle-ci a des racines très profondes.

Après la révolution de 1917, le sport était d'abord orienté vers les besoins de l'effort de guerre. La santé fut ensuite la seconde considération majeure, dans un pays où la maladie et la famine étaient courantes. La pratique généralisée d'exercices physiques était un des moyens économiques et efficaces d'améliorer la santé de la population et d'utiliser le sport comme outil d'information en matière d'hygiène et de nutrition.

Enfin, le sport favorisait l'intégration ; pour la première fois, en 1920, au cours des premiers jeux olympiques d'Asie centrale, les différentes républiques de l'union Soviétique se rencontraient: OUZBEKS, TURKMENES, RUSSES et autres européens.

Puis très rapidement, le gouvernement soviétique pris le contrôle de la politique des sports, et définissait sa philosophie, radicalement différents de celle des pays de l'Ouest. Le texte de sa résolution dans ce domaine, présenté en 1925 et qui reste son texte de référence aujourd'hui, l'illustre parfaitement : «la culture physique ne doit pas être considérée simplement du point de vue de la santé publique et de l'éducation physique mais également comme un aspect de l'entraînement militaire, économique et culturel des jeunes gens...en outre, elle doit être regardée comme un moyen de rallier l'ensemble des travailleurs et des paysans aux différentes organisations du parti, du gouvernement et du syndicat...»<sup>22</sup>

D'une façon générale, le sport, qui signifiait, l'hygiène de vie, bonne santé, progrès..., était considéré par le pouvoir soviétique comme un des outils les plus efficaces, pour l'application de sa politique et de sa diffusion dans l'ensemble de la population.

La politique du pays qui détermine le modèle sportif tel qu'il existe aujourd'hui, avec ses écoles de sports, ses programmes nationaux de bonne forme, son système de détection des élites, de classement des sports et des athlètes compétents. Avec la fin de la deuxième

---

<sup>22</sup> HATUNGIMANA, (A), L'impact socio économique du sport au Burundi : Cas de Bujumbura, Mémoire, inédit, Bujumbura, UB, Juin 1991 ; p.15

guerre mondiale, le pouvoir soviétique s'assigna un nouvel objectif, celui de rattraper et de dépasser les grands pays industrialisés de l'occident. Comme les possibilités étaient encore limitées dans les domaines économiques, industriels et technologiques, le sport devant permettre à l'URSS de prendre la 1<sup>ère</sup> place devant l'occident.

L'augmentation de temps libre et la croissance urbaine favorise la conquête de cet objectif, et une véritable politique fut mise en œuvre, concernant la structuration et l'orientation du sport.

Le comité central de culture physique et du sport, directement rattaché au gouvernement central couvre l'ensemble du mouvement sportif: fédérations, écoles sportives, recherche, médecine, entraînement, équipement, camps d'entraînement, traumatologie, science des sports, etc.

Le fondement du système sportif repose sur le programme de condition physique de masse et le système d'hierarchie uniformisée pour les sports individuels.

Un véritable système de détection des athlètes talentueux a été construit, et ceci dès l'âge de quatre, cinq ans. Les enfants possédant des aptitudes naturelles pour telle ou telle activité sportive sont rassemblés dans des équipes dans lesquelles des spécialistes leur dispensent un entraînement intensif. La surveillance médicale y est constante.

L'URSS s'est dotée d'un système d'entraînement coordonné pour chaque niveau de mouvement sportif. Le personnel y est rémunéré suivant l'emploi, à plein temps (entraîneurs, professeurs, spécialistes sportifs..) ou à temps partiel (arbitres, moniteurs, officiels...)

La participation des soviétiques aux différents jeux olympiques reflète l'évolution de leur politique générale. Après 1917, le pouvoir soviétique refuse de participer à toute compétition internationale et notamment aux jeux olympiques considérés comme « destinés à détourner les travailleurs de la lutte des classes tout en les entraînant pour de nouvelles guerres impérialistes ». La déclaration de la constitution de l'URSS de 1922 énonçait les idées des dirigeants de l'époque en matière de politique extérieure:

« Depuis la formation des républiques soviétiques, les Etats du monde ont été divisés en deux camps : le camp du capitalisme et le camp du socialisme, l'URSS doit faire un nouveau pas décisif sur le chemin de l'unification des travailleurs du monde en une république capitaliste mondiale ».<sup>23</sup>

En 1924, Moscou organise les 1<sup>ères</sup> olympiades d'une part, pour démontrer l'existence de l'internationalisme prolétarien en sport, d'autre part pour répondre au déroulement des jeux Olympiques « bourgeois » qui avaient lieu la même année à Paris.

---

<sup>23</sup> HATUNGIMANA (A) ; op.cit., p.46

Les jeux d'Helsinki de 1952 marquaient les débuts olympiques de l'URSS qui finit première ex aequo avec les Etats-Unis au nombre de points alloués pour les six premières places. En 1972, aux jeux d'Hiver et d'Eté, ses succès la confirmèrent comme la première et la plus complète des nations participants aux jeux.

La presse soviétique en profite alors pour faire remarquer que « L'influence grandissante de sport socialiste dans le mouvement mondial des sports est un des meilleurs et des plus compréhensibles moyens d'expliquer aux peuples à travers le monde les avantages que le système socialiste possède sur le capitalisme. »<sup>24</sup>

Le sport est utilisé par l'URSS comme facteur de coopération entre pays dits socialistes d'une part pour qu'il favorise l'unité de ces pays et d'autre part parce qu'il est considéré comme un outil de propagande de l'idéologie soviétique.

Depuis quelques années, l'URSS développe dans ce but de nombreuses opérations de promotion sportive dans des pays du tiers monde.

En occident, le sport est d'abord associé à la compétition au loisir, au jeu, à la récréation, à l'éducation physique. Ses liens avec des objectifs de politique générale restent très distendus à l'exception des Etats-Unis, lesquels, en réaction à la politique soviétique, ont voulu faire, par exemple, des jeux olympique de Los Angeles, la démonstration de l'efficacité de l'économie de marché.

Les pays occidentaux ont encore beaucoup à faire et à apprendre en matière de médecine sportive, d'entraînement de moniteurs, d'éducation des futurs champions, de constitution d'équipements sportifs.

Au contraire de l'occident et pour des raisons évoquées précédemment, la politique sportive, en URSS, détient une position au cœur du système politique et idéologique, participe au maintien et à la diffusion de ce dernier. Le sport a de ce fait les outils de son développement.

Le sport est tout à la fois :

- Un facteur économique et efficace, de maintien de l'état de santé et physique de la population ;
- un outil privilégié de la vulgarisation de la doctrine d'Etat et de l'uniformisation de la pensée politique dans toutes les couches de la population ;
- un moyen d'assurer l'unité et l'intégration des pays de l'Est et de leurs voisins idéologiques ;

---

<sup>24</sup> JAMES (R), Sport soviétique, éd. VIGOT 1980

- un instrument de démonstration de la supériorité du " système socialiste" et de support à la politique étrangère soviétique dans les pays, notamment du tiers monde, susceptibles de "passer à l'Est".

## **II.2. Le sport et l'éducation à la citoyenneté**

### **II.2.1. Le sport dans la Grèce antique**

Depuis longtemps, le sport a toujours existé bien que sa pratique avait d'autres visés selon les grands moments de l'histoire. Dans l'antiquité classique, les grecs pratiquaient la lutte, le pugilat, le pancrace, la course à pied, le lancement du disque et du javelot. Ces exercices opposaient les représentants de différentes cités en des jeux dont les plus importants furent ceux qui se disputaient à Olympie tous les 4 ans.

En plus de ces pratiques sportives, l'éducation est militaire et civique, il y avait un entraînement militaire obligatoire pour tous. L'histoire de l'éducation nous apprend que les sociétés spartiates et athéniennes furent sollicitées à la gymnastique militaire pour la défense de leurs cités ; ceci s'explique puisque dans les temps archaïques; les conquêtes étaient de règle.

Le cours d'histoire d'éducation nous renseigne que « à peine né, l'enfant doit être présenté à une commission d'anciens qui ne l'acceptent que s'il est beau, bien formé et robuste .Les mingres et les contrefaits sont condamnés à être jetés. Quant à l'éducation des filles, il s'agissait d'en faire de bonnes reproductrices et de bonnes mères. Elles jouissaient d'une grande estime. Dans leur éducation, l'accent n'était plus mis sur la musique, la danse et le chant comme au par avant mais sur la gymnastique car elles devaient être préparées à être des mères fécondes, capables de donner des enfants très vigoureux, donc de futurs bons soldats »<sup>25</sup>

Nous osons affirmer alors que les pratiques sportives répondaient au but politique du moment.

### **II. 2.2. Le sport en Allemagne**

Le sport dans ce pays avait pour effet de stimuler et redynamiser les énergies du peuple allemand contre l'opresseur suite à une défaite infligée à la Prusse par Napoléon à Iéna en 1806.

FICHTE, philosophe Allemand, invita les forces vives de cette nation à pratiquer les exercices physiques. Avec l'implantation gymnique, le Turnen, Iahn donna le goût de

---

<sup>25</sup> MVUKIYE (B) cours inédit d'Histoire de l'Education, II<sup>ème</sup> candidature, 1992-1993

l'effort physique à la jeunesse en vue de cultiver la volonté, l'audace, la maîtrise de soi et susciter « l'émulation sociale et de vie (Iahn ie Deutsche, Turnkust, publié en 1896) »<sup>26</sup>  
 De ces pratiques sportives, naquirent des clubs de sport, des sociétés de gymnastiques qui seront regroupées en fédérations. D'où il y a eu simultanément une multiplication des terrains de sport pour l'épanouissement de la masse.

Ainsi donc, l'idéologie Turnen, dont l'esprit était centré sur la formation des hommes forts et combattifs a jeté les bases d'une forte implantation du goût et de l'habitude de l'effort physique. Ces bases ont servi à l'instauration profonde et à l'édification solide des sports chez les allemands et donné aussi le coup d'envoi dans bien d'autres pays.

### **II.2.3. Le sport en Suède**

La Suède est tout à fait particulière aux idées connues en Allemagne. Le novateur Ling (1776-1839) ne va pas du tout instaurer une gymnastique musculaire pour former des « taureaux sportifs » mais pour une analyse scientifique du mouvement afin de rendre les hommes sains et développer leurs qualités physiques. La gymnastique telle que connue en Suède est une sorte de méthode médicale sous forme d'une éducation sportive. Les mouvements sont adaptés au corps en fonction de l'âge. On cherche la perfection et l'unité du corps et de l'âme. On fait le dosage des exercices car la connaissance de certaines notions d'anatomie était exigée.

### **II.2.4. Le sport en France**

C'est le baron de COUBERTIN qui propagea une certaine idée qu'il se fait du sport anglais lors de son retour d'Angleterre. Il encourage dès lors les sociétés Françaises de sports athlétiques dont il était lui même animateur.

Il mène une campagne vigoureuse pour la rénovation des jeux olympiques et la création du comité olympique qui deviendra plus tard international.

Avec TISSIE, la promotion des sports de pleine nature, des exercices et des jeux sportifs s'est généralisée. En 1889, sous son impulsion, des associations de jeux dans des établissements secondaires et supérieurs sont créées et les élèves doivent s'organiser eux-mêmes.

La formation de la ligue girondine en 1888 contribua énormément à l'expansion des jeux de plein air dans tous les milieux scolaires, universitaires, dans les communes, provinces, sociétés et à l'armée; donc à tous les niveaux.

---

<sup>26</sup> BERNARD (G) ; Histoire du sport, éd. 1970, p.60

### **II.2.5. Le sport aux USA**

Les Etats-Unis ont connu un retard considérable dans la connaissance du sport par rapport aux autres grandes puissances mondiales. C'est sous l'influence des immigrants britanniques que le sport est apparu.

Les éducateurs américains se préoccupent de trouver des méthodes de formation pratique indispensable au sortir de l'école.

Au 19<sup>ème</sup> Siècle, sous l'influence des anglais, l'importance du sport fut rapidement reconnue. Il y a eu création des séries d'épreuves et de compétitions. Les sports comme le football et le volley-ball sont adaptés et exerceront une grande influence dans toutes les classes de la société. Retenons que toutes ces disciplines répondent au grand besoin de compétition et de la recherche de la performance caractéristiques de ce peuple.

### **II.2.6. Le sport au Rwanda**

Entre la puberté et le mariage, l'éducation des garçons rwandais se continuait à la cours du roi ou d'un grand chef. Tandis que ceux qui restaient chez eux, tachaient de se perfectionner dans les différentes techniques de cultures pour acquérir les habitudes et les habiletés appréciées par le "patron" de leurs pères.

Quelquefois, le jeune garçon remplaçait son père au service de son patron. Il est impossible de prescrire les mêmes exercices à cause de la différence de fortune. Les garçons de famille nobles étaient libres de tous les travaux manuels. Ils avaient à leur place des gens qui travaillaient pour eux et même ceux qui devaient prendre soin d'eux à tout point de vue.

Ils avaient des gens chargés de leur formation, qui devaient leur apprendre les bonnes manières. Mais le plus important de tous les exercices d'entraînement, c'était l'entraînement physique. Pour être un bon « Intore », un bon guerrier, il fallait être initié à la danse des intore, à toutes sortes de jeux, notamment aux jeux d'athlétisme : la course, le lancer, le saut et le tir. C'est au cours de cette période que l'enfant apprenait à être courageux, patient, endurant, un brave homme achevé.

Cette formation physique ne se limitait pas uniquement aux jeunes choisis. Partout ailleurs au Rwanda, on tenait beaucoup à la forme du corps et à la beauté musculaire. On connaissait depuis longtemps les bienfaits des exercices physiques. C'est ainsi par exemple que les mamans massaient, étiraient les enfants au réveil afin que les membres soient bien souples. De même on conseillait à quelqu'un qui avait fait un long voyage de prendre un bain chaud avant de se coucher et de s'induire du beurre tout le corps, en prenant soin de frotter tous les muscles et articulations. Il paraît que ce massage était très efficace.



D'autres procédés de sudation étaient fréquemment utilisés au Rwanda comme moyens préventifs ou même curatifs pour certaines maladies. Sans être kinésithérapeutes, les rwandais avaient plusieurs manières d'entretenir le corps pour limiter par exemple : les malformations et les déformations, guérir les entorses...

## **CHAP.III. HISTORIQUE DU SPORT AU RWANDA**

### **III. 1. La naissance du sport au Rwanda**

Pour connaître ce qui est du sport au Rwanda, on commencerait d'abord par se poser la question suivante : "peut-on dire qu'au Rwanda, on pratiquait du sport ? " Au niveau sportif, et selon les époques, on peut affirmer que les rwandais avaient leur façon de faire du sport, car il y avait une certaine réglementation et un classement. Ceci est la conséquence du fait que c'était une société belliqueuse. Il y avait des conflits sur ses frontières avec les voisins et pour les résoudre il fallait notamment posséder une armée bien entraînée.

Aux entraînements, les rwandais travaillaient des exercices physiques dont le but principal était militaire, mais au sein de ces exercices on pouvait trouver des athlètes remarquables, on connaissait de bons tireurs à l'arc, de bons lanceurs de javelots, on connaissait aussi ceux qui savaient manier à la fois l'ensemble d'armes dont chaque guerrier était muni au moment des entraînements ou à la guerre.

Si nous avons dit que le sport revêtait un caractère compétitif, il ne faudrait pas croire qu'il en était de même comme on le voit de nos jours, où plusieurs groupes se rencontrent pour concourir, au niveau du secteur, de la commune, de la province et enfin au niveau national voir même international.

Les moyens de communication étaient très limités ou inexistants les contacts humains étaient relativement faibles.

Les idées et les événements restaient presque locaux. Une région importait très rarement une nouveauté d'ailleurs, c'était une société traditionnelle conservatrice. Les compétitions se faisaient sous forme de jeux ou de loisir entre les gens du même groupe, habitant la même colline ou les environs.

Néanmoins il existait plusieurs armées, plusieurs unités vivant sous la direction d'un chef d'armée, qui dépendait directement du roi. Dans chaque armée, existait un groupe d'intore, les jours de fête nationale chaque armée était représentée par ces derniers à la cour royale pour la compétition en différentes disciplines. Mais ces occasions étaient rares.

### **III.2. Etat du sport de l'époque coloniale à 1994**

Alors que la tradition culturelle rwandaise offrait aux activités récréatives, culturelles et physiques une place de choix, petit à petit, la société rwandaise a connu différentes mutations sociales qui ont entraîné des phénomènes d'acculturation traduits par l'abandon de la pratique des jeux traditionnels et une découverte lente et tardive du sport moderne.

Le sport a subi une influence négative de la politique divisionniste depuis l'époque coloniale. Les responsables politiques de l'époque l'ont dépouillé de ses caractéristiques et l'ont utilisé à leurs propres fins.

### **III. 3. Etat actuel du sport au Rwanda**

Le sport rwandais traverse une période difficile suite au génocide de 1994 qui a ensanglanté le Rwanda.

L'analyse de la situation actuelle du sport au Rwanda laisse apparaître des indices relevant plusieurs faiblesses et un important retard affectant presque toutes les activités sportives.

En effet, beaucoup de cadres ont été exterminés ou exilés, le peu d'infrastructures existantes ont été détruites ou endommagées. Actuellement nous assistons à une forte augmentation de la population dans les villes sans que les infrastructures d'accueil augmentent pour autant. Les écoles primaires, secondaires et les instituts supérieurs ne cessent d'accroître sans pour autant prévoir de l'espace vert et des cours de récréations pour les groupes cibles.

Au niveau de la détection des talents, on constate une absence de mécanismes de passage de brevets scolaires dès l'école primaire en vue de préparer de futurs athlètes identifiés dès le bas âge. En plus, il n'y a pas de bureau pédagogique chargé de l'E.P.S pour les écoles.

En outre, on constate une faible organisation du mouvement sportif généralement due à une éducation et une culture sportive insuffisante de la plupart des dirigeants.

Malgré ces multiples problèmes, le sport rwandais, grâce à la volonté politique, a fait son retour sur la scène internationale.

En effet, le fait que le Rwanda ait dû surmonter les fossés ethniques a joué un rôle capital dans le retour du sport rwandais sur la scène internationale. A titre illustratif : l'équipe Rayon sport en 1997 a remporté du 1<sup>er</sup> coup la coupe du Council of East and Central Africa Football Associations (CECAFA).

La victoire en coupe des Nations du CECAFA est un événement à inscrire dans l'histoire de la reconstruction du football rwandais. Mais le point culminant a été atteint sans aucun doute en 2003, soit neuf ans après le génocide, lorsque l'équipe nationale du Rwanda s'est qualifiée pour la coupe d'Afrique des Nations édition 2004, organisée en Tunisie et y a été sacrée équipe révélation 2004.

### **III.4. L'organisation du sport au Rwanda**

Le Rwanda est membre de la famille olympique depuis 1984. Il y a vingt-deux ans que son sport est, en principe, régi par l'esprit, les statuts et l'éthique des associations nationales affiliées aux structures internationales olympiques. Ainsi, ses clubs de compétition se reconnaissent dans l'organisation générale du sport civil et respectent la réglementation des fédérations sportives. Ces dernières organisent les compétitions à

l'échelle nationale et constituent l'organe directeur répondant à des questions techniques relatives aux compétitions locales, nationales et supranationales. Le Rwanda a un Comité National dénommé Comité National Olympique et Sportif du Rwanda (C.N.O.S.R), et compte neuf fédérations reconnues sur le plan national et international ; ce qui confère à son sport le droit de bénéficier de la solidarité olympique.

Rappelons, au passage que les fédérations sportives sont des associations qui participent à l'exécution d'une mission de service public. L'agrément ministériel peut leur être accordé sur leur demande et une seule fédération par discipline reçoit la délégation du Ministre ayant le sport dans ses attributions. Les fédérations sportives nationales sont responsables de l'organisation générale et de la gestion du sport dans leurs pays. Elles doivent être reconnues par les fédérations internationales quant à elles, sont responsables du sport à l'échelle mondiale regroupent toutes les fédérations sportives nationales reconnues et sont agréées par le Comité International Olympique (C.I.O). Sur le plan de l'organisation et du fonctionnement, les tâches (administratives, financières, techniques) sont importantes, outre la responsabilité des dirigeants élus, elles exigent le travail assidu et consciencieux d'un personnel qualifié et rémunéré. Les fédérations sportives regroupent les clubs sportifs organisés en associations, sociétés à objet sportif pratiquant une ou plusieurs disciplines sportives.

\* Bien que techniquement, le sport rwandais suive les directives des organisations qui ont acceptés d'être guidées par la charte olympique, au point de vue éthique l'olympisme ne s'est pas épanoui au sein du mouvement sportif national.

\* En effet, au lieu de "tendre à mettre partout le sport au service du développement harmonieux en vue d'encourager l'établissement d'une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine", comme stipulé dans le paragraphe trois sur les principes fondamentaux de la charte olympique, le leadership du sport rwandais a servi les politiciens fascistes de la première et deuxième République.

Comme pour résumer la teneur des principes fondamentaux de la charte olympique, le juge KEBA MBAYE, membre de la commission exécutive du C.I.O s'exprime comme suit :

« L'olympisme moderne se trouve donc du côté de la symbiose des civilisations et des cultures, comme un pont jeté entre les peuples pour délivrer à travers une perpétuelle communion d'idées et d'efforts de compréhension dans la différence, le message de fraternité et de paix. Il est propension à aller toujours plus vite, toujours plus haut, toujours plus fort. Il invite ceux qui adhèrent, à être adversaires sans haine, les meilleurs sans orgueil et les perdants sans rancune. »<sup>27</sup>

---

<sup>27</sup> KEBA MBAYE ; Le C.I.O et l'Afrique du Sud ; C.I.O, 1995, p156

Pour les autorités actuelles du ministère de la jeunesse, de la culture, des sports et de la formation professionnelle, qui a le sport dans ses attributions.

« Le secteur du sport doit attirer beaucoup plus d'attention que par le passé car, il est très souvent négligé alors qu'il est un excellent moyen d'unir le peuple. La nouvelle orientation de la politique sportive vise que la pratique du sport rentre dans la formation de tout jeune rwandais... »

Nous percevons cette décision politique comme une interpellation adressée aux dirigeants sportifs publics et fédéraux par le gouvernement, pouvant être exprimée comme suit : il faut qu'aux jeux olympiques futurs, les athlètes rwandais prononcent le serment : "Nous jurons que nous nous présentons aux jeux olympiques en concurrents loyaux, respectueux des règlements qui les régissent, et désireux d'y participer dans un esprit chevaleresque, pour l'honneur de nos pays et la gloire du sport", avec fierté et la conviction de représenter une grande majorité de jeunes compatriotes gagnée à la cause olympique.

Le Ministère rwandais qui a le sport dans ses attributions est vieux de 33 ans. Mais à l'exception de la loi N° 05/1987 du 18 février 1987 portant organisation des sports et loisirs au Rwanda, dont les mesures d'exécution restent encore à préciser, aucun texte officiel n'a jusqu'ici été approuvé pour définir fondamentalement la politique sportive du pays, sauf le document intitulé: "Projet de politique National du Sport et des Loisirs" de Juillet. 2005 qui définit l'orientation de la politique du sport dans l'avenir mais qui, lui aussi est en cours de révision.

Ce projet en cours de révision a des objectifs d'orientation de la politique sportive à savoir :

- **Objectif général :**

- Promouvoir les activités physiques et sportives pour toutes les catégories de la population dans le but d'accroître et de maintenir la santé, et contribuer au développement socio-économique.

- **Objectifs spécifiques :**

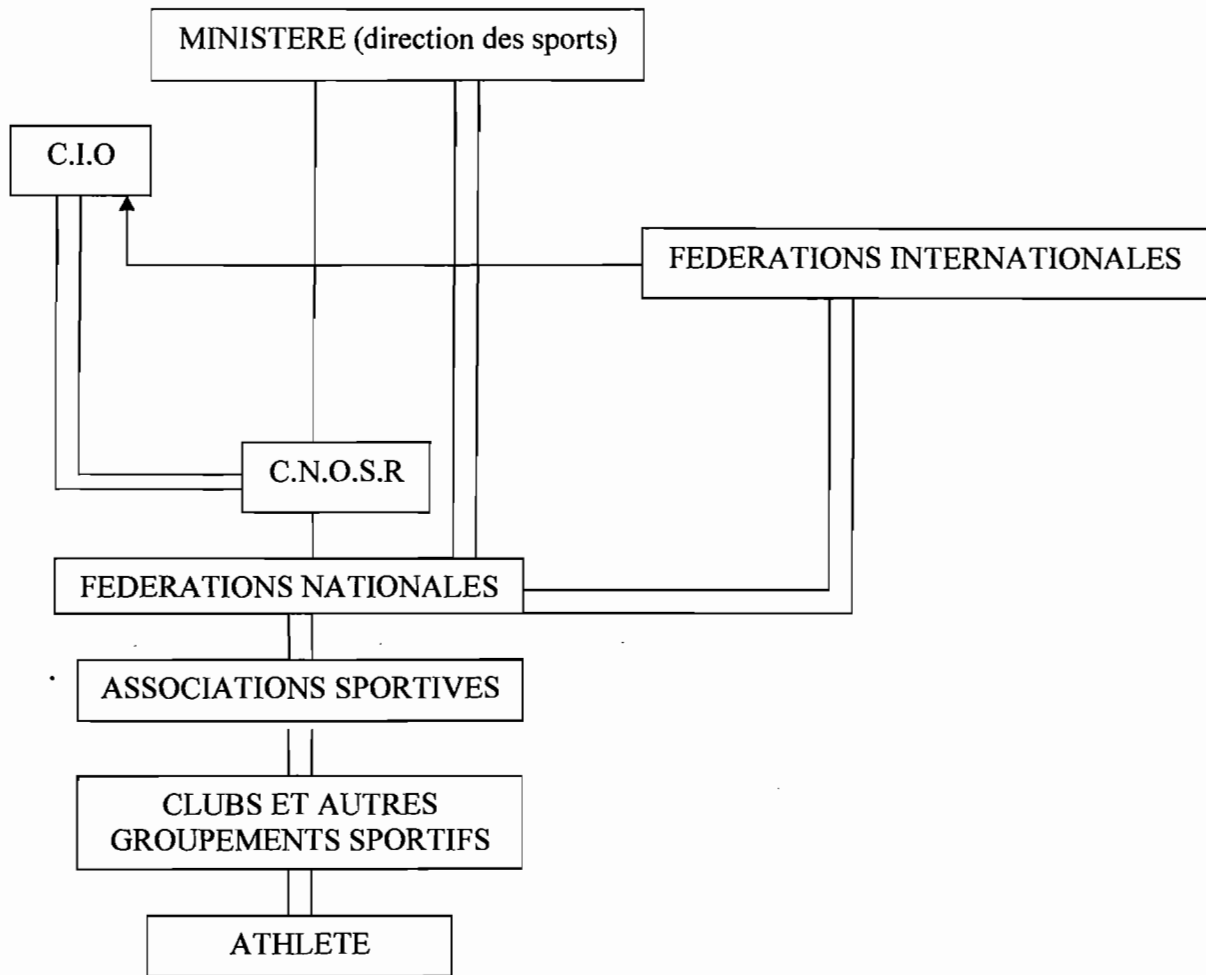
- Permettre à chaque citoyenne et à chaque citoyen de pratiquer les sports et les loisirs de son choix ;
- Promouvoir la pratique du sport de haut niveau ;
- Renforcer la coopération en matière de sport ;
- Promouvoir l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans toutes les écoles du pays ;
- Multiplier les infrastructures et les espaces verts réservés aux sports et aux loisirs.

En outre, la stratégie de ce projet va se focaliser sur la promotion des activités sportives et des loisirs, la formation des cadres, installation des infrastructures et équipements sportifs internationaux.

C'est ainsi que, le Ministère ayant le sport dans ses attributions est un Ministère dynamique qui, même en matière de sport a, à son actif un bon nombre de réalisations importantes. En ce qui concerne, par exemple, les infrastructures sportives, le Rwanda a un stade national moderne, une école de football construite en collaboration avec la FIFA dans son projet Gole, dix sur les douze anciennes provinces que comptait le pays ont un stade régional. On trouve également de bons terrains de football, de volley-ball et de basket-ball dans presque toutes les anciennes sous-préfectures, pouvant servir à des compétitions de niveau local ou intercommunal. Il faut également louer les résultats atteints en football, à savoir la qualification pour la première fois de la sélection nationale (AMAVUBI) en Coupe d'Afrique des Nations qui a eu lieu en Tunisie en 2004. Il faut aussi louer le niveau atteint dans le sport de masse, quand surtout on sait que l'encadrement est assuré par des gens formés sur le tas. Le Rwanda n'a guère disposé de plus de trente cadres sportifs qualifiés sauf que pour le moment il y a une institution qui forme les cadres sportifs de niveau universitaire : dénommée Kigali Institute of Education (K.I.E), mais le département des sports et de la formation professionnelle parvient à vulgariser le sport dans les populations rurales et dans les quartiers. Il pilote en plus le sport scolaire, universitaire et même le sport militaire. Il faudrait qu'il s'adresse aussi aux pratiques sportives individuelles car, la classe moyenne rwandaise ne fait pratiquement pas de sport.

Schématiquement, le sport rwandais est organisé comme suit :

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DU SPORT AU RWANDA



Légende: ————

Relation de collaboration

=====

Relation de dépendance

## **CHAP. IV. LE SPORT DANS LA RESOLUTION PACIFIQUE ET LA PREVENTION DES CONFLITS**

### **VI. O. Introduction**

La résolution et la prévention des conflits sont une préoccupation politique du monde entier. Dans notre pays particulièrement, où le peuple se réconcilie avec lui-même, ne pas mentionner, ce chapitre dans notre travail aurait été une lacune.

### **IV.I. La philosophie olympique**

Avant de parler de la philosophie olympique, il importe d'abord de connaître l'olympisme. D'une façon générale, l'olympisme est une philosophie dans laquelle la performance, n'est que l'un des éléments d'une conception très précise du corps et de l'esprit. Elaborée par PIERRE DE COUBERTIN, cette doctrine est aujourd'hui défendue avec vigueur par les autorités olympiques des diverses nations et en premier par le Comité International Olympique. Mais au-delà du strict problème de l'olympisme, il est un fait que le sport joue un rôle important des revendications sociales.

Selon la définition : « L'olympisme est une philosophie de vie exaltant et combinant un ensemble équilibré des qualités du corps, de volonté et de l'esprit. En alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'olympisme se veut créateur d'un style de vie fondée sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels. »

La philosophie olympique cherche à mettre partout le sport au service du développement harmonieux de l'homme en vue de l'encouragement, et l'établissement d'une société pacifique soucieuse de préserver la dignité humaine. Par le mouvement olympique, elle vise l'objectif de bâtir un monde pacifique et meilleur en éduquant la jeunesse, par le moyen du sport pratique sans discrimination, et l'esprit olympique qui exige la compréhension mutuelle, la solidarité, l'amitié et le fair-play.

On peut dire des jeux olympiques que leur caractère compétitif est plus important que leur caractère ludique. Conçus dans l'esprit pacifique et fraternel, les jeux olympiques sont donc une réunion et une compétition d'athlètes et non une confrontation sportive de nations.

L'athlète aspire à être le meilleur par le dépassement des autres. Cette rivalité doit revêtir un caractère loyal et chevaleresque et ne jamais prendre un caractère conflictuel.

De ce fait, on peut dire que, la philosophie olympique cherche par les jeux olympiques à construire un monde pacifique, non conflictuel, sans violence, ni rivalité. Ces jeux olympiques peuvent contribuer à bâtir la paix et à la réconciliation des gens.

## IV.2. Le sport en tant que droit humain

Le sport est plus qu'un moyen pratique de promouvoir le développement et la paix. Réellement, la possibilité de pratiquer et d'apprécier le sport et le jeu est un droit humain qui doit être favorisé et soutenu. Par conséquent, le sport et le jeu constituent non seulement un moyen, mais aussi une fin.

En effet, l'accès au sport et au loisir est l'un des droits du citoyen au même titre que l'accès à l'éducation, aux soins médicaux, etc. la politique sectorielle sportive s'inscrit donc logiquement dans le cadre de la politique générale de développement du Rwanda conformément à la vision 2020.

La reconnaissance du sport en tant que droit humain est clairement enchâssée dans l'article premier de la charte de l'éducation physique et du sport adoptée par l'UNESCO en 1978. cette charte stipule que « tout être humain a le droit fondamental d'accéder à l'éducation physique et au sport » et souligne que : « toute personne a le droit de participer au sport, y compris surtout les femmes, les jeunes, les personnes âgées et les handicapés. »<sup>28</sup>

De même, le droit de l'enfant au jeu est consacré dans l'article 31 de la convention sur le droit de l'enfant, qui reconnaît, « à l'enfant le droit au repos et au loisir, de se livrer au jeu et à des activités récréatives propres à son âge. » Cet article stipule en outre que l'enfant a non seulement le droit de jouer, mais aussi le droit de voir organiser à son intention les possibilités de jeu, et il engage les Etats à encourager « l'organisation à son intention de moyens appropriés de loisirs et d'activités sportives récréatives, artistiques et culturelles dans les conditions d'égalité »<sup>29</sup>.

De la même manière, les conventions numéro 138 et 182 du BIT concernant le travail des enfants demandent aux gouvernements d'adopter des politiques de réinsertion des enfants qui travaillent. Ici le sport est considéré comme un instrument de politique efficace.

Le droit au sport et au jeu est souvent dénié. Dans bien des cas, cela est dû à la négligence politique de l'importance du sport dans la société, qui se traduit notamment par la baisse des dépenses consacrées à l'éducation physique et par le manque d'espaces appropriés et de ressources nécessaires au sport.

Toutefois le fait de reconnaître que l'accès et la participation au sport et au jeu sont des droits humains crée la responsabilité de veiller au respect de ces droits. Par conséquent, il incombe aux Etats, au système des Nations Unies et à d'autres intervenants

---

<sup>28</sup> Nations-Unies 2003, Rapport de l'équipe de travail interinstitutions des Nations-Unies sur le sport au service du développement et de la paix ; 2003, p5

<sup>29</sup> Ibidem

de créer des possibilités de participation au sport et au jeu, permettant ainsi à tous de jouir du droit au sport et au jeu. Le HCDH pourrait approfondir cette question ainsi que la possibilité de recourir au sport pour promouvoir le respect des droits de l'homme.

### **IV.3. Le sport en tant que moyen d'inclusion.**

Les programmes sportifs doivent impérativement inclure tout le monde et favoriser la participation équitable de tous, sans distinction de sexe, d'ethnie ou de capacité.

A travers le sport, les filles par exemple ont l'occasion de devenir des animatrices et de développer la confiance en soi et l'estime de soi. En participant aux activités sportives, elles créent également de nouvelles relations interpersonnelles et accèdent à de nouvelles possibilités, ce qui leur permet de mieux s'impliquer dans la vie scolaire et communautaire. Le sport offre aux jeunes leur propre espace, aussi bien physique qu'émotionnel, ce qui est particulièrement important pour les filles. Les équipes et les ligues sportives offrent souvent aux filles un cadre permettant de développer la camaraderie et de partager du temps et des valeurs avec d'autres filles.

En outre, il est essentiel de donner aux jeunes handicapés la possibilité de participer à des programmes d'éducation physique à l'école et dans les clubs communautaires, compte tenu des avantages supplémentaires qu'ils tirent du sport et de l'activité physique.

A travers le sport, l'éducation est facultative pour la plupart des réfugiés, étant donné qu'ils ne sont pas des citoyens de leur pays hôte. Les programmes sportifs font des efforts supplémentaires pour attirer les jeunes à l'école. Les programmes sportifs relèvent les taux de fréquentation et réduisent les comportements antisociaux et non coopératifs. En offrant aux réfugiés la possibilité de jouer, le programme vise à améliorer la vie dans les camps, tout en contribuant à atténuer l'impact psychologique de la guerre et de la fuite. Selon les parents et les enseignants, ces programmes contribuent à réduire l'agressivité et la violence.

### **IV. 4. Le sport une « école pour la vie »**

Le sport est une école idéale pour la vie. Les aptitudes apprises à travers le jeu, l'éducation physique et le sport servent de fondement au développement holistique des jeunes. Ces aptitudes, notamment la coopération et la confiance, sont essentielles à la cohésion sociale et se conservent pendant toute la vie adulte.

Le sport sensibilise activement les jeunes à l'importance de certaines valeurs fondamentales telles que l'honnêteté, le fair-play, le respect de soi et des autres, ainsi que l'adhésion aux règles et la conscience de leur importance.

Il leur offre un cadre pour apprendre à affronter la concurrence et leur enseigne non seulement comment perdre, mais aussi comment gagner. Le sport est un moyen qui permet de comprendre la valeur des liens communs. Par exemple, l'un des avantages de la promotion des jeux traditionnels réside dans le fait qu'ils mettent en évidence l'importance de la diversité, favorisent l'inclusion et aident les gens à comprendre leur propre identité et celle des autres dans le contexte de la mondialisation. En outre, les sports et les jeux traditionnels sont généralement moins coûteux en installations et en équipements que les sports courants.

**Le sport, comme une école pour la vie : Concepts et valeurs tirés de la pratique sportive : Tharcisse HARERIMANA**

<b>Souffrance</b>	Solidarité	Entraide	<b>Générosité</b>
<b>Victoire</b>	Emotion	Passion	<b>Joie</b>
<b>Défaite</b>	Dépassement de soi	Fair-play	<b>Respect de l'autre</b>
<b>Démocratie</b>	Discipline	Concertation	<b>Dialogue</b>
<b>Amitié</b>	Amour	Foi	<b>Humanisme</b>
<b>Respect</b>	Force	Bonté	<b>Sagesse</b>
<b>Antiracisme</b>	Egalité	Liberté	<b>Justice</b>
<b>Combat</b>	Loyauté	Courage	<b>Détermination</b>
<b>Beauté</b>	Esthétique	Perfection	<b>Grâce</b>
<b>Education</b>	Ethique	Dignité	<b>Tolérance</b>
<b>Guerre</b>	Espoir	Réconciliation	<b>Paix</b>

**APTITUDES ET VALEURS APPRISES PAR LE SPORT : Tirés du document « le sport au service du développement et de la paix » de Nations-unies.P.9**

Coopération	Fair-play
Communication	Partage
Respect des règles	Estime de soi
Résolution des problèmes	Confiance
Compréhension	Honnêteté
Relation avec autrui	Respect de soi
Qualités de chef	Tolérance
Respect des autres	Persévérance
Valorisation de l'effort	Travail d'équipe
Comment gagner	Discipline
Comment perdre	Confiance
Comment gérer la concurrence	

#### IV. 5 La réconciliation par le sport

Partout dans le monde, il existe des malentendus ; des situations problématiques qui peuvent même conduire les gens à la guerre. Le sport nous apprend donc, malgré cette situation problématique à vivre les différences comme moyen de complémentarité, et non comme source de conflit. Il cherche à résoudre le problème par des moyens pacifiques notamment la réconciliation et l'esprit de tolérance, de vivre ensemble, la réconciliation a souvent été amorcée par l'intermédiaire du sport.

En effet, les rencontres sportives et / ou compétitions sportives permettent aux dirigeants politiques et sportifs de renforcer leurs échanges des idées et leurs relations diplomatiques et de multiplier les contacts. Par exemple pour le cas du Rwanda le terrain de football est l'exemple par excellence d'une politique de réconciliation.

Réellement, le gouvernement rwandais a trouvé dans le sport un exemple idéal de sa politique de réconciliation les joueurs et les managers de clubs ont été les premiers à faire table rase du passé et à accepter leur prochain tel qu'il est et ce, afin de procurer de la joie aux gens grâce à leur sport. La fraternisation et la réconciliation nationale ont commencé sur le terrain de football et sont devenues depuis lors une évidence, comme le dit symboliquement la chanson « Intsinzi bana b'u Rwanda intsinzi » (victoire pour les enfants du Rwanda, rien que la victoire !). Cette chanson est souvent entonnée par les joueurs de la sélection nationale. Elle entend réunir les spectateurs et leur permettre de partager ensemble la tristesse après une défaite.

Dans la lutte pour la normalisation de la situation, le gouvernement rwandais s'est mis à la recherche de moyens adéquats à travers le sport. Le Rwanda est sans aucun doute l'exemple par excellence de la réunification d'une nation par le biais du sport.

Le "tournoi de la paix" a été organisé après le génocide, pour réconcilier les deux plus grandes ethnies du Rwanda.

Le "tournoi de la paix" a été disputé par quatre équipes dont, entre autres, le FC APR, fondé par le front patriotique rwandais dans le but de se rapprocher de la population et le Kiyovu sport dirigé par l'ancien secrétaire général du MRND, le parti du défunt président Juvénal HABYARIMANA.

Le tournoi a été un franc succès sans heurt. Les jeunes n'avaient qu'un seul objectif en vue, offrir un beau spectacle au public et, bien entendu, gagner. Dans les tribunes, les spectateurs ont oublié, le temps d'un match, les souffrances, l'opposition et la rivalité quotidienne et ont tout simplement apprécié le spectacle sur le terrain de jeu.

A ce propos, George WEAH, superstar du football et ambassadeur de l'UNICEF ; dernièrement candidat aux élections présidentielles au Libéria s'est exprimé dans ces propos :

« Je voudrai faire comprendre aux jeunes qu'il vaut mieux tirer dans les buts plutôt que de s'en mettre aux armes et tirer sur son prochain »<sup>30</sup>.

Il savait que le football pouvait servir de force motrice pour la paix et le fair-play.

#### **IV.6. Le sport, la paix et le monde diplomatique**

Le sport est un langage universel, il existe depuis longtemps un lien étroit entre le sport et la paix. La capacité du sport à transcender les cultures permet aux programmes sportifs de combler les fossés sociaux. En conséquence, le sport peut constituer un puissant moyen de promotion de la paix, tant de manière symbolique, au plan mondial que de manière pratique au sein des communautés.

L'utilisation du sport pour promouvoir la paix est extrêmement efficace dans le cadre des programmes au niveau communautaire, car ces programmes impliquent directement les personnes touchées par les conflits et la tension sociale. Le sport est souvent dénié en périodes d'instabilité, et pourtant il crée un sens de normalité, particulièrement chez les jeunes. Les programmes de sport offrent une structure dans un environnement déstructuré et déstabilisateur, et servent de vecteur pour canaliser les énergies et les détourner de l'agression ou de l'autodestruction.

Par la même occasion, ils permettent de développer les aptitudes et les valeurs de l'individu qui sont nécessaires pour éviter les conflits et assurer la paix. Différents groupes bénéficient particulièrement des programmes de sport au service de la paix.

Chez les réfugiés et personnes déplacées les bienfaits psychosociaux de la pratique du sport permettent d'atténuer le traumatisme résultant de la fuite et l'angoisse liée au déplacement. Les programmes de sport constituent une activité positive et productive pour les réfugiés et les personnes déplacées, et atténuent nombre de problèmes auxquels ils sont confrontés, dont la violence, la limitation de l'accès à l'éducation et la dislocation de la structure familiale.

Le sport sert de pont entre les réfugiés et les communautés d'accueil, en offrant l'opportunité de participer à des activités constructives. A titre d'exemples, en Thaïlande, le HCR s'est employé à cordonner des « matchs amicaux » entre les groupes de réfugiés du camp de Tham Him et la population autochtone de Suan Phung.

Au plan mondial, le sport peut constituer un puissant symbole pour la paix. Reconnaissant que le sport peut contribuer à, l'édification d'un monde pacifique et meilleur, l'Assemblée générale des Nations Unies a depuis 1993, ravivé la Trêve olympique en prélude aux jeux olympiques. A l'échelon mondial, on s'accorde de plus en

---

<sup>30</sup>FIFA (2004), Rapport mondial sur le développement du sport 2004, Décembre 2004, p.36

plus à reconnaître le pouvoir du sport en tant que messenger international de la paix : le sport a réussi à réunir les Corées à plusieurs occasions ; en 2000, la Corée du Nord et la Corée du Sud ont défilé ensemble à l'unisson, lors des cérémonies d'ouverture des jeux de Sydney; en 2003 lors de jeux pan asiatiques, les équipes de la Corée du Nord et de la Corée du Sud défilaient Côte à côte lors de la cérémonie d'ouverture; un match de Ping pong a été l'élément déclencheur de la reprise des liens diplomatiques entre la chine et les Etats-Unis, et les enfants israéliens et palestiniens se rassemblent régulièrement pour jouer au soccer ;

le doublet Pakistano-Israélien de tennis constitué de Aisam Ul-Haq Quereshi et Amir Hadad, connu au plan mondial comme une initiative de paix par deux hommes à la raquette, a servi de modèle positif à imiter au sein des pays respectifs.

En tant que langage international, le sport devrait être considéré comme un moyen pratique pour faire passer les messages de paix et rechercher des solutions non violentes aux problèmes. De même on voit de quelle façon le sport est utilisé pour rehausser la vie des réfugiés, aider à réintégrer les enfants soldats afin d'assurer l'éducation pour la paix dans les zones de conflits.

A ce propos George WEAH insiste en disant : « Nous avons pu constater que le football devançait la politique et qu'il guérissait les blessures, même lorsqu'elles étaient très profondes »<sup>31</sup>

Le chapitre suivant, analyse en détail la contribution potentielle du sport au développement sur le plan sanitaire, social, économique et éducatif. Il donne un aperçu du rôle croissant que jouent les activités sportives dans la politique nationale des gouvernements et dans bien des programmes des Nations-Unies et cristallise les enseignements tirés.

---

<sup>31</sup>FIFA (2004), Rapport mondial sur le développement du sport 2004, Décembre 2004, p.36

## **CHAPITRE V. LE SPORT ET LE DEVELOPPEMENT**

### **V.0 Introduction**

Le sport contribue directement à la poursuite des objectifs du Millénaire pour le développement. Il existe un mouvement grandissant qui reconnaît le sport comme un outil important pour le développement, la santé et la paix. En effet, le sport se voit rapidement devenir de plus en plus reconnu comme un moyen novateur, le plus simple, économique et efficace à atteindre des objectifs de développement. Tous les jours, partout à travers le monde nous avons des exemples de l'impact positif que peut avoir le sport sur les enfants et les communautés dans les situations les plus défavorisées. En tant que l'un des aspects les plus riches et les plus développés de la société civile et un puissant réseau international d'acteurs et d'organisation du secteur privé, le sport ouvre de nouvelles possibilités de partenariats novateurs pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

### **V.1 Le sport et la santé**

Le sport et l'activité physique sont essentiels pour améliorer la santé et le bien-être, un objectif qui fait partie intégrante des O.M.D. Une activité sportive et physique judicieuse peut contribuer largement à la prévention et à la guérison d'un grand nombre de principales maladies non transmissibles du monde. Les études montrent qu'une participation régulière à des programmes d'activité physique présente de nombreux avantages pour tous en matière de santé physique, sociale et mentale. Une telle participation a une incidence positive sur les stratégies visant à améliorer l'alimentation ; à décourager le tabagisme, l'alcoolisme et la toxicomanie et à accroître les capacités fonctionnelles. Par conséquent, l'activité physique est un moyen efficace de prévention des maladies au niveau des individus et un moyen économique d'améliorer la santé publique au niveau des nations.

Le fardeau des soins de santé des affections non transmissibles et évitables, comme les maladies cardio-vasculaires, le cancer, le diabète et les maladies respiratoires chroniques, augmente considérablement dans le monde entier. Selon l'O.M.S : « la mortalité, la morbidité et l'invalidité résultant de ces grandes maladies représentent près de 60 % de tous les décès et 43% de toutes les maladies à l'échelle mondiale. Ces chiffres devraient grimper à 70 % et 60% respectivement d'ici à 2020.»<sup>32</sup>

---

<sup>32</sup> Nations unies 2003 ; op.cit, p.20

### V.1.1 Les effets thérapeutiques du sport

Les exercices physiques sont parfois employés en médecine comme moyen thérapeutique. Ils sont aussi employés comme moyen de rééducation en kinésithérapie. Malheureusement, dans le monde, plus de 60 % des adultes n'exercent pas un niveau suffisant d'activités sportives et physiques, surtout en raison d'un changement de mode de vie et, en particulier, de l'inactivité au travail, de loisirs sédentaires, comme la télévision et l'ordinateur, et de l'utilisation excessive de mode de transport "passif". Ce mode de vie sédentaire contribue à l'obésité.

Le rôle thérapeutique de l'éducation physique se manifeste dans la gymnastique.

« Nous n'avons à nous occuper de la gymnastique qu'en tant que procédé heureux d'arriver à des résultats médicaux, soit qu'elle permette de remédier à certaines maladies et à certains états défectueux et imparfaits de l'organisme et constitue la gymnastique thérapeutique. Elle devient gymnastique hygiénique. »<sup>33</sup>

« La coordination de notre organisme est basée sur l'entière activité de toutes ses parties et de tous les organes. »<sup>34</sup>

L'entière activité du corps (mouvements, actions musculaires) est bien plus indispensable que l'activité de l'esprit. Les activités physiques et sportives constituent un remède efficace contre les accumulations nuisibles à l'organisme.

#### a. Le sport et l'hygiène physique.

Le sport intervient sur la réduction des déficiences morphologiques et organiques, à l'acquisition d'un état de santé supérieur à celui du simple équilibre de santé. Il aide dans l'acquisition des différentes capacités biomotrices dont la force, l'endurance, la souplesse, la vitesse et la coordination. Il participe dans la compensation des tensions causées par le travail intellectuel. Il occasionne la libération des déchets par la transpiration et il évite la perte d'appétit.

---

<sup>33</sup>SCHREBER, DGM. ; Gymnastique de chambre, médecine et hygiène, Librairie de l'académie de Médecine, Paris, 1983, p.10

<sup>34</sup> Idem p.149

## **b. Le sport et l'hygiène mentale**

Le sport aide à maintenir la santé en :

- augmentant la joie de vivre ;
- chassant l'humeur morose du moment ;
- effaçant les soucis familiaux ou professionnels etc.

Bref, le sport constitue un excellent remède à la tension émotionnelle et nerveuse.

### **V.1.2. Avantages du sport et de l'activité physique pour la santé**

La pratique du sport comporte de nombreux avantages pour la santé. L'activité physique peut réduire le risque d'une mort prématurée due à des maladies non transmissibles et le risque de contracter des affections comme les maladies cardiovasculaires, le cancer et le diabète, ainsi que les stress, l'anxiété et la dépression. Elle permet également de prévenir et d'atténuer l'hypertension, de maîtriser son poids, de prévenir et contrôler l'ostéoporose et de gérer la douleur chronique.

Bien que le sport et l'activité physique soient essentiels pour tous, sans distinction d'âge, de capacités, de sexe ou d'origine sociale, certains groupes en bénéficient plus que d'autres.

Par exemple :

- Chez les jeunes, l'activité physique améliore la santé des os, le fonctionnement du cœur et de poumons ainsi que les fonctions motrices et cognitives.
- Chez les femmes, elle contribue à la prévention des fractures de la hanche et les effets de l'ostéoporose.
- Chez les personnes âgées, elle renforce les capacités fonctionnelles, contribuant ainsi à préserver la qualité de vie et l'autonomie.

### **V.1.3. Les avantages économiques du sport pour la santé**

Les études médicales montrent que l'exercice d'une activité physique dans le cadre d'un mode de vie globalement sain est le moyen le plus économique et le plus durable d'enrayer la progression des maladies non transmissibles. La promotion de la santé publique par la multiplication des possibilités d'activité physique présente des avantages économiques considérables, surtout dans les pays en développement où les ressources allouées à la santé sont déjà insuffisantes, d'où l'importance particulière de la prévention.

En plus d'améliorer la santé publique et de réduire les coûts des soins de santé, le sport et l'activité physique présentent également des avantages économiques considérables découlant des gains de productivité.

« Par exemple, aux Etats-Unis, où l'inactivité physique a accru de 75 milliards de dollars des Etats-Unis des frais médicaux en 2000, on estime que 1 dollar consacré à l'activité physique fait économiser 3,20 dollars en frais médicaux.

Au Canada, on estime que l'activité physique entraîne des gains de productivité équivalents à 513 dollars canadiens par travailleur et par an, grâce à la réduction de l'absentéisme, du renouvellement des effectifs et des blessures, mais aussi grâce à la hausse de la productivité. »<sup>35</sup>

Par conséquent, le sport comporte non seulement des avantages réels pour les individus, mais aussi des avantages économiques importants pour les entreprises, les collectivités et les nations.

Afin de mettre en évidence l'importance du sport et de l'activité physique pour la santé, l'Organisation Mondiale pour la Santé (O.M.S) a placé la journée mondiale de la santé 2002 sous le thème "pour votre santé, bougez !", et la journée mondiale sans tabac 2002 sous le thème "pour un sport sans tabac."

En 2003, l'O.M.S a élargi l'initiative "pour votre santé, bougez !" afin de promouvoir une participation soutenue à l'activité physique et au "sport pour tous" dans tous les Etats membres, dans le cadre d'une démarche intégrée de prévention des maladies non transmissibles, de promotion de la santé et du développement socio-économique. Cette initiative exhorte les Etats à célébrer chaque année une journée "pour votre santé, bougez !", à promouvoir l'exercice physique comme activité essentielle pour la santé et le bien-être et à adopter des stratégies mondiales et nationales axées sur un partenariat pour la bonne alimentation, l'activité physique et la santé.

## **V.2 Le sport et l'éducation.**

L'éducation est essentielle pour réaliser les O.M.D et le sport a une place naturelle dans l'éducation.

Le sport est également un puissant instrument d'éducation publique, et les événements sportifs peuvent effectivement accroître la prise de conscience et galvaniser l'appui et l'action pour des causes essentielles.

---

<sup>35</sup> Santé Canada (1998), Improving the Health of Canadians through Active Living; Ottawa, 1998, p7

### V.2.1 Le sport, l'éducation et l'éducation physique

L'éducation physique est un volet essentiel d'une éducation de qualité et fait partie intégrante de l'apprentissage continu. En négligeant l'éducation physique, on réduit la qualité de l'éducation, ce qui a éventuellement un impact négatif sur la santé publique et les budgets alloués à la santé.

Dans les programmes scolaires, l'éducation physique est la seule matière spécifiquement axée sur le corps humain : elle enseigne aux jeunes le respect du corps, leur corps et celui de l'autre, et les aide à relever de nombreux défis auxquels ils sont confrontés ; y compris la menace du VIH/SIDA et des autres maladies transmises sexuellement, ainsi que les dangers du tabac et de la drogue. En donnant aux élèves la possibilité de faire du sport à l'école, on s'assure qu'ils reçoivent une éducation complète axée sur le développement du corps et de l'esprit.

En outre, il a été largement démontré qu'il existe des corrélations positives entre l'activité sportive et les résultats scolaires.

Une étude a constaté que les enfants de 6 à 12 ans qui ont au moins cinq heures d'activité physique par semaine obtiennent de meilleures notes que ceux qui ont moins d'une heure d'activité physique. De façon plus générale, les études montrent qu'en consacrant plus de temps à l'éducation physique dans les écoles on ne réduit pas les notes dans les matières intellectuelles, mais on améliore la capacité d'apprentissage et de rétention de l'information chez certains élèves.

En revanche, l'éducation physique est de plus en plus marginalisée dans le système éducatif malgré l'impact positif du sport sur l'éducation et le développement.

Les recherches effectuées dans 126 pays montrent que la marginalisation de l'éducation physique est quasi universelle.

La raison primordiale de cette marginalisation réside dans le fait que l'éducation physique est souvent considérée comme une activité non productive et non intellectuelle et, par conséquent, comme un volet non essentiel de l'éducation, bien qu'elle soit une obligation juridique dans plus de 100 pays sur les 126 étudiés.

En janvier 2003, l'UNESCO a organisé une table ronde ministérielle regroupant des représentants de 103 pays. L'un des 3 principaux sujets examinés était l'importance de remédier à la marginalisation de l'éducation physique, compte tenu de son efficacité en tant qu'outil de promotion de la santé et du développement physique et d'acquisition des valeurs nécessaires à la cohésion sociale et au dialogue interculturel.

En définitive, l'éducation est un excellent moyen de mettre en pratique de nombreuses aptitudes qui sont considérées comme des objectifs nécessaires d'un système d'éducation moderne, à savoir le travail d'équipe, la coopération ; la résolution des problèmes et l'instauration de la confiance. Ces aspects de l'apprentissage font appel aux connaissances, mais les connaissances seules ne suffisent pas ; l'éducation physique est un moyen très pratique d'inculquer ces aptitudes.

### V.3. Le sport et le développement socio-économique durable

Le développement effectif doit être durable et centré sur l'être humain. Pour promouvoir le développement socio-économique durable, il faut satisfaire les besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins, et, pour promouvoir le développement humain, il faut offrir à tous les membres de la société plus de choix et de possibilités, ainsi que les conditions propices à la longévité et à l'épanouissement.

« En effet, le sport est un catalyseur du développement économique. A l'échelle mondiale, le secteur sportif est évalué à 36 milliards de dollars américains, et, selon les prévisions, il enregistrera un taux de croissance annuelle de 3% à 5%.»<sup>36</sup>

Font partie de ce secteur la fabrication d'articles sportifs, les services liés au sport, le développement des infrastructures et les événements sportifs ; y compris les retombées attribuables aux spectateurs, aux promoteurs, aux vendeurs et aux médias. Ces aspects de l'économie sportive sont liés entre eux et contribuent au développement du sport en même temps qu'ils en bénéficient.

Les relations entre les différents éléments du secteur sportif sont éminemment efficaces lorsqu'elles sont exploitées à l'échelon local en raison des économies d'échelle existantes. A titre individuel, chacun de ces éléments peut créer des activités, des emplois et de la richesse. Quand plusieurs éléments participent à une même stratégie, il devient possible de réaliser des gains économiques supplémentaires grâce aux synergies qui en résultent. Le sport a un impact potentiel encore plus important sur l'économie locale quand il est appuyé par des stratégies nationales de « sport pour tous ».

Ainsi, le sport est un instrument efficace de création d'emploi. Par exemple ; à JONAVA en Lituanie l'ONU Habitat a participé à la création de zones récréatives pour offrir à tous des espaces à utiliser gratuitement, favorisant ainsi l'équité et l'intégration sociales. En développant ces zones on a accru les possibilités d'emploi pour les chômeurs et intégré la formation professionnelle et l'expérience de travail dans le domaine de l'environnement, enseignant ainsi des aptitudes de plus en plus en demande dans la région.

« En Albanie, le gouvernement, l'ONU « Unione Italiana Sport per Tutti » et l'OIT recourent au sport pour aider les jeunes à combattre les effets négatifs de la transition vers l'économie de marché, notamment le chômage des jeunes qui atteint 25%, la consommation de drogue et la pauvreté. »<sup>37</sup>

En plus de stimuler la croissance économique, les programmes sportifs bien conçus renforcent les capacités humaines de base, créent des relations interpersonnelles et inculquent des valeurs fondamentales et des aptitudes à la vie pratique. Ils constituent un précieux outil de promotion du développement social et de renforcement de la cohésion

<sup>36</sup> Nations unies 2003, *op.cit.*, p.30

<sup>37</sup>Nations unies 2003, *op.cit.*, p.31

sociale, surtout quand ils sont réalisés avec les jeunes. Collectivement, les avantages de ces programmes constituent un puissant moyen de combattre l'exclusion sociale, de réintégrer les groupes marginalisés dans leurs collectivités. En outre, le sport peut être un moyen d'intervention efficace dans la décision de consommer ou de ne pas consommer de la drogue et permet de combattre les causes de la criminalité juvénile en aidant les jeunes désenchantés à nouer des relations positives avec les adultes et avec d'autres jeunes.

Tenez par exemple :

« En Georgie, plus de 46.000 enfants venant de 2.028 écoles ont participé à des tournois de football régionaux appuyés par des organismes gouvernementaux, l'UNICEF, les entreprises et les ONG. Ces tournois avaient pour but d'encourager les jeunes à adopter un mode de vie sain et de communiquer le message que le tabac, l'alcool et la drogue ne procurent pas un plaisir comparable à la satisfaction extraordinaire de marquer le but de la victoire.

Au Royaume-Uni, une étude récente a montré que dans les zones à forte criminalité, les programmes sportifs contribuent à réduire la criminalité juvénile, le vandalisme et la délinquance et empêchent de nombreux jeunes de récidiver.

Au Brésil, l'UNICEF appuie un centre de détention pour jeunes contrevenants. Après les cours, ces derniers jouent au football, apprennent le judo et pratiquent la gymnastique, ce qui les aide à canaliser leurs frustrations et à apprendre de nouvelles façons de gérer la colère. »<sup>38</sup>

#### **V.4. Le sport, facteur de communication**

En raison de son attrait quasi mondial, de son pouvoir de mobilisation et de ses multiples associations positives, le sport constitue l'un des plus puissants outils de communication au monde. Mis ensemble, ces facteurs confèrent au sport la capacité de toucher un éventail de publics de différentes manières, particulièrement des groupes qui, autrement, sont difficiles à atteindre. Tout seul, le sport a la capacité de véhiculer des messages tels que la coopération, la coexistence, ou la manière de gérer la victoire ou la défaite avec grâce.

Comme le dit MAGNANE, « Le sport est un phénomène social qui imprègne profondément la vie quotidienne de l'homme. Sa présence s'impose à ceux qui le pratiquent aussi bien qu'à ceux qui ne le pratiquent pas. »<sup>39</sup>

Dans son opinion, nous pensons que Georges MAGNANE fait allusion aux activités sportives qui regroupent les gens aux conditions sociales différentes émanant de différents milieux.

---

<sup>38</sup> Idem

<sup>39</sup> MAGNANE (G) ; *Sociologie du sport* ; Paris ; PUF, 1964, p50

### **V.4.1. Sport et plaidoyer**

De nombreuses institutions collaborent avec succès avec les milieux du sport dans le domaine de la communication, en sensibilisant aux questions essentielles par des initiatives aux plans mondial et local. Le sport peut être utilisé comme support pour véhiculer des messages de plusieurs manières, notamment par la mise à contribution des athlètes en tant qu'ambassadeurs itinérants ou porte-parole. La popularité des vedettes sportives leur permet d'atteindre effectivement des publics variés ainsi que d'attirer l'attention des médias.

Outre la sensibilisation à certaines questions, les athlètes qui servent de porte-parole peuvent susciter l'intérêt de leurs pairs et des autres membres de l'équipe, et contribuer aux efforts de mobilisation des ressources.

Ainsi par exemple :

A l'échelle mondiale, le PNUD collabore avec Ronaldo et Zinédine Zidane, stars de football, en tant qu'ambassadeurs de bonne volonté pour soutenir les efforts de réduction de la pauvreté et plaider en leur faveur.

L'OIT œuvre en partenariat avec la FIFA et la CAF pour la promotion de la campagne « carton rouge pour le travail des enfants » qui, à la faveur de la Coupe d'Afrique des Nations 2002 au Mali, a mis à contribution pour diffuser son message des promoteurs, des médias et des promotions à l'occasion des matchs et des rencontres nationales et locales de football.

La campagne du HCR intitulée « Wannabe » en Argentine, Australie, Allemagne, Grèce et en Espagne utilise des images d'enfants réfugiés jouant au football pour susciter de la compassion pour les réfugiés.

La campagne de sensibilisation publique de l'Office des Nations-Unies contre la Drogue et le Crime (ONUDD) intitulée « Le sport contre drogue » utilise les célébrités du monde du sport ainsi que les événements sportifs dans plus de 40 pays pour promouvoir des choix de mode de vie positif et une vie sans drogue.

### **V.4.2. Sport et mobilisation sociale**

Le sport constitue un moyen particulièrement efficace pour soutenir les efforts de mobilisation sociale. Le pouvoir rassembleur du sport en fait un instrument utile pour mobiliser les communautés en faveur des initiatives publiques directes. Il permet de diffuser à grande échelle des messages et de mettre en œuvre des programmes en faveur d'un large éventail de personnes tant au plan local que national, en rassemblant différentes catégories de personnes dans un environnement divertissant favorable.

Qu'il s'agisse d'un élément complémentaire d'un événement sportif existant ou d'une manifestation sportive spécialement organisée afin de soutenir des efforts de mobilisation,

les plates-formes que constituent les activités sportives offrent un moyen pratique et économique pour délivrer à des groupes difficiles à atteindre des informations et des programmes d'importance vitale, dans une atmosphère détendue et familière.

A titre d'exemple :

« A Nairobi, au Kenya, le fonds allemand de la population et l'ONU-Habitat ont organisé un championnat de football pour les jeunes sans abri exposés à la prostitution, à la violence et au VIH/SIDA. Regroupant plus de 1000 enfants de la rue, les tournois ont offert aux organisations la possibilité de fournir de services et un appui, ce qui dénote l'importance de créer un environnement favorable pour les activités sportives qui peuvent servir de vecteur pour la sensibilisation et la mobilisation sociale.

Au Ghana, les membres du gouvernement, l'OMS, l'UNICEF, le Fonds du Millénaire pour les vaccins et l'Association internationale pour le droit au jeu de l'enfant ont organisé des manifestations sportives en vue de mobiliser les communautés rurales aux fins de bénéficier du programme de vaccination. Plus de 4000 personnes ont pu être vaccinées en une journée. »<sup>40</sup>

---

<sup>40</sup> Nations unies 2003, *op.cit*, p.31

## **2<sup>ème</sup> PARTIE : CADRE PRATIQUE**

## II<sup>ème</sup> PARTIE : CHAP.VI. CONSIDERATION METHODOLOGIQUE

### VI.1. PROBLEMATIQUE

Notre culture étant jalonnée d'activités codifiées, on pourrait dire que l'on ne peut pas ignorer que l'importance du sport en général et du football en particulier, au point de vue socio-politique, est sans conteste un élément moteur dans le rapprochement des gens, contribue à l'éducation de la jeunesse et constitue une source de recettes monétaires

Nous pensons ainsi qu'une politique bien définie du sport national pourrait contribuer au développement socio-politique et par conséquent à l'accroissement économique de notre pays.

Comme nous l'avons déjà dit, beaucoup de gens ignorent ce que c'est le sport dans une société moderne. Pourtant, le sport au Rwanda souffre de la sous information et de l'encadrement insuffisant de la population en oubliant que le sport peut être un facteur dans la poursuite des objectifs du millénaire pour le développement (O.M.D). A part que le sport joue un grand rôle au point de vue social par ses moyens de pousser les gens à s'entraider, à s'entendre, à se connaître ; il a aussi des avantages économiques pour la santé et contribue à l'éducation de la jeunesse.

Le sport est un domaine dans lequel on devrait attacher une grande importance. Lorsqu'il y a une crise socio-politique ou économique, le sport est parmi les facteurs pouvant aider dans la résolution de tous ces problèmes.

Les autorités financent le sport pour qu'il y ait de bonnes performances mais le discours qui accompagne ces moyens ne va pas dans le sens de promotion de la santé. de l'économie...

Mais, si ces facteurs s'ajoutaient à ceux déjà promus jusqu'ici : rayonnement du Rwanda, réconciliation,... on aura des résultats beaucoup plus intéressants.

Maintenant, l'impression est qu'on s'intéresse beaucoup plus à la performance au détriment du sport de masse.

Notre travail intitulé « **L'ANALYSE DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU RWANDA VUE SOUS L'ANGLE POLITIQUE : cas du football** » nous a été inspiré par un souci profond et permanent de percer les mystères du sport en général et du football en particulier afin de découvrir son apport sur le plan socio-économique en général et individuel en particulier.

La problématique de notre travail consiste donc à se demander si dans sa forme, son organisation et sa réglementation actuelles au Rwanda, la pratique sportive peut contribuer à la poursuite des objectifs du millénaire pour le développement (O.M.D).

Dans les documents de notre politique nationale, l'importance du sport n'est pas perceptible à tous les points de vue.

Dans notre travail, les sportifs de Kigali nous occupent dans l'évolution de leur succès et de leur échec en matière socio-politique de leurs membres.

A notre avis, nous pensons que le sport est un facteur économique, social et éducatif, mais également facteur politique. Il existe une relation de cause à effet entre la pratique sportive et une politique bien définie. Pour le cas de notre pays, la vérification de cette relation nous pousse à nous poser les questions suivantes :

- Est-ce que, le peuple rwandais, les décideurs politiques se rendent compte réellement de l'importance du sport ?
- Comment la pratique sportive contribue-t-elle à la poursuite des objectifs du millénaire ?
- Les corps administratifs et techniques sportifs, les membres et sympathisants, etc. subissent-ils les mêmes influences sociales que les joueurs ?
- Pendant les jeux et les entraînements, quelle est sa contribution pour la santé, l'éducation et l'économie d'une société ?

De telles interrogations nous conduisent à poser les hypothèses de recherche de notre travail.

## **VI.2 Hypothèses de recherche**

Après avoir identifié les problèmes, nous pouvons émettre des hypothèses de recherche. Celles-ci nous aident à répondre provisoirement aux questions posées. D'après la définition de G. DELANDSHEERE, l'hypothèse est « une affirmation provisoire concernant la relation entre deux ou plusieurs variables »<sup>41</sup>. Pour G. DELANDSHEERE, l'objectif de la recherche est de venir à bout, de confirmer, d'infirmer ou de nuancer cette hypothèse. Pour notre cas, l'observation quotidienne se base sur la vie de certains sportifs pratiquants et leurs sympathisants.

La plupart d'entre-eux ont des bonnes relations sociales avec les autres membres de la société. Ceci nous a conduit à poser les hypothèses suivantes :

---

<sup>41</sup>.DELANDSHERE (G) ; Introduction à la recherche en éducation ; éd.Armand colin, Paris ; 1982, p.21

### **VI.2.1. Hypothèse générale**

Elle est ainsi libellée : **"la pratique sportive massive et surtout celle du football pourrait beaucoup plus contribuer à la réalisation de la politique générale du développement du Rwanda conformément à la vision 2020"**

### **VI. 2.2. Hypothèses opérationnelles**

- La pratique sportive en général et du football en particulier est l'un des moyens qui favorisent le rapprochement des gens,
- La pratique sportive en général et du football en particulier est l'un des moyens qui permettent le développement économique,
- La pratique sportive en général et du football en particulier contribue à l'éducation de la jeunesse.

### **VI.3. Les Variables**

Nous devons signaler que notre travail n'a pas de variables parce que les enquêtes préliminaires nous ont montré que toutes les catégories de pratiquants et sympathisants ont une même vision sur l'impact de la pratique sportive sur la vie socio-politique.

### **VI.4. Univers d'enquête**

Selon MUCCHIELLI, « on appelle univers d'enquête l'ensemble du groupe humain concerné par les objectifs de l'enquête »<sup>42</sup>

Dans notre travail, nous avons ciblé un groupe détenant en leurs sein le plus d'information que nous cherchons, il s'agit des membres des groupes sportifs de Kigali appartenant aux différents clubs amateurs de football tels que : KARIBU F.C, IMENA, INGENZI, IMPUZAMUBANO, SOLIDALITE UBUMWE, TONIC, DESPERADOS, IMIKEKE.

Notre enquête a porté sur une population qui s'élève théoriquement à 373 personnes au total soit :

- 70 personnes pour KARIBU F.C
- 63 personnes pour SOLIDARITE UBUMWE
- 60 personnes pour IMPUZAMUBANO
- 48 personnes pour IMIKEKE
- 38 personnes pour IMENA
- 35 personnes pour DESPERADOS
- 32 personnes pour TONIC
- 27 personnes pour INGENZI

---

<sup>42</sup> MUCCHIELLI (R) ; le questionnaire dans l'enquête psychosociale ; connaissance du problème, E.S.F, Paris, 1973, p.16

Cette enquête a été menée pour une recherche concernant l'influence de la pratique sportive sur la politique. Elle a été menée au mois d'Avril de l'année 2006.

**Tableau N° 1 : La population d'enquête.**

<b>Clubs sportifs</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
KARIBU F.C	70	18,7
SOLIDARITE UBUMWE	63	16,8
IMPUZAMUBANO	60	16
IMIKEKE	48	12,8
IMENA	38	10,1
DESPERADOS	35	9,3
TONIC	32	8,5
INGENZI	27	7,2
<b>TOTAL</b>	<b>373</b>	<b>100</b>

#### **VI.5. Détermination de l'échantillon**

Etant donnée qu'il était difficile de toucher notre population d'enquête eu égard aux moyens matériels, et au temps dont nous disposons, nous avons été obligés de construire un échantillon. C'est-à-dire ; « Limiter l'enquête à un petit nombre de personnes » et selon DELANDSHEERE, « échantillonner c'est choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'événements dont l'observation entière permet de tirer des conclusions (inférences), applicables à la population entière (Univers), et à l'intérieur duquel le choix a été fait »<sup>43</sup>

REUHLIN M. quant à lui, affirme que : « la meilleure méthode d'extraction d'un échantillon représentatif consiste à extraire des éléments au « hasard » de la population. Il continue en disant qu'au hasard ne signifie pas n'importe comment sans choix délibéré. Cette dernière expression signifie ici que tous les éléments de la population ont les mêmes chances, les mêmes probabilités d'être extraits »<sup>44</sup>

<sup>43</sup> DELANDSHERE (G) ; Introduction à la recherche en éducation ; V<sup>aine</sup> éd. , Revue augmentée, Armand colin, Paris, 1982, p.381

<sup>44</sup> REUHLIN (M), Précis de statistique, Paris, 1976, p.164

CIRCOUREL lui, met un accent particulier sur le caractère de représentant visé et affirme que :

« Un échantillon de 1/10 ou 1/20 de la population parente est suffisamment représentatif à condition qu'il garde les caractéristiques de la population et qu'il ne soit pas inférieur à trente sujets. »<sup>45</sup>

Pour notre cas, nous avons voulu chercher les informations auprès de la population des groupes sportifs pré-cités. Dans le souci d'avoir une population maniable, nous avons réduit au hasard notre population à plus ou moins 1/10 de la population parente (373 sujets). Cela nous a permis de garder un échantillon de 38 individus.

**Tableau N° 2 : Le tableau récapitulatif de l'échantillon**

<b>Clubs sportifs</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Pourcentages</b>
KARIBU F.C	7	18,4
SOLIDARITE UBUMWE	7	18,4
IMPUZAMUBANO	6	15,7
IMIKEKE	5	13,1
IMENA	4	10,5
DESPERADOS	4	10,5
TONIC	4	10,5
INGENZI	3	7,8
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>100</b>

## **VI. 6. Outil de travail**

Dans le domaine de la recherche scientifique, dès que nous avons émis les hypothèses, nous recourons aux instruments de travail pour les vérifier. Les instruments les plus utilisés sont : l'observation, l'interview, ou l'entrevue, le questionnaire et parfois l'un combiné à l'autre, etc.

Aucune méthode de recherche n'est parfaite en soi. Ceci se justifie dans la mesure où il n'existe pas de méthode qui puisse être convenable à toutes les situations de recherche. C'est au chercheur donc de savoir l'utiliser avec une connaissance approfondie de ses limites et l'appliquer à une recherche appropriée.

Malgré les inconvénients que présente l'utilisation du questionnaire (la perte, la mauvaise compréhension des questions, l'imprécision des réponses, etc.). Pour le cas de notre enquête, nous avons jugé efficace de les minimiser et choisi le questionnaire.

<sup>45</sup> AU CIRCOUREL, Method and measurement in sociology, Av. Free, Press, 1984, p.97

Ce choix a été fait parce que l'exigence de notre travail nous pousse à récolter un grand nombre d'informations et donne à l'enquêté un temps suffisant pour répondre d'une façon réfléchie. De plus, le questionnaire offre à l'enquêteur la facilité dans son travail de dépouillement et d'interprétation des données.

Notre questionnaire est composé d'un certain nombre de questions dont le choix de types de questions est spécifique à notre enquête. Ainsi, nous avons trois types de questions : les questions fermées, les questions semi-fermées, les questions ouvertes.

- Les questions fermées visent au choix de réponses le plus simple parmi les données fournies par l'enquêteur. Elles comprennent les renseignements factuels, les jugements, l'approbation, la désapprobation, la position de l'enquêté, etc.
- Les questions semi-fermées comportent deux types de questions à la fois fermée et ouverte. La partie fermée renferme les réponses principales et celle ouverte permet de recueillir des ajouts libres. Avec ces types de questions, l'absence des réponses n'existe pas, ce qui est un avantage.
- Pour les questions ouvertes, elles donnent aux enquêtés une liberté de répondre. Il s'agit ici de laisser l'enquêté fournir toutes les réponses possibles dont il dispose.

## **VI. 7. Le déroulement de l'enquête**

Après l'élaboration du questionnaire, nous l'avons soumis à notre population d'enquête. A chaque questionnaire était attaché une petite lettre dans laquelle nous invitons nos enquêtés à bien vouloir répondre personnellement et franchement à nos questions tout en garantissant l'anonymat.

En ce qui concerne le mode d'administration du questionnaire, nous avons fait beaucoup de contacts avec les encadreurs des clubs amateurs cités précédemment, afin d'avoir l'effectif total des membres desdits clubs.

Un autre problème, était de traduire notre questionnaire en Kinyarwanda dont tous les membres comprennent ; car étant à cheval entre deux cultures, nous nageons entre deux langues : le Kirundi et le Kinyarwanda.

Dans ces tâches qui ne nous ont pas été faciles, nous avons eu recours aux différents dirigeants et encadreurs de ces équipes amateurs du football à qui nous avons chargés de traduire le questionnaire pour les membres ne comprenant pas le Français, et à qui nous avons remis les questionnaires.

Pour récupérer tous les exemplaires sans beaucoup de difficultés, ce qui n'a pas été le cas, nous avons demandé à nos enquêtés de remettre le questionnaire aux entraîneurs des équipes ou les chefs des groupes sportifs qui avaient voulu nous aider dans la récolte du

questionnaire dans leurs groupes sportifs. C'est d'ailleurs cette assistance qui a permis la récupération du maximum possible de nos exemplaires.

### **VI.8. Difficultés rencontrées**

Il ne serait pas superflu de souligner les difficultés rencontrées au moment où nous menions notre enquête.

En effet, le travail n'a pas été facile d'autant plus que certains membres des groupes sportifs amateurs du football nous faisaient passer plus d'une fois pour récupérer les exemplaires de questionnaires distribués. Ils nous faisaient des rendez-vous qui n'ont pas été respectés. Une autre difficulté est que certains de nos répondants refusaient de répondre à nos questions avant que nous leurs expliquions la corrélation entre la politique et la pratique sportive. Une autre difficulté est que certains de nos répondants oublièrent les questionnaires reçus sur les lieux d'entraînement. Pour faire face à ce problème, nous avons dû relancer d'autres exemplaires. Malgré les efforts fournis pour surmonter ces difficultés, nous avons perdu deux questionnaires. Il est aussi important de signaler que les enquêtes se faisaient au Rwanda alors que notre directeur est au Burundi.

## **CHAP.VII. PRESENTATION, ANALYSE ET INTERPRETATION DES RESULTATS**

### **VII.1. Organisation du questionnaire d'enquête en thèmes**

Pour mieux analyser et interpréter les résultats des informations fournis par nos enquêtés, nous avons classé les questions sous trois thèmes à savoir :

**1<sup>er</sup> thème** : L'influence du football sur la vie socio-éducative. Ce thème comprend les questions n° 1, 2, 3, 4 et 5

**2<sup>ème</sup> thème** : L'influence du football sur la vie socio-économique. Ce second thème comprend les questions n° 6, 7,8 et 9.

**3<sup>ème</sup> thème** : les rapports entre le football et la politique. Ce troisième thème comprend les questions n° 10, 11,12 et 13.

**Le thème zéro** comprend les questions d'identification de la population d'enquête.

### **VII.2. Stratégie d'analyse et interprétation des données**

D'après FOULQUIE, « L'interprétation est le travail de penser qui consiste à déchiffrer le sens caché dans le sens apparent, à déployer le niveau de signification littérale »<sup>46</sup>

Quant à nous, nous tacherons de chercher ce qui se cache derrière les informations recueillies afin d'en dégager des avis et considérations. Les conclusions partielles seront tirées sur chaque thème.

Nous signalons également que le pourcentage sera notre procédé mathématique pour évaluer les différents groupes.

Dans le traitement de données, nous avons procédé question par question suivant le modèle ci-après :

1. La lecture des réponses ;
2. Traitement statistique et mathématique des données obtenues ;
3. L'analyse et interprétation des résultants,
4. Conclusion à la fin de chaque thème.

---

<sup>46</sup> FOULQUIE ; Dictionnaire de la langue pédagogique, PUF, Paris, 1991, p. 267

L'analyse qualitative des réponses de nos informations nous a permis d'élaborer des tableaux de fréquence illustrant d'abord la tendance générale des réponses. La lecture des résultats dans les différents tableaux nous a permis de pouvoir les discuter et tirer des conclusions à la fin de chaque thème.

Ces fréquences exprimées en pourcentage constitueront notre procédé pour évaluer les différents groupes de pourcentages. Mais les questions 5, 7 et 9 n'ont pas été traitées à base du tableau, c'était des questions purement ouvertes où on considérait la majorité des réponses semblables pour mieux les analyser, les interpréter et tirer les conclusions.

### **VII. 3. Dépouillement des données et interprétation des résultats du 1<sup>er</sup> thème : « Influence du football sur la vie socio-éducative. »**

**Question n° 1 : Mettez une croix devant une bonne réponse**

*Le football avec ses lois et règles participe-t-il à la construction d'une société harmonieuse et sans violence.*

- *Oui*

- *Non*

- *Neutre*

Cette question, est posée pour savoir si le football avec ses lois, ainsi que ses règles, peut aider à l'édification d'une nation paisible et sans violence, où les valeurs comme : le pardon, la justice et la vérité sont mises en avant.

**Tableau n°3 : Répartition des réponses à la question n°1**

<b>Réponses</b>	<b>Fréquences</b>	<b>Pourcentages</b>
Oui	34	94,4
Non	0	0
Neutre	2	5,5
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

En analysant ce tableau, on remarque que sur 36 enquêtés :

- 34 soit 94,4% approuvent notre proposition
- Aucun de nos enquêtés ne l'ont désapprouvée
- 2 sujets soit 5,5% se sont retenus et ont gardé la neutralité

La lecture de ce tableau n° 3 nous révèle que la majorité de nos informateurs soit 94,4% confirment notre proposition. Nous lisons également qu'une partie moins importante, soit 5,5% de nos informateurs sont neutres face à cette proposition et aucun individu parmi nos informateurs n'a exprimé de désaccord avec notre proposition.

En analysant les réponses recueillies auprès de nos enquêtés, nous décelons de ce tableau que la grande majorité de nos enquêtés sont tout à fait unanimes sur notre opinion, ils affirment que le football avec ses lois et règles porte des effets positifs qui peuvent aider à l'édification d'une société harmonieuse, sans violence, bâtie sur les valeurs telles que : la paix, l'égalité, la vérité et le pardon.

Par cette analyse, le constat est que le football par ses lois et règles façonne l'individu et lui confère bon nombre de qualités.

En respectant les règles et lois du football en particulier et du sport en général, on apprend aussi à respecter ses prochains et à les comprendre quelques soient les différences. Ces affirmations nous conduisent aussi à découvrir la facette éducative du football en particulier et du sport en général.

Nos enquêtés argumentent que par le football, le respect des lois, le respect mutuel, la politesse et la sanction à toutes déviations peuvent transmettre, ou porter des germes à l'individu. L'intériorisation de ces germes aide cet individu à comprendre les autres, à respecter l'adversaire par exemple en cas de défaite ou de victoire. De même avec ces qualités positives et le fair-play, l'individu peut participer efficacement à l'édification d'une société paisible en générale et d'une communauté sportive en particulier, sans violence, tout en mettant en valeur la vérité, l'égalité et le pardon en cas de besoin.

Signalons également que les effets sociaux émanant de la pratique sportive en générale et du football en particulier permettent aussi à apprendre des modèles culturels et éducatifs aux individus. Dans cette logique Roger MUCCHIELLI nous précise que : « la socialisation dont il est question consiste à apprendre les modèles culturels dans la société, où l'individu est appelé à vivre. »<sup>47</sup>

De là, on peut déduire que la socialisation qui émane de la pratique sportive en générale et du football en particulier n'est pas transmise héréditairement.

Au contraire, elle s'apprend par l'éducation et les comportements exemplaires qui n'écartent pas les normes qui régissent la société toute entière. Ces joueurs vont transmettre ces attitudes dans leurs milieux sociaux.

---

<sup>47</sup> MUCCHIELLI (R) ; cité par NZEYIMANA P., cours inédit de sociologie ; UB, I.E.P.S  
1<sup>er</sup> Licence ; 2002-2003

Néanmoins, on ne peut pas dire ici que, tous les sportifs n'ont pas des défauts car des comportements violents et d'indiscipline s'observent quelquefois pendant les matches compétitifs. Le football est pratiqué dans presque toutes les communautés avec l'étiquette de ses qualités éducatives et sociales incontestables. Il a un aspect formatif qui change la mentalité de l'individu. Le football initie les individus à l'usage des règles, au respect des processus et des consignes.

Enfin, le football, d'après nos enquêtes et connaissances peut participer à l'édification d'une société éduquée et sans violence. Il participe par ses effets socialisants à la formation et l'éducation de l'individu, capable de s'opposer à tout mécanisme de destruction sociale.

**Question n° 2 :** *Le football contribue à l'épanouissement humain, il contribue à la formation générale de l'homme ; du point de vue physique, intellectuel et social.*

- *Oui*
- *Non*
- *Neutre*

En posant cette question affirmative, nous avons voulu savoir si le football favorise la culture générale c'est-à-dire l'éducation physique, intellectuelle et morale par conséquent l'épanouissement physique et sociale de l'individu.

**Tableau n° 4 : Répartition des réponses à la question n°2**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	35	97,2
Non	0	0
Neutre	1	2,7
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

A la lumière du tableau ci-dessus, on voit que sur 36 enquêtés :

- 35 soit 97,2% confirment notre proposition
- Aucun de nos répondants n'a exprimé un avis contraire
- 1 soit 2,7% a préféré de garder la neutralité envers notre proposition.

Les opinions recueillies à la question n° 2, nous montrent clairement que le football contribue à l'épanouissement tant physique que social de l'individu c'est-à-dire à l'éducation physique, morale, intellectuelle et sociale.

A l'instar des affirmations de nos enquêtés, nous pouvons dire que le sport en général ou le football en particulier, peut créer un meilleur moment de détente, de distraction et de repos mental. De même, les exercices corporels facilitent une bonne circulation sanguine et un bon système vasculo-respiratoire. Cela ayant pour conséquence l'amélioration de la bonne santé physique et intellectuelle de l'individu.

En outre, la répétition des exercices corporels peut influencer les réflexes, les instincts et améliorer l'intelligence de l'individu. Ainsi, les sœurs de Notre Dame de Namur s'expriment de cette façon : « L'habitude est une facilité acquise par la répétitions à reproduire des actes ou à s'adapter à une situation. Elle facilite les mouvements en intériorisant l'amélioration des instincts et des réflexes. La répartition des mouvements par l'éducation corporelle, c'est acquérir une habitude mieux encore mémoriser. De plus une cognition sans mémoire est une ville sans garnison. »<sup>48</sup>

De cette assertion, on peut dire que la répétition de toute activité, en particulier le football peut faciliter à l'individu l'acquisition de nouvelles habitudes. Avec des habitudes nouvellement créées, l'individu peut améliorer d'autres qualités psychologiques telles que : les réflexes, la mémoire et d'autres qualités physiques.

Comme la majorité de nos répondants le confirme, on peut dire que la formation complète de l'homme issue de la pratique sportive se réalise conjointement sur le corps et sur l'esprit. En formant l'esprit, on forme aussi le corps.

En s'inspirant de l'idée de Platon dans la conception de l'éducation : « Ce n'est pas une âme, ce n'est pas un corps qu'on dresse, c'est l'homme, il ne faut pas en faire deux. »<sup>49</sup>

On voit que la pratique sportive opère une formation complète sur l'individu. Elle met en jeu certaines fonctions cognitives, en l'occurrence l'union de culture physique et culture spirituelle (l'épanouissement physique, intellectuel et social).

Dans le domaine de l'enseignement, des pédagogues et des philosophes comme J.J.ROUSSEAU, J. LOCKE, PESTALLOZI, découvriront la nécessité d'inclure des exercices corporels dans l'éducation des enfants en aide, complément et préparation aux activités intellectuelles.

En guise d'exemple, la pratique sportive en 1946 aux Etats-Unis avait offert une possibilité d'une récréation saine et intelligente, de détourner les jeunes des problèmes

<sup>48</sup> Les sœurs de Notre Dame de Namur, Notion de psychologie et de pédagogie, 1<sup>er</sup> cahier, élément de psychologie, maison d'éd. AD Wesmael-Charlier CSA, Namur, 1939, p.65

<sup>49</sup> PLATON, cité par NSENGIYUMVA A., cours inédit d' Histoire de l'éducation physique et sportive ; UB, I.E.P.S, 1<sup>ère</sup> candidature 1998-1999

sexuels, d'alcoolisme et des influences mauvaises des adultes du cinéma, de la télévision et de la fatigue nerveuse, etc.

Nous ne pouvons pas épuiser tous les exemples des pays où la pratique sportive a été un engin de taille à utiliser dans le but éducatif de l'individu, car la liste est très vaste, mais nous affirmons ici comme nos répondants que, la pratique sportive contribue à l'épanouissement humain et à l'éducation nationale. Elle peut former l'homme du point de vue physique et spirituel.

Ainsi, la répétition des exercices corporels facilite des habitudes qui peuvent produire chez l'individu des effets physiques, intellectuels, sociaux et qui le permettent de s'adapter mieux à une situation contraignante. Enfin, la pratique sportive prépare l'individu à la tâche de la vie sociale, en mettant en valeur des traits de caractères particuliers, utiles pour l'individu et la société. De plus les contacts sociaux, ou la cohésion sociale sont aussi favorables grâce à l'épanouissement physique et sociale issue d'une pratique sportive saine.

**Question n° 3 :** *Le football ou le sport en général peut-il contribuer à l'éducation sexuelle ?*

- *Oui*

- *Non*

- *Neutre*

*Justifiez votre position par un petit commentaire*

**Tableau n° 5 :** Répartition des réponses à la question n°3

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	31	86,1
Non	4	11,1
Neutre	1	2,7
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

En analysant ce tableau, on remarque que sur 36 enquêtés :

- 31 soit 86,1% confirme notre proposition
- 4 sujets soit 11,1% nous disent le contraire
- 1 seul soit 2,7% a préféré de garder la neutralité

Ce tableau n°5, nous montre que la majorité de nos enquêtés affirme que le football ou le sport en général permet et facilite la communication véhicule l'information sur la vie sexuelle ce qui contribue à l'éducation sexuelle.

Sur ce, un des enquêtés nous dit que : « Le club sportif dispose de nombreux atouts, il favorise la communication, l'échange ; par le sport, notre organisme s'habitue à se maîtriser et à freiner les instincts sexuels c'est-à-dire qu'on ne réagit pas simultanément à toute impulsion tant interne qu'externe.

Par l'éducation et les principes stricts acquis par la pratique sportive, l'individu apprend à réfléchir avant d'agir et à dominer les tentations du monde qui l'entoure. De la sorte, la pratique sportive contribue à l'éducation sexuelle et par conséquent la prévention contre le VIH/SIDA. »<sup>50</sup>

Partant de ces propos, on peut dire que le club sportif est une école d'éducation, il établit un pont permettant la communication entre les encadreurs des clubs sportifs et les joueurs, et la communication entre les joueurs.

On remarque donc que le club a une action formatrice et enrichissante au sein de ses membres.

De même, les jeunes qui pratiquent le sport entretiennent généralement des relations particulières et de confiance avec leurs entraîneurs, souvent à la différence de celles qu'ils ont avec d'autres adultes.

Ces relations placent les entraîneurs dans une meilleure position pour discuter des questions délicates, en particulier la sexualité, d'une manière qui permet d'enseigner efficacement la prévention du VIH/SIDA et de prendre en charge ceux qui sont séropositifs. Il est alors important que les dirigeants sportifs soient de vrais éducateurs.

Les programmes de sports bien conçus permettent d'acquérir les aptitudes à la vie pratique, nécessaires pour la prévention et la protection contre VIH/SIDA et de renforcer la prise en compte du sport.

Il ressort des études, par exemples, que : « Lorsque des adolescentes pratiquent le sport, elles finissent par prendre conscience du fait que leur corps est leur bien et qu'elles doivent le respecter, ce qui les encourage à retarder l'activité sexuelle. »<sup>51</sup>

En définitive, on peut constater, d'après les réponses de nos enquêtés et l'affirmation de certains auteurs que, l'efficacité du sport en matière de communication et de mobilisation sociale en fait un outil très efficace pour sensibiliser davantage le grand public au VIH/SIDA. Les ligues sportives et les rencontres réunissent des communautés et offrent un cadre idéal pour les campagnes d'information du public sur la prévention et la protection, qui touchent un grand nombre de personnes de milieux et d'âges divers.

---

<sup>50</sup> Propos d'un enquêté

<sup>51</sup> D. Sabo et al. (1998), The Women's Sports Foundation Report : sport and teen pregnancy, p.16

En outre, les associations positives du sport et le sentiment rependu selon lequel il est dissocié de la politique formelle font que les messages ont plus de chance d'atteindre des populations qui, autrement, auraient été difficiles à toucher. Le caractère participatif du sport en fait également un puissant moyen pour dissiper les incompréhensions au sujet de la maladie et éliminer le stigmat social et la discrimination.

Ainsi donc, à côté de la tactique et de la technique, les sportifs reçoivent un enseignement, des informations à l'hygiène de leur corps, à leur santé, y compris leur sexualité. Par la discipline reçue au sport on est en mesure de suivre les règles de la santé et du jeu. Celui qui enfreint les normes, les règles et valeurs de la société est renvoyé du groupe sportif. Cela veut dire que dans un club sportif on a une certaine discipline, un comportement adapté, suivant une structure organisationnelle du club sportif. On adopte des valeurs positives, on apprend à faire l'hygiène du corps et par là, la maîtrise de ses instincts sexuels, le respect de son corps et de celui d'autrui. Donc le sport contribue à l'éducation sexuelle en occupant utilement l'individu et en créant un climat de confiance.

**Question n° 4 :** *Peut-on lutter contre le VIH/SIDA à travers la pratique du football ou du sport en général ?*

- *Oui*
- *Non*
- *Neutre*

*Justifiez votre réponse par un petit commentaire.*

**Tableau n° 6 : Répartition des réponses à la question n°4**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	30	83,3
Non	4	11,1
Neutre	2	5,5
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

Par la simple lecture de ce tableau, on voit que sur 36 répondants :

- 30 soit 83,3% confirment notre proposition
- 4 soit 11,1% sont contre notre proposition
- 2 soit 5,5% n'ont rien répondu.

En analysant les réponses de nos enquêtés, nous constatons que la majorité de personnes interrogées nous rejoint dans notre proposition. Elle confirme que la pratique du football ou du sport en général est un moyen qui aide dans la lutte contre le VIH/SIDA.

A propos de la lutte contre le VIH/SIDA par la pratique sportive, un de nos interrogés s'exprime ainsi : « Le sport collectif offre la compétition, c'est le rendez-vous de rencontre, un système collectif cohérent, une organisation du temps. C'est le lieu d'échange entre les membres du groupe cela permet un débat sur tous les sujets qui défient la société entre autre la pandémie du VIH/SIDA.

Une bonne élaboration de la politique éducative de la jeunesse devrait inclure des programmes de pratique sportive surtout les sports collectifs car la pratique sportive est un moyen de transmission de valeurs positives dans la société.

De plus le respect des lois et des règlements permet aux membres du club à s'adapter, à maîtriser ses instincts par conséquent à se maîtriser dans une situation contraignante et à respecter son corps et celui des autres. »<sup>52</sup>

A ce propos, on peut dire que le football ou le sport en général est aussi un moyen de lutte contre le VIH/SIDA par son caractère communicatif et expansif permettant l'échange et le débat.

A ce propos, le rapport ONUSIDA (2002) exprime que : « Le sport peut constituer un facteur qui contribue à freiner la propagation et l'impact du VIH/SIDA. Les quatre éléments fondamentaux nécessaires à une programmation efficace de la lutte contre le VIH/SIDA sont : les connaissances, les aptitudes à la vie pratique, la création d'un environnement sans risque et favorable et l'accès aux services. La nature du sport et les avantages qui en découlent lorsqu'il est intégré dans les initiatives de développement en font un outil efficace pour soutenir ces quatre éléments fondamentaux.

On sait que les groupes les plus exposés aux risques d'infection par la maladie, les femmes et les jeunes, particulièrement les filles, sont particulièrement réceptifs aux initiatives sportives ciblées.»<sup>53</sup>

On remarque donc que, la pratique sportive en générale et du football en particulier a une action formatrice permettant l'échange sur les problèmes qui minent la société. Elle permet l'occupation utile des membres du club.

De même, étant donné le caractère informel, social et amusant du sport, le terrain de jeu peut aisément se transformer en un environnement sûr, nécessaire à la mise en œuvre efficace des programmes et activités de lutte contre le VIH/SIDA.

---

<sup>52</sup> Propos d'un enquêté

<sup>53</sup> ONUSIDA (2002), Le point sur l'épidémie du SIDA, décembre 2002.

Le sport offre un cadre dans lequel la maladie et ses modes de transmission peuvent faire l'objet d'une discussion ouverte et où la lutte contre le stigmat social et la discrimination peut être menée. En particulier, cette approche est surtout efficace dans la prise en charge et le soutien des orphelins et autres enfants vulnérables, dans la mesure où le sport offre non seulement un cadre et la possibilité de nouer des relations avec les autres, mais également un espace d'expression et une occasion de jouer.

Ainsi, « Kicking out AIDS » est le nom d'un réseau régional d'organisations en Afrique australe qui se sert du sport pour renforcer les capacités des communautés. Ce réseau organise des activités sportives durables qui contribuent à sensibiliser davantage sur le VIH/SIDA, assure la formation des animateurs au profit des jeunes exposés et propose des activités sans risque et saines.

En définitive, nous savons que la pratique sportive apprend le courage, la détermination, l'endurance et la persévérance. L'apprentissage répété d'un exercice ou d'un même mouvement dans le but de l'amélioration inculque aux sportifs un certain état d'esprit qui les amène à rechercher la perfection dans tout ce qu'ils entreprennent par conséquent d'être réticents à la sexualité.

Jean Louis D., nous éclaire que : « Le succès n'est pas un accident, c'est le fruit d'un travail considérable, de persévérance et de sacrifice, on n'y parvient pas sans avoir appris et travaillé, mais surtout, sans être poussé par l'amour de ce qu'on fait, ou de ce qu'on cherche à faire. »<sup>54</sup>

De là, il en découle une certaine conscience de l'importance de l'effort d'esprit permettant la réticence face à certaine situation contraignante. De même le sportif s'affirme dans l'utilisation utile de son temps ce qui lui permet d'éviter certaines tentations tant extérieures qu'intérieures. Comme nos répondants le prouvent, on peut dire que le sport ou le club sportifs apporte à l'individu des qualités positives qui lui permettent d'éviter ou de lutter contre le VIH/SIDA.

---

<sup>54</sup> DESHAIES (J. L), le plaisir par le jeu ; Paris, PUF, 1991

**Question n° 5 : Quelle est à votre avis, l'importance du sport pendant la guerre et après la guerre ?**

**Tableau n° 7 : a) Importance du sport pendant la guerre**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Il fait oublier les cauchemars de la guerre et donne le repos moral	12	33,3
Il donne l'occasion d'approcher les autres	9	25
Il baisse les tensions et apaise les esprits	9	25
Il permet le dialogue entre les belligérants	6	16,7
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

Cette question était purement ouverte et le répondant avait toute la latitude de s'exprime. Sur 36 répondants, tous, soit 100%, reconnaissent l'effet positif de la pratique sportive en pleine crise.

Comme nos répondants nous ont donnés des réponses de diverses combinaisons sur l'importance du sport pendant la guerre, il s'avère nécessaire de donner les réponses sur lesquelles ont convergé la majorité de nos répondants.

Sur ce, ils s'expriment ainsi :

- Pendant la guerre, les tensions montent, les nerfs sont tendus, on s'en veut à l'autre groupe, notre jugement envers l'autre groupe est globalisants, on voit que les personnes appartenant à l'autre groupe sont toutes mauvaises et par conséquent qu'elles sont toutes à éliminer. Etant sous la panique des crépitements des fusils et d'armes lourdes, on cherche un abri et on n'a envie de voir personne.

- Le sport est un des moyens permettant cette détente, repos moral, et donne l'occasion d'approcher les autres. Le sport peut contribuer, à faire baisser les tensions et à apaiser les esprits des belligérants, ce qui leur permettra de promouvoir le dialogue. Le sport fait oublier les cauchemars de la guerre et donne l'envie de vivre encore une belle vie.

D'après nos répondants, la pratique sportive en pleine crise apaise les esprits des gens. Il fait oublier les cauchemars de la guerre, donne l'occasion de visiter le camp adverse en toute tranquillité, l'exemple est celui d'une rencontre qui avait opposé les ex-FAR (Forces Armées Rwandaises) à l'APR (Armée Patriotique Rwandaise). A ku Murindi (un territoire occupé par les ex-rebelles d'APR). Puis le match retour a eu lieu à Kigali (zone gouvernementale), c'est à cette occasion que les gens de Kigali ont pris connaissance de leurs frères qu'ils appelaient « Inyenzi » (cafards), c'est à la même occasion qu'ils ont su que c'était des rwandais et non des étrangers comme on leur disait. Ainsi le sport devient un instrument indispensable dans la réconciliation des peuples puisqu'il facilite la communication et l'acceptation mutuelle.

Pendant la période de guerre, tout le monde est certainement tendu, le système de globalisation devient monnaie courante. De plus, on observe à cette période une hypocrisie doublée d'hostilité provoquant ainsi une accumulation de rancune et une haine entre les belligérants. Celui qui n'appartient pas à votre groupe est un ennemi à haïr ou à éliminer.

La pratique sportive alors, pendant cette période de tension où l'image de l'autre fait peur, facilite les contacts humains à travers les moments des rencontres sportives, voir l'image de l'autre comme quelqu'un qui peut vous aider, vous compléter et avec qui vous pouvez partager les mêmes problèmes.

Bref, le sport crée la détente, un repos moral, un climat de confiance où l'image de l'autre n'est pas considérée comme un élément de danger, de peur.

**Tableau n° 8 : b) Importance du sport après la guerre**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Il permet la réconciliation	15	41,7
Les anciens opposants se retrouvent ensemble pendant les rencontres sportives	12	33,3
Il rétablit la confiance entre l'armée et la population	9	25
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

Cette question est aussi ouverte comme la précédente. Nous observons aussi des divergences et des convergences des réponses de nos répondants sur l'apport du sport après la guerre, nous trouvons indispensable de donner les réponses sur lesquelles a convergé la majorité de nos répondants, toutes les réponses convergent sur l'apport positif de la pratique sportive après la guerre. Ces réponses sont les suivantes :

- Après la guerre, c'est la réconciliation qui est mise en avant. Les anciens opposants se retrouvent ensemble pendant les rencontres sportives, ces dernières permettent à rétablir la confiance entre les réfugiés et leurs compatriotes qui sont restés au pays, elles permettent aussi à l'armée de rétablir la confiance entre elle et la population civile. La pratique sportive après la guerre fait oublier les blessures de la guerre et guérit certaines séquelles tant morales que physiques.

- Effet socialisant et éducatif par excellence, la pratique sportive permet aux anciens belligérants de se retrouver ensemble, de s'apprécier mutuellement et bâtir ensemble leur nation. Le sport est une école pour la vie, est un moyen privilégié d'éducation de la jeunesse, car il les détourne des problèmes de drogue, des problèmes sexuels et de l'alcoolisme qui a pour finalité la violence.

Les réponses de nos enquêtés, nous permettent de découvrir que la pratique sportive après la période qui suit la guerre a un effet socio-éducatif. Elle permet non seulement aux belligérants de se rapprocher mais aussi de se respecter et de s'aimer mutuellement. Ainsi, la pratique sportive devient une école pour la vie par excellence, un outil indispensable dans l'éducation d'un peuple déchiré par la guerre.

L'analyse de ces deux sous-questions de la question n° 5 nous montre que le sport joue un rôle primordial dans la restauration et la consolidation d'une paix durable dans la société, soit pendant ou après la guerre.

La pratique sportive pendant ces deux périodes de la guerre permet de façonner une société sans violence où le respect mutuel est la seule devise. Elle permet de se détendre, de s'apprécier mutuellement, de discuter sur les problèmes vécus.

D'après les réponses de nos enquêtés, on peut dire que la pratique sportive crée des circonstances favorables pour les échanges d'idées, la communication, la coopération et la compréhension mutuelle. Ceux-ci deviennent nécessaires, car ce sont eux, qui justifient la bonne éducation d'un peuple. Toutes les incompréhensions, les dialogues ratés qui cheminent vers le conflit ou l'impasse sont conditionnées par cette incapacité fonctionnaire de l'éducation.

En concluant, on peut affirmer que la pratique sportive pendant ou après la guerre occupe une place de choix dans la société. Elle crée un climat propice d'entente, de pardon qui enrichi la réconciliation et renforce l'éducation basée sur l'amour du prochain. En outre, elle guérit les traumatismes physiques et moraux laissés par la guerre, et brise la crainte entre les protagonistes, peut les amène à s'entendre et à se réconcilier.

### **VII.3.1. CONCLUSION SUR LE 1<sup>ère</sup> THEME**

L'analyse et l'interprétation des résultats obtenus sur les cinq premières questions nous offrent une idée globale qui confirme notre hypothèse. La majorité des opinions de nos interrogés sont favorables à la place de choix que le football ou le sport en général occupe dans la vie socio-éducatrice. Ainsi converge la majorité de nos enquêtés pour confirmer notre hypothèse : « **L'influence du football sur la vie socio-éducatrice.** »

Nos enquêtés nous prouvent à suffisance que la pratique sportive et du football en particulier peut produire chez un individu, un grand nombre d'effets positifs sur les facultés physiques, intellectuelles, morales et sociales. Elle contribue, à cet égard, à son équilibre psychique, oeuvrant dans la restauration de l'harmonie et l'équilibre de la vie socio-éducatrice. Comme nos répondants l'ont affirmé, l'épanouissement physique, intellectuelle et social est le fait d'ensemble de réussite sur le plan spirituel, mental, physique et social. Une seule réussite dans un seul domaine peut constituer le succès physique et social de l'individu sur son épanouissement afin de parfaire son éducation.

D'après les réponses de nos enquêtés, la pratique sportive et du football en particulier facilite la formation complète de l'individu sur le plan physique, intellectuel, moral et socio-éducatif ; elle contribue à la recherche et à l'acquisition du comportement socialement valable.

Elle crée des circonstances de contacts favorables pour ceux qui ont un passé difficile de s'exprimer, de canaliser leur agressivité et tension, de communiquer amicalement. De ce fait, elle favorise la pensée constructive et l'intégration facile dans un groupe.

De plus, on peut affirmer que la pratique sportive dans différents clubs sportifs ou groupes sportifs occupe une place de choix dans l'éducation de ses membres. Elle permet un climat propice d'entente, de pardon qui enrichie la vie socio-éducative.

En définitive, d'après nos répondants et certains des auteurs qui nous appuient sur les effets de la pratique sportive et du football en particulier, on peut dire que cette dernière influence les valeurs, les mœurs et les normes positifs. Ainsi, la pratique sportive développe les facultés physiques, intellectuelles et morales ; elle chemine l'individu à l'acquisition des manières et comportements socialement valables, ce qui nous permet d'affirmer notre première hypothèse opérationnelle, « **l'influence du football sur la vie socio-éducative** ».

Dans le thème qui va suivre, nous analysons comment ces facultés physiques, intellectuelles et morales du sportif, peuvent avoir des retombées économiques et par conséquent stimuler la croissance économique d'un pays. Tel est l'objet du thème qui va suivre : « **L'influence du football sur la vie socio-économique** ».

#### **VII.4. Dépouillement et interprétation des données du 2<sup>ème</sup> thème : « L'influence du football sur la vie socio-économique. »**

**Question n° 6 :** *pensez-vous que le football peut contribuer au développement économique du pays.*

- *Oui*

- *Non*

- *Neutre*

Justifiez votre réponse par un bref commentaire.

En posant cette question affirmative, avec justification de choix, nous avons voulu savoir si le football peut avoir des retombées économiques permettant la croissance économique nationale.

**Tableau n° 9 : Répartition des réponses à la question n°6**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	36	100
Non	0	0
Neutre	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

Sur cette question tout le monde est unanime pour dire que le football est l'un des moyens qui contribue au développement économique.

En analysant les réponses recueillies auprès de nos répondants nous constatons que le sport en général ou le football en particulier peut avoir des retombées économiques.

Quelle que soit la définition du sport que l'on adopte, seule une certitude demeure : aujourd'hui le sport, autant comme pratique que comme spectacle, est une activité qui implique la consommation de biens et de services. Ceux-ci doivent être produits et ont donc un coût déterminant leur prix, même lorsqu'il n'est pas acquitté directement par les sportifs.

Dans une économie capitaliste, la pratique sportive avec ou sans mise en spectacle donne lieu à une demande de biens et services ouvrant ainsi un marché à l'industrie et au commerce.

A l'instar des affirmations de nos répondants, on constate que l'économie se mêle au sport parce qu'il coûte de plus en plus cher. L'accès d'un jeune à la pratique du football ou dans une autre discipline sportive entraîne une dépense pour l'adhésion. On citera surtout le cas des équipes qui ne dépendent pas de la fédération ou de l'association. A titre d'exemple : KARIBU F.C, DESPERADOS etc. Les membres de ces équipes s'organisent et parviennent à s'acheter des équipements appropriés au football. Aussi, pour participer dans une course de bicyclette, d'abord le concurrent doit acheter un bon vélo de course et l'usine en profite. C'est la même chose pour les courses automobiles. On nous précise que les frais de participation d'un concurrent, propriétaire de sa moto ou véhicule, au rallye PARIS-ALGER-DAKAR s'élève à 60.000 Frs français pour un motard et de 200.000Frs français pour un équipage automobile.

De plus, pour travailler et accroître la production, il faut être en bonne santé. Et comment y parvient-t-on ? Il faut bien manger, se soigner souvent pour lutter contre certaines maladies, pour avoir finalement la forme de travailler.

Comme le dit Michel BOUET « la santé du sportif n'est pas seulement l'absence des maladies, c'est une disposition active, une disponibilité du corps pour l'effort et le progrès, c'est l'ensemble de qualités positives »<sup>55</sup>

A ce propos on peut dire que les gens peuvent s'absenter au travail à cause des maladies, débloquer leur argent pour acheter des médicaments etc. et la production devient à cet effet réduit. Or les gens qui font du sport sont souvent à l'abri de certaines maladies et ainsi, améliorent la santé et le bien être. Comme ce sportif est en bonne santé, il se présente chaque fois au service, travaille avec courage et accroît la production. Par conséquent, il aura contribué au développement du pays, dans la mesure où le gouvernement ne débloquera pas des sommes d'argent pour lui acheter des médicaments, il pourra orienter cette somme d'argent dans d'autres domaines de développement, comme par exemple la construction des routes, hôtels et le développement du tourisme.

A ce propos nos répondants s'expriment ainsi : « le sport en général et le football en particulier permet de maintenir la bonne santé du capital humain, il constitue un moyen naturel de se protéger contre les maladies. C'est un élément très important car on sait qu'une population en bonne forme est capable de tout produire. Aussi le sport aide beaucoup les entreprises à la promotion de leurs produits cela se fait par le biais des publicités diffusées avant les rencontres, les panneaux publicitaires dans des stades ; on trouvera par exemple marqué sur les maillots d'une équipe quelconque, le nom de la société qui va en profiter pour se faire connaître. En plus, qui dit entreprise sportive, dit création de l'emploi car il y a beaucoup de gens qui vont en bénéficier.

En outre, une équipe qui naît doit avoir un entraîneur qu'il faut sans doute payer ; la construction d'un complexe sportif permet d'acquérir de l'emploi même temporairement (les maçons, les veilleurs, les tracteurs qui terrassent, les chauffeurs, etc.) et offre un marché aux fournisseurs de matériaux de construction (ciment, sable, briques, etc.)

Les importations d'équipements sportifs permettent aux personnes concernées de s'enrichir progressivement, ainsi, tout cela diminue le taux de chômage et accroît l'économie du pays. »<sup>56</sup>

De ce propos, on peut constater que le football ou le sport en général est l'un des moyens du développement économique d'un pays quoi que négligé la plupart de fois.

Ainsi, l'interpénétration du sport et de l'économie est aussi internationalisation. C'est avec ces grandes compétitions internationales que l'on prend la mesure de l'importance économique du sport.

L'organisation des jeux olympiques de MUNICH a coûté un milliard de dollars, celle de MONTREAL deux milliards et celle de MOSCOU neuf milliards. Après avoir constaté l'importance du sport dans l'économie d'un pays ; beaucoup de pays se bousculent et luttent soit pour l'organisation des jeux olympiques, soit pour l'organisation de la coupe

---

<sup>55</sup> BOUET (M), Op. Cit; p.47

<sup>56</sup> Propos de l'enquêté

du monde de football ou autres grands rendez-vous sportifs, dans la mesure de leurs capacités bien entendu.

En définitive, avec des infrastructures adéquates, on pourrait organiser des compétitions internationales et faire entrer même des devises afin de sortir de la crise économique.

Si on soutient le développement du sport, on soutient le développement économique. Même en pleine période de crise économique, le marché du sport continue à croître et l'organisation des compétitions internationales demeure très rentable, attirant des capitaux privés vers le secteur du sport.

A titre d'exemple, en 1978, les organisateurs de la coupe du monde de football ont engagé des dépenses de 75 millions de francs français et dégagé un bénéfice de 145 millions (répartis entre les participants) avec un taux de profit de 193%.

En 1982 en Espagne, les bénéfices s'élevèrent à 213 millions de francs et le taux de profit fut de 125%. Quelle activité économique peut faire mieux en temps de crise.

**Question n°7 :** *Croyez-vous qu'au Rwanda, les opportunités de marché pour le football, seront grandes dans l'avenir ?*

- *En quoi votre vie en profite ?*
- *Vous permet-il de mieux vivre ?*

Cette question est purement ouverte, et le répondant avait toute la latitude de s'exprimer là-dessus. Et tous nos 36 interrogés soit 100% sont optimistes et ont une conviction qu'au Rwanda, les opportunités de marché pour le football, seront grandes dans l'avenir. Comme nos enquêtés nous donnent diverses combinaisons de réponses sur la question, il s'avère nécessaire de donner les réponses sur lesquelles ont convergé la majorité de nos enquêtés. Pour la question de savoir en quoi leur vie en profite et si le football leur permet de mieux vivre ; nos enquêtés s'expriment ainsi : ce n'est pas la vie d'une seule personne qui profite des biens faits du sport mais tout un tas de gens, du sportif au non sportif, du simple citoyen à toute la nation. Devenant objet de consommation, le football et le sport en général deviennent en même temps objet d'analyse pour les sciences sociales et en particulier pour l'économie. Si celle-ci a pour but d'étudier les rapports marchands, le sport entre pleinement dans son champ.

En effet, comme pratique ou comme spectacle, le sport implique la consommation des biens et services. Une industrie du sport, un commerce d'articles sportifs, d'ouvrages, des revues se développe. Et petit à petit le sport et l'économie s'interpénètrent et c'est toute une gamme de personnes qui en profite.

Le spectacle sportif attire de nombreux spectateurs même ceux des pays étrangers et de ce fait, il fait entrer les devises dans le pays, aussi le tourisme et les hôtels en profitent. Le championnat au niveau des clubs champions ou des vainqueurs de coupe, de l'argent entre sous différentes façons. Non seulement, les spectateurs contribuent à l'entrée de

l'argent non pas pour les stades mais aussi pour les bus qui assurent leurs déplacements et les hôtels qui les hébergent. Les équipes visiteuses font entrer des devises non pas seulement pour la fédération mais aussi pour le tourisme et certains petits vendeurs et grands magasins.

Pour les spectacles ; la préparation, la mise en scène et la diffusion deviennent des affaires de professionnels. Des entreprises se créent pour organiser des compétitions, des journaux naissent pour en rendre compte. Ce succès attire également des industriels qui profitent de ces spectateurs pour faire connaître leurs produits et surtout qui attendent une audience encore plus forte des retransmissions télévisées. Le sponsoring est né de ce développement ; il lui apporte de plus en plus d'argent. Et c'est ainsi que les emplois créés dans le sport sont devenus de plus en plus nombreux.

Toujours d'après les réponses de nos enquêtés, le football ou le sport en général se présente avant tout comme activité de loisir : on le pratique ou on l'apprécie au cours du temps libre laissé par les obligations professionnelles, familiales ou autres. Il y a, certes, une énorme différence entre le pratiquant réel qui se livre avec plus ou moins de réussite à un sport favori, et que dira-t-on, d'un spectateur qui ne trouve son plaisir que dans les ébats des autres, soit sur les stades, soit par la radio, la télévision ou les journaux. Mais qu'il soit action ou spectacle, le sport reste une des occupations privilégiées du temps de loisir.

Comme nos enquêtés continuent à le confirmer, les opportunités de marché pour le sport et le football en particulier seront grandes dans l'avenir parce que :

- Les rwandais aiment le sport et plus particulièrement le football ;
- Les autorités politiques rwandaises ont besoins du sport pour sortir le pays de l'enclavement et relancer le tourisme.

Mais pour que ces atouts soient profitables quelques conditions doivent être remplies. Il s'agit notamment de :

- Edifier des équipes capables d'offrir des spectacles sportifs de haute qualité et de produire de grandes vedettes. Cela peut être réalisé dans l'avenir si les dirigeants sportifs améliorent leur efficacité de mobiliser les membres et d'éduquer les joueurs ;
- Initier une étude scientifique sur les perspectives de marketing du sport au Rwanda confiée à des experts, cette étude devrait aboutir à des directives claires et concises, indiquant comment procéder au marketing sportif dans le contexte rwandais.

Bien que la réponse ait été affirmative pour tous les répondants, certains ont nuancé leur optimisme, disant qu'au-delà de Kigali le chemin à parcourir est très long.

En concluant, on peut dire qu'au Rwanda, les opportunités de marché pour le football, seront grandes dans l'avenir, et qu'il permet à plus d'un de mieux vivre en créant de nombreux emplois et ainsi, contribuer au développement économique du pays.

**Question n° 8 :** *On vous demande de cotiser pour la coopérative de la localité.  
Quelle est votre position ?*

- *D'accord*
- *Pas d'accord*
- *Neutre*

*Justifiez votre choix.*

Cette question était posée dans le but de savoir si le club sportif favorise des relations de coopération et d'entraide, permettant le développement économique individuel et collectif.

**Tableau n° 11 : Répartition des réponses à la question n° 8**

<b>Réponses</b>	<b>Fréquences</b>	<b>Pourcentages</b>
D'accord	36	100
Pas d'accord	0	0
Neutre	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

En analysant les réponses recueillies auprès de nos enquêtés sur cette question, tout le monde est unanime.

Tous, soit 100% affirme que le club sportif est une école de coopération et renforce les relations d'entraide sociale et que ce sont les mêmes relations qui permettent à l'individu de se développer et de développer sa nation.

Sur ce, un des enquêtés nous dit que : « Le club sportif dispose des multiples atouts, il favorise l'occasion de contact et de mobilisation entre les gens de personnalités différentes. Il agit énormément sur la coopération mutuelle et l'entraide sociale. Dans un club, chacun apporte une contribution à l'intérêt de tous les membres du club, et dans l'harmonie sociale du club. Un vrai membre du club sportif est animé d'esprit sportif c'est-à-dire d'esprit de coopération, il n'éprouve aucune crainte ni réticence à contribuer pour l'intérêt commun (...). Il doit toujours être prêt à cotiser et à se mobiliser avec les autres pour le bien associatif. »<sup>57</sup>

---

<sup>57</sup> Propos de l'enquêté

De ce propos, on peut dire que le club sportif est un agent associatif, il apporte aux membres un bon moyen de cohabitation pacifique, la coopération mutuelle et l'entraide sociale.

A ce propos ROUYER J. s'exprime ainsi :«Le club sportif, au même titre que le cercle de musique ou la maison de la culture, est un de ces moyens qui permet de rendre la vie plus riche. C'est au club que peuvent se nouer les amitiés qui rendent la vie plus belle, plus humaine. C'est aussi une mise en action de la personne totale, le membre du club peut être riche aujourd'hui d'humanité que tel individu d'une chaîne de montagne.»<sup>58</sup>

On constate donc que, le club a une action formative et enrichissante au sein de ses membres. Il rend une vie plus riche, et une société harmonieuse entre ses membres en leur permettant de se développer et de développer la vie socio-économique de leur nation.

De même, on peut dire que le club sportif ou le football en particulier est une école de coopération et d'entraide sociale, mais aussi aide l'individu de s'adapter dans un groupe de travail. Ainsi, le club sportif peut développer le sens de responsabilité individuelle, l'amour du travail et l'effort de vivre ensemble et de mobilisation sociale, que ce soit dans le travail ou dans les initiatives de bonne action. Le club est un facteur de mobilisation sociale.

Ainsi, « C'est la vie du club et les formes collectives de la pratique sportive qui retentissent sur la conscience sociale en suscitant des exigences morales nouvelles et en élevant le sens de responsabilités individuelles. »<sup>59</sup>

En définitive, on peut constater d'après nos répondants et l'affirmation de certains auteurs que le club sportif est un catalyseur du mouvement associatif. Il favorise selon les mêmes répondants, la mobilisation sociale, la coopération et l'entraide sociale permettant le développement socio-économique d'une société. Comme toutes relations sociales ; la coopération ou l'entraide sociale dans n'importe quelle société demande de l'effort, de la persévérance et du sacrifice. Pour sa réussite il importe au club sportif d'éveiller la conscience de ses membres sur l'effort et l'amour dans ce qu'ils font.

En outre, nous savons que la pratique sportive apprend aussi le courage, la détermination, l'endurance et la persévérance. L'apprentissage répété d'un exercice ou d'un même mouvement dans le but d'améliorer, inculque aux sportifs un certain état d'esprit qui les amène à rechercher la perfection dans tout ce qu'ils entreprennent.

---

<sup>58</sup> ROUYER (J), Réflexion sur les perspectives humanistes de la pratique du sport, éd. Nouvelle critique, 1966, p.82

<sup>59</sup> ROUYER (J), op.cit p.89

Jean louis D. nous éclaire en disant que : « Le succès n'est pas un accident, c'est le fruit d'un travail considérable, de persévérance et de sacrifice, on n'y parvient pas sans avoir appris et travaillé, mais surtout, sans être poussé par l'amour de ce qu'on fait, ou de ce qu'on cherche à faire. »<sup>60</sup>

Il en découle donc une certaine conscience de l'importance de l'effort, de la recherche de l'excellence dans le travail. De même le sportif s'affirme dans le travail grâce à son effort, son courage et son ambition, ce qui améliore la vie socio-économique de sa société. Comme nos répondants le prouvent, cotiser pour un club sportif ou une coopérative de la localité qui est aussi comparative à un club sportif est l'un des objectifs que le sportif doit se fixer, car ces cotisations contribuent à l'amélioration des conditions de vie des membres du club sportif et au développement socio-économique de toute la nation.

N'est ce pas qu'une société ainsi organisée est susceptible de se développer ?

**Question n° 9 :** *Aujourd'hui cinq personnes se regroupent pour construire la maison d'une d'entre elles. Le lendemain celle de l'autre et ainsi de suite, quel est votre avis sur le principe ?*

La question est purement ouverte, et le répondant avait la liberté de s'exprimer là-dessus. Sur 36 personnes interrogées, toutes les 36 soit 100% reconnaissent le bien fondé de ce principe car, ce principe reflète la coopération et l'entraide entre les membres d'une société.

Comme nos répondants nous donnent des diverses combinaisons de réponses sur la question ; il nous incombe de donner les réponses sur lesquelles ont convergé la majorité de nos répondants. Sur ce, ils s'expriment ainsi :

La coopération et l'entraide mutuelle reflètent les valeurs positives entre les membres d'une société. Ainsi donc, n'a-t-on pas le droit d'appeler le club sportif : une association coopérative unitaire ?

Les associations de football, de basket-ball, de volley-ball... de Kigali ne sont-elles pas des associations coopératives plus larges ayant comme objectif ; la promotion et la vulgarisation de leurs disciplines respectives ?

Nous pouvons répondre affirmativement. En effet, les associations sociales ou coopératives sociales ont pour principe et but, le regroupement des forces physiques et monétaires ou des biens pour les rentabiliser d'une façon optimale. Il en est de même des associations ou clubs sportifs. Ces associations ou clubs ont pour but et principe, la mise en commun des forces physiques, intellectuelles et morales des membres.

Ainsi donc, les agriculteurs d'une coopérative, cultiveront ensemble, mettront en commun leurs forces monétaires et leurs biens, leurs cotisations et d'autres services encore.

---

<sup>60</sup> DESHAIES (J) ; Réflexion sur l'évolution du football ; édition CHIRON, Paris, 1987, p.68

Enfin, nous pouvons donc appeler les membres d'une association ou club sportif, des agents coopérateurs ; chaque agent travaille ou agit conjointement avec ses partenaires pour aboutir à un but commun.

D'après les réponses de nos enquêtes, nous pouvons donc confirmer que la majorité des gens pratiquant le sport et le football en particulier ont un esprit de coopération, et cela grâce à la vie au club sportif.

Dans une équipe, le jeu individuel n'est pas à encourager ; par contre une équipe soudée au niveau du jeu collectif a beaucoup de chance de remporter des victoires sur des équipes à jeu individuel. Il est donc important d'instaurer chez les jeunes, cet esprit de coopération, d'entraide et de mise en commun pour valoriser leurs biens, leurs efforts et partager les fruits de ces efforts. Ainsi, ils pourront transposer cet esprit dans d'autres réalités de la vie courante et cela pourra servir au développement socio-économique de l'entourage et de la nation.

Il est de même en athlétisme où chaque athlète, par sa performance individuelle, contribue au classement général de son club. Les courses de relais, sont un bon exemple pour montrer l'esprit de coopération qui règne au sein d'un club sportif.

En somme, nous pouvons dire que le club sportif est aussi « une école de coopération. » Et nous savons que la coopération est l'une des solutions aux problèmes socio-économiques.

A ce propos, les spécialistes en sciences économiques et sociales nous disent que : « L'esprit de coopération joue un rôle important dans le développement économique. Le coopératisme, système qui a pour base l'extension des associations coopératives, est une des solutions à la question sociale. »<sup>61</sup>

Dans l'Encyclopédie de Droit et Economie politique, nous y trouvons :

« La coopération adaptée à la production, à la consommation, au crédit etc. s'est considérablement développée par l'institution des sociétés ou associations coopératives, dont les membres se proposent de réaliser une œuvre en commun et de répartir équitablement entre eux, les bénéfices. »<sup>62</sup>

Dans l'Encyclopédie d'Economie rurale :

« Les coopératives agricoles sont des institutions sociales fondées en vue, soit de faire réaliser aux intéressés la plus grande économie possible sur l'acquisition ou la location de choses dont ils ont besoin, soit de leur assurer la plus forte rémunération de leur travail. »<sup>63</sup>

---

<sup>61</sup> Encyclopédie, Larousse du XX<sup>ème</sup> siècle. Société

<sup>62</sup> Encyclopédie, Larousse du XX<sup>ème</sup> siècle. Droit et Economie Politique.

<sup>63</sup> Encyclopédie, Larousse du XX<sup>ème</sup> siècle. Economie rurale.

A partir de ces propos ; dans un pays comme le Rwanda où la population est à majorité rurale, implanter et vulgariser l'esprit de coopération s'avère bénéfique pour le développement économique et l'amélioration des conditions de vie paysanne. L'idée de « villagisation » (IMIDUGUDU) est ici bien reçue et trouve sa raison d'être. Ainsi donc, le sport en général ou le football en particulier reste le meilleur moyen de mobilisation sociale et un agent de coopération et d'entraide sociale qui débouche sur la promotion socio-économique.

#### **VII.4.1. CONCLUSION SUR LE 2<sup>ème</sup> THEME**

Après l'analyse et l'interprétation des résultats du thème qui comporte les questions relatives à l'influence du football sur la vie socio-économique, nous constatons que tous nos enquêtés soit 100% répondent en faveur du football et du sport en général.

En effet, nous disons avec nos enquêtés que, le sport est essentiel au développement humain et qu'il contribue au développement économique. Le potentiel économique du sport est mis en évidence par l'importance économique des activités comme la fabrication de matériel sportif, les événements sportifs, les services liés au sport et les médias.

«Au Royaume-Uni par exemple, on estime que la valeur ajoutée des activités sportives présente 1,7% du PIB (Produit Intérieur Brut), le chiffre d'affaires du secteur sportif étant comparable à celui des secteurs automobile et alimentaire. »<sup>64</sup>

En plus d'être une force économique en soi, le sport est aussi un catalyseur potentiel du développement économique. Une population physiquement active est en meilleure santé, ce qui accroît la productivité de la main d'œuvre et la production économique. Le sport et l'activité physique constituent par ailleurs l'une des formes les plus économiques de la médecine préventive, car ils peuvent réduire de façon spectaculaire les coûts des soins de santé.

D'après les réponses de nos enquêtés, le football ou le sport en général contribue davantage au développement économique parce qu'il est un moyen peu coûteux d'améliorer les possibilités d'emploi, surtout chez les jeunes. En enseignant des aptitudes de base qui sont essentielles sur le lieu de travail, notamment le travail d'équipe, les qualités de chef, la discipline et la valeur de l'effort, il offre aux jeunes une activité constructive qui contribue à réduire la criminalité juvénile et les comportements antisociaux et, dans le cas de la main d'œuvre enfantine, il représente une véritable solution de rechange au travail.

---

<sup>64</sup> Nations unies 2003, op.cit, p.26

En définitive, d'après nos répondants et certains des auteurs et spécialistes en sciences économiques et sociales qui ont parlé de l'influence du football et du sport en général sur la vie socio-économique, on peut dire que le sport peut être également un moteur du développement économique et de la création d'emplois sur le plan local. Les programmes sportifs offrent des possibilités d'emploi en même temps qu'ils stimulent la demande de biens et services. Le sport est par ailleurs une source importante de dépenses publiques et privées, notamment en matière d'infrastructures, lors des grands événements, et de consommation.

La conjugaison de ces facteurs confère au sport un potentiel considérable de promotion du développement socio-économique ; ce qui nous garantit l'affirmation de notre deuxième hypothèse opérationnelle : « **L'influence du football sur la vie socio-économique** »

Dans le thème suivant qui est notre dernier thème, on va analyser comment les facultés physiques, intellectuelles et morales conférées par la pratique sportive et du football en particulier, peuvent établir un pont de liaison entre le football et la politique, pour l'influencer en fin de compte. Tel est l'objet du thème qui va suivre : « **Les rapports entre le football et la politique** »

#### **VII.5. Dépouillement des données et interprétation des résultats sur le troisième thème : « Les rapports entre le football et la politique »**

**Question n° 10 :** *Quand vous côtoyez les hautes personnalités lors des rencontres footballestiques ; quels sont vos relations ?*

- *Vous arrivez à communiquer ?*
- *Vous gardez les écarts ?*
- *Vous craignez de les aborder ?*

L'objectif de cette question est de savoir si le football peut établir des relations positives entre les individus de divers statuts sociaux ce qui entraîne en conséquence à l'épanouissement humain.

**Tableau n° 12 : Répartition des réponses à la question n° 10**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Vous arrivez à communiquer ?	28	77,8
Vous gardez les écarts ?	6	16,7
Vous craignez de les aborder ?	2	5,6
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

A la lumière de ce tableau ci-dessus, on voit que sur 36 enquêtés. :

- 28 sujets soit 77,8% affirment que grâce aux rencontres footballistiques, ils arrivent à communiquer avec les hautes personnalités ;
- 6 soit 16,7 % disent qu'ils gardent les écarts ;
- Alors que 2 sujets soit 5,6% nous révèlent qu'ils craignent d'aborder les hautes personnalités qu'ils côtoient lors des rencontres footballistiques.

Les opinions recueillies à la question n° 10, nous montrent clairement que le football contribue à l'épanouissement humain et crée de bonnes relations entre les individus de différents statuts sociaux par conséquent, facilite la communication.

A la manière des affirmations de nos enquêtés, on constate que le football ou le sport en général qui favorise le moment libre, c'est donc dans ce moment libre, c'est-à-dire quand le travailleur n'a plus à tenir compte du rôle que lui impose son statut social ou la vie en société qu'il trouve son épanouissement, qu' il se sent plus léger, plus mobile, plus ouvert aux communications improvisées qui lui permettent de trouver un moyen de s'affirmer et de partir à la découverte des autres. Nous ne pouvons pas nier que le sport modifie l'attitude de ses pratiquants dans leurs rapports avec la collectivité.

A ce propos Roger CAILLOIS s'exprime à ce sujet en disant : « Le sport est une activité qui se fait en groupe et relève continuellement de jugements, de classements, et où tout ce qui est fait est l'objet d'un contrôle social très poussé, tout en soignant particulièrement l'esprit de camaraderie et un certain conformisme. »<sup>65</sup>

On constate, en effet, que le sport apporte à l'individu une prise de conscience de son propre corps qui lui servira comme moyens de connaissances des autres. Il ne contribue pas seulement au développement physique mais aussi il permet de connaître autrui et de se faire connaître de lui. Dans les associations ou clubs sportifs il se crée une

<sup>65</sup> CAILLOIS (R), cité par HATUNGIMANA A. , dans : L'impact socio-économique du sport au Burundi : cas de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, Juin 1991, p.29

sorte de cohésion qui limite la mobilité de ses membres. Cette cohésion résulte des sentiments d'amitié, de solidarité ou de responsabilité où la contrainte n'a aucune part.

Ainsi donc, le sport est un des modes par lesquels l'homme rencontre l'homme partenaire ou adversaire, ils sont indispensables les uns des autres et éprouvent toujours l'envie d'être ensemble.

Dans un groupe des joueurs, chacun veut se promener avec son meilleur ami. Et dans ce même groupe on trouve des joueurs qui s'entraident, qui collaborent comme de vrais copains en dépit de leurs différences sociales. C'est ainsi que si il y a quelqu'un qui a un problème, même si c'est son chef direct, il n'a pas peur de lui soumettre ce problème à fin de l'aider à le résoudre. Cette situation encourage les joueurs et constitue un rôle important pour l'équipe car cette dernière aurait des piliers pour se développer. Même si le sportif abandonne, l'esprit de groupe et de camaraderie ne change pas. Entre les sportifs qui pratiquent le même sport on remarque des liens amicaux. Les relations interpersonnelles entre les sportifs sont sensibles dans les clubs sportifs. Et c'est surtout dans les grandes familles de la vie sociale du sport que les liens s'établissent plus facilement. Dans un club sportif l'égoïsme est un pêché impardonnable.

Par exemple ; sur le plan national, le Brésil, pays jeune, formé d'un amalgame de races a renforcé la cohésion nationale et l'esprit patriotique par le football.

En définitive, le sport est un fait socio-politique, dans la mesure où par exemple un planton quand il est au service, il ne peut pas parler avec son patron mais s'ils se rencontrent sur le terrain entrain de jouer, ils peuvent échanger facilement et deviennent familiers grâce à la pratique sportive. Donc le sport et en particulier le sport d'équipe à un rôle de réadaptation des inadaptés sociaux, il tisse des bonnes relations entre les individus de statuts sociaux différents ou de mouvements politiques différents.

**Question n° 11 :** *Quand est ce que les hautes autorités reçoivent-elles une grande audience dans leurs sollicitations administratives ?*

- *Quand elles font recours aux activités sportives et au football en particulier*
- *Quand elles font recours à d'autres activités culturelles.*

**Tableau n° 13 : Répartition des réponses à la question n° 11**

<b>Réponses</b>	<b>Fréquences</b>	<b>Pourcentages</b>
Quand elles font recours aux activités sportives et au football en particulier	32	88,9
Quand elles font recours à d'autres activités culturelles.	4	11,1
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

Sur 36 enquêtés :

- 32 sujets, soit 88,9% nous confirment que les hautes autorités reçoivent une grande audience dans leurs sollicitations administratives, quand elles font recours aux activités sportives et au football en particulier.
- Seulement 4 sujets soit 11,1% sont en faveur du recours à d'autres activités culturelles.

Avec ces résultats, nous constatons que la majorité des nos enquêtés, soit 88,9% affirme que les hautes autorités reçoivent une grande audience dans leur sollicitations administratives, quand elles font recours aux activités sportives et au football en particulier

De notre part nous trouvons qu'il est nécessaire de citer quelques arguments avancés par l'un des nos enquêtés qui ont répondu en faveur du sport en général :

« C'est quand les hautes autorités font recours aux activités sportives qu'elles reçoivent une grande audience dans leurs sollicitations politico-administratives car justement les rencontres sportives est un moyen de rapprochement social important. Elles contribuent à enlever les barrières causées par la différence de statuts sociaux, la différence raciale ou ethnique ; elles constituent un moyen géant de tisser les relations de bon voisinage et de collaboration.

C'est grâce au recours au sport que les hautes autorités reçoivent une grande audience dans leurs sollicitations administratives car au cours des rencontres sportives, les gens peuvent engager des causeries sur diverses choses sans crainte, s'approcher d'un supérieur sans peur car ils forment la même grande famille des sportifs et ainsi donc, orienter l'échange dans le sens d'améliorer la situation socio-politique. »<sup>66</sup>

De cette affirmation, nous constatons que nos enquêtés reconnaissent le rôle joué par la pratique sportive sur le plan social. A travers les idées avancées, nous comprenons qu'ils considèrent le sport non pas comme une solution en soi mais comme un moyen d'aboutir à un but. Ainsi donc, d'après ces propos nous pouvons nous permettre de dire

---

<sup>66</sup> Propos d'enquêté

que les gens sont attirés par la pratique sportive que par d'autres thèmes culturels ou politiques. La pratique sportive est un excellent moyen de mobilisation.

En fin notre enquête a pour but de vérifier si sur le terrain rwandais la réalité est en rapport avec ce sujet. Car nous trouvons dans la littérature des idées qui affirment que le sport est un outil efficace dans l'action socio-politique.

De part les données recueillies auprès de nos enquêtés, la majorité affirme que les hautes autorités reçoivent une grande audience quand elles font recours à la pratique sportive et au football en particulier.

Ainsi donc nous pouvons nous permettre de conclure que la pratique sportive est un outil de taille dans la vie socio-politique. Car elle permet aux hautes autorités de s'approcher des gens de classes inférieures et de leurs subalternes.

**Question n° 12 :** *Actuellement, les affaires politico-administratives sont-elles redevenues normales dans votre région ?*

- *Oui*
- *Non*
- *Neutre*

*Le sport peut-il vous aider ? Justifier votre position par un bref commentaire.*

Cette question est posée dans le but d'évaluer l'apport du sport ou du football en particulier dans l'instauration de la paix dans notre pays.

Nous remarquons que les autorités actuelles optent pour l'utilisation du sport dans leurs manœuvres politiques. Cela nous pousse à vérifier la part que le sport peut jouer, car, nous entendons souvent dire qu'il est susceptible d'influencer la vie socio-politique.

**Tableau n° 14 : Répartition des réponses à la question n° 12**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Oui	30	83,3
Non	4	11,1
Neutre	2	5,6
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

De ce tableau n° 14, nous constatons que sur 36 enquêtés :

- 30 sujets soit 83,3% confirment notre proposition ;
- 4 sujets soit 11,1% expriment une idée contraire à notre proposition ;
- 2 sujets soit 5,6% sont neutres.

En faisant l'analyse de ce tableau, nous trouvons que la grande majorité de nos enquêtés avouent qu'actuellement, les affaires politico-administratives sont devenues normales dans leurs régions.

En effet, selon les réponses de nos enquêtés, le sport peut aider dans la normalisation des affaires politico-administratives et dans la stabilisation du pouvoir politique car, les qualités de la pratique sportive sont nombreuses. Elle peut créer un moment propice pour les échanges d'idées, et relever le défi qui oppose les gens. Comme on l'a déjà dit, pendant les rencontres sportives, on observe des gens qui viennent des mouvements politiques et ethnies différents pour assister au match même s'il y aurait des contradictions ou des conflits qui les opposaient au départ. Par exemple, quand on marque un but au match de football, les joueurs qui gagnent ou leurs sympathisants partagent la même joie alors que ces derniers proviennent des milieux ou régions en conflit de nature ethnique, régionale et/ou de différent statut social, politique etc.

De même, pour les joueurs d'une équipe, la communication, la coopération et la compréhension entre eux se fondent souvent sur le fait que les joueurs se complètent l'un et l'autre, et collaborent pour pouvoir remporter la victoire. Le fait même de jouer ensemble, de rencontrer un autre groupe, ou d'assister ensemble au match, de faire le sport ensemble, peut opérer ou susciter chez les spectateurs et les joueurs un esprit d'entente, de collaboration, de coopération, de tolérance mutuelle, de pardon, de respect de l'autre et de soi-même ; par conséquent favoriser des relations amicales et fraternelles solides.

« Ici nous rappelons l'histoire de T. ROOSEVELT ancien président des Etats-Unis qui avait créé une série de salles d'entraînement à la boxe dans les quartiers pauvres de New-York, où les délits étaient fréquents chez les jeunes. La chute spectaculaire des délits qui suivit le nombre d'inscriptions en masse de jeunes au cours de boxe semble démontrer qu'une initiative de ce genre était une véritable solution au problème de la délinquance juvénile. Le temps passé au club était une occupation remplissant une certaine part de loisirs. En outre, une grande partie d'agressivité et de besoin d'action était normalement déchargée pendant l'entraînement. »<sup>67</sup>

Dans la même ligne d'idée, en faisant, ou en pratiquant le sport, on peut oublier les mauvaises intentions nuisibles à la bonne marche de la société en générale et pour les jeunes en particulier. Les jeunes peuvent révéler les problèmes qu'éprouvent l'individu et en constituer en même temps une détente pour l'individu qui manifeste un repli sur soi, qui ne communique pas avec les autres. Il lui est difficile de reprendre le cours normal

---

<sup>67</sup> NYABUHORO ( D) ; op.cit, p.16

des activités, car il continue à vivre des situations douloureuses sans même se confier à quelqu'un d'autre.

Au contraire, l'individu qui s'ouvre au monde extérieur retrouve directement son équilibre psycho-social. En s'ouvrant aux autres, un individu traumatisé peut constater que le malheur est partagé pendant l'activité commune, que la vie n'est pas uniquement constituée de mauvaises choses et alors se sentir apaisé et se mettre de nouveau sur les rails. Le sport devient donc à ce titre une thérapie sociale.

En conclusion, comme nos enquêtés l'ont montré à travers leurs réponses, on peut affirmer que le sport est un moyen efficace de rassemblement et vecteur d'un message de paix. Là où les autorités politico-administratives ont mis un accent particulier sur la pratique sportive comme outil et appui politique, le retour à la paix est un fait remarquable et par conséquent la normalisation des affaires politico-administratives se fait remarquer.

**Question n° 13 :** *Quelle est votre appréciation sur l'intérêt des hautes autorités à votre sport (football) ?*

- *Très importante*
- *Importante*
- *Pas importante*

Cette question est posée dans le but de savoir le niveau d'appréciation de nos enquêtés sur l'intérêt des hautes autorités à leur sport (football).

**Tableau n° 15 : Répartition des réponses à la question n° 13**

Réponses	Fréquences	Pourcentages
Très importante	31	86,1
Importante	5	13,9
Pas importante	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>36</b>	<b>100</b>

Le tableau ci-dessus montre que, sur 36 personnes interrogées :

- 31 sujets soit 86,1% affirment que l'intérêt des hautes autorités à leur sport (football) est très important.
- 5 sujets soit 13,9% disent que l'intérêt des hautes autorités à leur sport (football) est important.
- Aucun individu parmi nos enquêtés n'a nié l'importance de son sport (football) sur l'intérêt des autorités politiques.

En analysant ces résultats, nous remarquons que 86,1% de nos enquêtés, donc la grande majorité de nos répondants nous confirme que l'intérêt des hautes autorités à leur sport est belle et bien très important. Même le reste de nos répondants, soit 13,9% de nos enquêtés, nous affirme qu'il est important, cela nous montre que tous nos répondants ne nient pas l'importance de leur sport sur l'intérêt des autorités politiques.

En effet, selon leurs apologistes, le sport est un des meilleurs moyens pour bien mener la politique intérieure, extérieure ainsi que pour la sauvegarde de la paix.

Ainsi donc, le gouvernement peut chercher des moyens pour améliorer la politique du sport afin que son peuple y soit intéressé. En analysant la volonté politique en matière de sport chez nous, nous espérons que dans les années à venir, le sport sera intéressant et soutenu par tout le monde comme étant un facteur du développement socio-économique et de la promotion socio-politique du pays.

Par exemple ; à Kigali, certains fonctionnaires qui, après les heures de services se rendaient dans les bars ont changé de chemins vers les milieux sportifs pour assister ou participer aux entraînements de leurs équipes. Ceci est un pas en avance dans la mesure où, d'une part ils commencent à comprendre l'importance du sport. D'autre part, en cas d'un match de compétition ils se rendront aux stades et contribueront aux entrées des recettes.

En outre, nous remarquons actuellement des entreprises commerciales et certains hommes politiques qui dépensent beaucoup d'argent dans les activités sportives en finançant des compétitions. Le cas le plus illustrant est celui de notre chef d'Etat son excellence le Général Major Paul KAGAME qui finance chaque année le COUNCIL OF EAST AND CENTRAL AFRICA FOOTBALL ASSOCIATION SECRETARIAT (CECAFA) dénommé KAGAME CUP. Nous savons qu'en matière commerciale et politique, il y a un jeu d'intérêt.

Le commercial visent beaucoup la notoriété publique, faire connaître son produit, ce qui nous fait croire que ces entreprises qui dépensent énormément, vont en revanche, récupérer avec gains l'argent investi.

Pour l'homme politique il devient populaire et donc en tire les dividendes ; son intérêt est les valeurs positives que le sport confère à son peuple comme par exemple : l'unité et la réconciliation nationales, la coopération, l'entraide et le respect des lois et règles. Par conséquent, l'homme politique y gagne sur la politique intérieure et extérieure (la place qu'occupe un pays sur le plan sportif dans le concert des nations).

Nous nous arrêtons sur ces exemples qui nous montrent clairement combien le sport peut être utilisé en politique. Nous remarquons qu'il peut aussi être utilisé en politique commerciale et en politique internationale. Concernant ce dernier cas nous pouvons donner comme référence la coupe du Monde édition 1998 qui a eu lieu en France, où l'Iran a exploité le match opposant son équipe à celle des Etats-Unis. Exploitation qui a porté ses fruits.

En conclusion, comme nos enquêtés l'ont montré à travers les réponses, on peut affirmer que la pratique sportive et du football en particulier par leurs valeurs positives sont fort appréciables sur l'intérêt des autorités politiques.

### **V.5.1. CONCLUSION SUR LE TROISIEME THEME**

Concernant le thème traitant les rapports entre le sport et la politique, nous constatons que les résultats montrent que le sport influence l'activité politique.

En analysant les réponses des nos enquêtés, nous avons constaté que le sport en général et le football en particulier peuvent inculquer activement aux gens les valeurs positives telles que : la paix, la réconciliation, la communication, l'entraide etc.

Les administratifs sportifs, faisant recours au sport dans leurs activités politiques, aboutissent le plus souvent à des résultats escomptés dans leurs projets politiques. Et nous croyons que c'est grâce au sport comme cela transparait dans leurs explications.

Nous remarquons également que ce sont eux, qui reçoivent une grande audience dans leurs sollicitations politico-administratives et cela grâce au sport d'après eux. Ils avouent aussi que les affaires politico-administratives sont redevenues normales dans leurs régions et ils croient que c'est grâce au recours fait au sport. Les pourcentages obtenus étant significatifs (83,3%) nous croyons que cela est le fruit de la pratique sportive.

En effet, selon nos enquêtés appuyés par la confirmation de certaines assertions que nous rencontrons dans la littérature ; le sport est reconnu comme pouvant être un bon outil politique.

Et cela a été prouvé par certains faits et gestes que nous remarquons lors des événements sportifs.

A titre d'exemple nous citerons le cas des U.S.A-CHINE où le conflit a été résolu grâce aux pongistes chinois et américains. Nous pouvons relever également le cas du sport Rwandais, qui a redoré l'image de notre pays qui était terni par la guerre. La qualification de la sélection nationale (les Amavubi) pour la Coupe d'Afrique des Nations (C.A.N) édition 2004 a pu honorer son nom dans le concert des nations. Le pays qui autrefois était connu à travers le génocide de 1994 a pu prouver aux yeux du monde que son peuple ne sait pas faire que ça ; mais qu'il est toujours fréquentable et fréquente le monde et ceci grâce à la force du sport.

Une autre image, une autre réputation. Cette qualification et la consécration à cette même occasion d'une équipe révélation 2004 ont servi le Rwanda diplomatiquement car le Rwanda a obtenu un siège permanent au sein de la Confédération Africaine de Football (C.A.F), suite à cette même victoire et l'organisation du football, un rwandais du nom de célestin NTAGUNGIRA (Abega) se vit accepté par la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), comme arbitre assistant en coupe du monde édition 2006 organisé en Allemagne.

Cela nous paraît significatif car politiquement, la diplomatie rwandaise n'avait pas pu convaincre la diplomatie internationale en l'occurrence la C.A.F et la F.I.F.A. Cette qualification peut aussi être exploitée politiquement sous diverses manières au niveau national tout comme au niveau international.

Nous pouvons donner beaucoup d'exemples où le sport est utilisé en politique mais nous préférons nous arrêter sur l'exemple de l'Afrique du Sud où l'apartheid a été aboli grâce aussi aux pressions exercées par les organisations sportives internationales sur l'Etat Sud africain en excluant ce dernier de toutes les organisations et activités sportives internationales. Cela a pu apporter sa part de contribution politique dans l'abolition de l'apartheid.

Enfin, comme les réponses de nos enquêtés le prouvent, nous pouvons dire que le sport est un phénomène socio-politique. Puisqu'il regroupe des milliers de participants, de culture différente, de différent statut social, on peut dire qu'il a une force qui influence tous les niveaux de la société.

Le sport en tant que tel, a un rôle à jouer dans la recherche des solutions aux problèmes qui nuisent à la société. Même la grande majorité de nos enquêtés (88,9%) nous prouve que la pratique sportive a des facteurs réconciliateurs des gens, qu'il facilite le rétablissement de leurs comportements pacifiques. Cela nous amène à conclure que le sport peut-être un outil politique, que ce soit au niveau national ou international. Il peut également servir la politique commerciale et la diplomatie.

**3<sup>ème</sup> PARTIE : CONCLUSION GENERALE ET  
RECOMMANDATIONS**

### **III<sup>ème</sup> PARTIE : CHAP. VIII : CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS**

#### **VIII.1. Conclusion générale**

Tout au long de notre travail, l'objectif principal était de découvrir le rôle de la pratique sportive dans la vie socio-politique d'un pays et particulièrement le nôtre. Cette recherche nous a permis de comprendre comment la pratique sportive, en particulier le football joue un rôle primordial dans la politique des pays surtout ceux qui ont connu des conflits sociaux.

Pour y arriver nous sommes passés par un cheminement assez long que nous voudrions encore une fois rappeler.

Nous avons d'abord introduit notre sujet en le situant dans le contexte actuel de la société rwandaise conformément à la vision 2020. Cette introduction a exigé une justification et une délimitation du sujet.

Notre travail a été subdivisé en huit chapitres. Le premier chapitre a été consacré à l'élucidation de certains concepts jugés clefs pour éclairer le lecteur sur le contexte de notre travail et l'empêcher de se perdre ; le second lui a été consacré à l'aperçu historique du sport ; le troisième chapitre lui nous parle du sport et l'éducation à la citoyenneté ; le quatrième chapitre nous parle du sport dans la résolution pacifique et la prévention des conflits ; le cinquième chapitre vient nous éclairer sur la part du sport dans le développement ; le sixième lui se consacre à la considération méthodologique, ici nous avons formulé la problématique de notre recherche à l'issue de laquelle nous nous sommes posés une série de questions qui nous ont conduits à des réponses provisoires à travers les hypothèses présentées.

Après, dans le septième chapitre nous avons élaboré un cadre de référence englobant les éléments nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des résultats de notre travail.

En vue d'aboutir à la vérification de nos hypothèses nous avons utilisé la technique de questionnaire pour recueillir les données. L'analyse des résultats des sujets que nous avons questionnés nous a permis de dégager trois principaux thèmes à savoir :

- L'influence du football sur la vie socio-éducative ;
- L'influence du football sur la vie socio-économique ;
- Les rapports entre le football et la politique.

Ce sont ces trois thèmes qui ont fait l'objet de l'analyse et l'interprétation générale des résultats.

En fin le huitième chapitre s'est concentré et a abouti aux conclusions et suggestions suivantes :

Pour ce qui est de l'influence du football sur la vie socio-éducative, nous nous sommes rendus compte que la pratique sportive, en particulier le football pouvait développer les facultés physiques, intellectuelles et morales de l'individu, ces valeurs positives cheminent l'individu à l'acquisition des manières et comportements socialement valables.

En effet l'expérience de la pratique sportive dans les groupes sportifs a été confirmée par la grande majorité des nos répondants. Il en ressort qu'il se développe des habitudes physiques, intellectuelles, morales et sociales de l'individu de telle sorte que la vie éducative de ce dernier s'améliore.

Comme d'aucuns le savent, les jeux participent à la formation complète de l'homme, du point de vue physique, social et intellectuel de l'individu. A ce propos, WILHELM l'exprime ainsi : « le jeu attire l'attention, l'imagination, le raisonnement et le jugement. Enfin, le jeu trempe le caractère car il initie à la vie sociale. En effet, dans la vie sociale comme dans le jeu, on est amené à vivre des situations de compétition et coopération. »<sup>68</sup>

Nous avons également constaté que la pratique sportive en particulier le football permet à l'individu d'avoir une bonne condition physique, état de santé et contribue aussi à l'éducation sexuelle. L'introduction progressive de l'aspect compétitif se présente ainsi comme support à l'apprentissage de la vie sociale, l'individu est confronté à la victoire et à la défaite, à l'opposition et à l'affrontement tantôt source de joie et de plaisir, tantôt source de désillusion, mais toujours source d'expérience. De ce fait, l'individu parvient à se maîtriser en cas de situation conflictuelle.

En définitive, d'après nos répondants et certains des auteurs sur lesquels nous nous appuyons pour parler des effets qui nous appuient sur les effets de la pratique sportive et du football en particulier, on peut dire que cette dernière apporte à l'individu de bonnes qualités physiques, morales, intellectuelles et sociales. De ces qualités positives, l'individu mène une vie socio-éducative viable, ce qui témoigne de l'épanouissement physique et socio-éducative de l'individu.

Pour ce qui est du deuxième thème concernant l'influence du football sur la vie socio-économique, nos enquêtés sont convaincus que, le sport, en particulier le football est essentiel au développement humain, il est aussi un catalyseur potentiel du

---

<sup>68</sup> WILHELM (F), Le jeu, Paris, PUF, 1996

développement économique. Si on entre dans tous les secteurs économiques du pays, on constate que le sport y est pour beaucoup quant à la bonne marche des activités économiques tant du secteur parapublic que privé.

D'abord et avant tout, le sport permet une bonne santé de la population et façonne une population physiquement active ce qui accroît la productivité de la main d'œuvre et la production économique. Ceci constitue un capital non négligeable, si l'on sait qu'on ne peut en avoir de meilleur qu'un capital humain sain. A part cela, les importations d'équipements sportifs permettent de relever des taxes sur ces dernières, et les taxes vont dans les caisses de l'Etat.

Les entreprises qui veulent faire leur promotion se servent souvent du sport comme outil de promotion de leurs produits. Les exemples à signaler sont : La League « Primus Gahuzamiryango » organisée par la Bralirwa et les autres championnats organisés par la MTN Rwandacell.

A côté de cela, il ne faut pas oublier que quand une équipe va livrer des rencontres à l'étranger, ses joueurs reçoivent un peu d'argent qui peut les aider à mettre ensemble une certaine somme et s'associer en une coopérative quelconque.

Laquelle coopérative, si elle prospère peut améliorer progressivement la vie socio-économique de toute la localité.

Un autre constat, a été que le sport, en particulier le football peut être également un moteur du développement économique et de la création d'emplois sur le plan local. Les programmes sportifs offrent des possibilités d'emploi en même temps qu'ils stimulent la demande des biens et services. Par exemple, quand on construit des infrastructures sportives il doit y avoir offre et achat de services. Ainsi les importateurs de matériaux de construction seront sollicités, les ingénieurs architectes de même, les ouvriers peuvent aussi y prendre part et pouvoir survivre. Sans oublier que celui qui a fait construire cette infrastructure (que ce soit une personne morale ou physique) peut la rentabiliser et demander qu'à chaque fois qu'une équipe s'y entraîne ou y livre un match, une certaine somme soit versée au compte du propriétaire.

Bref, après avoir conclu partiellement sur l'impact du sport, en particulier du football sur la vie d'un pays, nous pouvons nous dire que comme au point de vue social, le football a aussi un impact sur la vie économique d'un pays, on peut dire que le sport ou le football en particulier peut être un facteur de développement socio-économique et par conséquent contribuer à réaliser la politique générale du Rwanda conformément à la vision 2020.

Concernant le troisième thème traitant les rapports entre le football et la politique. Ce thème a éveillé notre curiosité à cause de ce que nous remarquons dans notre pays et dans le monde en général. Pour ce thème, nous nous sommes donnés l'objectif de vérifier l'influence que le football et le sport en général peut exercer sur la politique nationale,

nous sommes en accord avec nos enquêtés, qu'il existe un grand rapport entre le football (ou le sport en général) et la politique. Les résultats de nos enquêtés appuyés par certains auteurs nous montrent que la pratique sportive établit des rapports sociaux qui facilitent le développement de l'entraide sociale, de la coopération et de l'acceptation mutuelle qui résultent de la bonne politique du pouvoir en place.

Dans cette perspective, MICHAEL CHLAEN s'exprime ainsi :

« La rencontre sportive de divers pays contribue au rapprochement des peuples, elle joue un rôle important dans la considération de la paix »<sup>69</sup>

A ce propos, on peut dire que le sport est un instrument facilitant le rapprochement d'un bon nombre de gens de divers pays, qu'il peut même traverser des frontières ou des cultures. Il contribue à l'amélioration des comportements pacifiques des gens et par conséquent participe à l'amélioration de la politique, que ce soit au niveau national ou international. Il peut également être un outil de la diplomatie.

Nos enquêtés nous prouvent qu'en cas de conflit d'origine sociopolitique, le moyen privilégié pour s'entendre n'est pas celui de la force, mais celui de la médiation, de l'arbitrage, ce qui facilite un climat d'entente, de communication et de dialogue entre les belligérants.

Un autre constat, à été que les administratifs sportifs et qui se livrent facilement aux jeux y manifestent tout genre de comportement, et retrouvent le goût de vivre. En se libérant de leurs frustrations, en oubliant les stress causés par les préoccupations professionnelles, ils abordent la vie telle qu'elle est, ils redonnent la place à des choses plus constructives qui pourront améliorer l'entreprise des valeurs positives comme la coopération, les relations sociales fraternelles, un dialogue sincère après un temps de brouille avec ses collègues etc. Les résultats de nos enquêtés nous prouvent que les administratifs qui font recours au sport dans leurs activités politiques, sont ceux qui aboutissent le plus souvent à des résultats escomptés dans leurs projets politiques.

Toutes ces qualités positives de la pratique sportive pré-citées font qu'il y ait une interaction positive de l'image que l'on se fait face à un supérieur et la peur qu'il inspire pendant ou après le travail. Elles participent non seulement à réduire les écarts entre gens de différents statuts sociaux, mais elles offrent aussi aux gens des moments propices pour exprimer leurs différentes idées et d'en venir sur un compromis, ce qui nous pousse en fin de dire que la pratique sportive influence la politique.

---

<sup>69</sup> CHLAEN (M) ; « Aube nouvelle » les jeux de bonne volonté, n° 131, Moscou, édition Seuil, 1986, P.28

L'analyse des résultats appuyée par les calculs statistiques nous révèle que notre hypothèse générale :

« La pratique sportive massive et surtout du football pourrait beaucoup plus contribuer à la réalisation de la politique générale du développement du Rwanda conformément à la vision 2020 », a été confirmée par la grande majorité de nos enquêtés. S'agissant de ces hypothèses opérationnelles :

1. La pratique du football est l'un des moyens qui favorisent le rapprochement des gens.
2. La pratique du football est l'un des moyens qui permettent le développement économique.
3. La pratique du football contribue à l'éducation de la jeunesse, nous nous sommes rendu compte que toutes nos hypothèses opérationnelles ont été confirmées par la majorité de nos enquêtés, avec aussi les témoignages de certains auteurs qui nous appuient pour confirmer nos hypothèses.

Les résultats de nos enquêtés nous prouvent que le sport, avec son éthique et ses valeurs positives, facilite la formation complète de l'individu sur le plan physique, socio-éducatif et intellectuel. En outre, il est un des moteurs de la croissance économique. Il contribue en effet au développement socio-politique d'un pays.

Avant de terminer, il reste à attirer l'attention du lecteur sur la généralisation de ces résultats qui n'ont qu'une portée limitée ; étant donné la taille peu élevée de notre échantillon.

Toute fois ce travail reste un indicateur important sur l'apport du sport bien organisé dans la vie d'un pays.

En effet, nous rappelons que notre échantillon a été choisi dans huit clubs de football parmi plusieurs groupes sportifs de la Mairie de la ville de Kigali.

En outre, il serait illusoire de prétendre épuiser tout le sujet. Au contraire, nous pensons que cette étude constitue une ouverture de la voie à d'autres sujets de recherche ou un tremplin pour ceux qui voudraient approfondir ce thème.

Au terme de notre travail, nous terminons par émettre quelques propositions pour le développement de la pratique sportive et de ses vertus sportives.

## VIII.2. RECOMMANDATIONS

Compte tenu des opinions émises par nos enquêtés et vu l'importance du sport dans l'action socio-éducative, socio-économique et socio-politique, nous voudrions émettre quelques recommandations.

Nous insistons sur le rôle de chacun, au sein du groupe sportif ; chaque dirigeant, responsable d'équipe, spectateur, accompagnateur ou joueur doit protéger et développer les valeurs et éthique autour du sport, afin que la pratique sportive puisse jouer un rôle important dans l'amélioration de la vie sociale.

Le sport, en tant qu'idéal transcendant les différences, peut en effet contribuer à la résolution pacifique des conflits politiques, religieux et sociaux qui ravagent trop souvent notre planète.

La pratique sportive n'est pas seulement un moyen de se détendre, de loisir, ou un passe-temps, c'est aussi un moyen de développer le pays tant au niveau social qu'au niveau matériel.

Le ministère ayant le sport et la culture dans ses attributions devrait :

- Encourager le sport de masse car, il constitue la base fondamentale du développement du sport ;
- Donner des enseignements sur les valeurs véhiculées par le sport, ces enseignements doivent occuper une place de choix en commençant par les entraîneurs ;
- Faire un bon encadrement et suivi car en sport on n'y fait pas que de bonnes choses ;
- Encourager la fabrication de matériel sportif local ;
- Encourager ne fût-ce qu'en attribuant des primes à des bénévoles qui se donnent l'initiative d'encadrer et d'entretenir des clubs sportifs ;
- Aider les joueurs à s'associer en coopérative pour préparer leur réinsertion sociale. Ils pourront ainsi se développer et développer leurs localités respectives ;
- Continuer à mettre en place un programme d'acquisition des infrastructures et équipements sportifs à caractère national ;
- Encourager et appuyer les collectivités et associations à se doter d'infrastructures propres.

Le ministère ayant l'éducation nationale dans ses attributions, devrait :

- Contribuer dans l'élaboration et exécution des programmes d'enseignement d'E.P.S ;
- Appuyer l'organisation des compétitions sportives interscolaires et interuniversitaires ;
- Renforcer les capacités du développement de l'institut national d'E.P.S pour mieux répondre aux besoins du pays en termes de cadres enseignants et professionnels du sport.

Le ministère des sports et de la culture en collaboration avec le ministère ayant la santé publique dans ses attributions, devraient :

- Faire du sport un outil de bonne santé et de bien-être de la population ;
- Se servir du sport comme support de mobilisation et de sensibilisation à la lutte Contre certains fléaux tels que le SIDA, le paludisme etc.

Le ministère des sports et de la culture en collaboration avec le ministère ayant le commerce dans ses attributions, devraient encourager et intéresser le secteur privé à investir dans l'industrie du sport et à créer des infrastructures sportives autour des sites touristiques.

Les médias tant publics que privés devraient établir des relations solides avec le mouvement sportif en matière de diffusion et d'information des activités sportives afin d'amener tout rwandais à être non pas spectateur mais acteur du renouveau sportif. Ceci permettra à chaque citoyen de pratiquer le sport d'une façon régulière. Ils doivent mettre l'accent sur les aspects pédagogiques ou éducatifs des A.P.S.

En fin, il faudrait désormais être lucide au lieu d'être hypocrite afin d'analyser rationnellement les raisons qui engendrent les conflits socio-politiques.

## BIBLIOGRAPHIE

### I. OUVRAGES GENERAUX

1. BOUET, (M) ; Signification du sport, Paris, édition universitaire, 1968
2. COMTE (A) ; Système de politique positive, Paris, 1912, Livre III, pp. 364
3. DESHAIES (J), Réflexion sur l'évolution du football, Paris, Ed, Chiron, 1987, pp.268
4. FREUND (J), Qu'est-ce que la politique ? Ed. du seuil, 1978, pp. 382
5. GILLET (B) ; Histoire du sport, Ed., 1970, pp.268
6. HEBERT, (G), cité par J.P.DE LARGE dans ; Sociologie politique du sport, Ed. Universitaire, pp.368
7. JAMES (R), Sport soviétique, édition Vigot, 1980.
8. LES SŒURS DE NOTRE DAME DE NAMUR, Notion de psychologie et de pédagogie, Ed. AD Wesmael-Charlier, 1939.
9. MACHIEVAL, Histoires florentines, Ed. de la pléiade, livre VI, chap. XIII pp.1245.
10. MAGNANE, (G) Sociologie du sport, Paris, PUF, 1964, pp.310
11. PARLE BAS (P), Eléments de sociologie du sport, Paris, PUF, 1986.
12. ROUYER, (J), Réflexion sur les perspectives humanistes de la pratique du sport, Ed. nouvelle critique, 1966, pp.420.
13. SCHREBER DGM. , Gymnastique de chambre, Médecine et hygiène, Paris, Librairie de l'académie de médecine, 1983, pp.350.
14. THOMAS (R), La réussite sportive, Paris, 1975.
15. WEBER (M), Le savant et le politique, Paris, 1243, pp. 200-2001.
16. WILHELM (F), Le jeu, Paris, PUF, 1969.

### II. OUVRAGES METHODOLOGIQUES

1. AU CIRCOUREL, Method and measument in sociology, Av. Free, press, 1984, pp. 697
2. DELANDSHEERE, (G), Introduction à la recherche en éducation, Paris, Armand Colin, 1982
3. MUCCHIELLI, (R), Le questionnaire dans l'enquête psychosociale, connaissance du problème, Paris, ESF, 1973.
4. REUCHLIN, (M), Précis de statistique, Paris, PUF, 1976.

### III. COURS, MEMOIRES ET AUTRES DOCUMENTS

1. CAILLOIS (R), cité par HATUNGIMANA, (A), L'impact socio-économique du sport au Burundi : cas de Bujumbura, Mémoire inédit, Bujumbura, Juin 1991, pp.89.
2. CHLAEN, (M), « Aube Nouvelle : Les jeux de bonne volonté » N° 131, Moscou, édition seuil, 1986.
3. D. SABO ET AL. (1998), The women's sports foundations Report: sport and teen pregnancy; Novembre 1998.

4. DURKHEIM, (E) ; cité par NTAWURISHIRA, (L) ; cours inédit d'Histoire de l'Education, Bujumbura, UB, IEPS, 2<sup>ème</sup> candidature, 1983-1984.
5. FIFA (2004), Rapport mondial sur le développement du football 2004, Décembre 2004, pp.56
6. KEBA MBAYE ; Le CIO et l'Afrique du Sud ; CIO ; 1995 ; pp876
7. MEYNAUD, (J), cité par ABIYINGOMA (I), dans : Effet socialisant de la pratique sportive, Mémoire, inédit, Bujumbura, UB, Juin 1983, pp.86.
8. MUCHIELLI, (R), cité par NZEYIMANA (P), cours inédit de Sociologie, Bujumbura, UB, IEPS, 1<sup>ère</sup> Licence, 2000-2001.
9. MVUKIYE (B), cours inédit d'Histoire de l'Education, Bujumbura, UB, IEPS, 2<sup>ème</sup> candidature, 1992-1993.
10. NAHIMANA ; (S), Education physique et sportive, et développement, Mémoire inédit Bujumbura, 1987, pp.102.
11. NATIONS-UNIES (2003), Rapport de l'équipe de travail interinstitutions des Nations-Unies sur le sport au service du développement et de la paix, 2003, pp56
12. ONUSIDA (2002), Le point sur l'épidémie du SIDA, Décembre 2002 ; pp68
13. PLATON, cité par NSENGIYUMVA, (A), cours inédit d'Histoire de l'Education physique et sportive, UB, IEPS, 1<sup>ère</sup> candidature, 1998-1999.
14. PROUTEAU, (G), cité par IRAGEZA, (I), Mémoire inédit, Bujumbura, UB, 1987.
15. Santé Canada (1998); Improving the health of Canadians through active living, Ottawa 1998; pp68

#### IV. Dictionnaire ET ENCYCLOPEDIE

1. Dictionnaire : La grande Encyclopédie. Larousse 1971, pp.2650
2. FOULQUIE, Dictionnaire de la langue pédagogique, Paris, PUF, 1974
3. Encyclopédie, Larousse du XX<sup>ème</sup> S. Droit et Economie politique
4. Encyclopédie, Larousse du XX<sup>ème</sup> S. Economie rurale.
5. Encyclopédie, Larousse du XX<sup>ème</sup> S. Société.
6. Larousse, 1971, pp.1890.

**ANNEXE**

UNIVESITE DU BURUNDI  
INSTITUT D'EDUCATION  
PHYSIQUE ET DES SPORTS  
(I.E.P.S)

### **Questionnaire d'enquête**

Madame, Monsieur, Membres des groupes sportifs ;

Le présent questionnaire vous est adressé dans le but de solliciter votre contribution à la réalisation de notre travail :

**«ANALYSE DE LA PRATIQUE SPORTIVE AU RWANDA VUE SOUS  
L'ANGLE POLITIQUE : Cas du football ».**

En répondant personnellement et franchement à ce questionnaire, vous aurez contribué à l'avenir du sport national et l'aboutissement de notre travail.

De notre part, nous vous garantissons l'anonymat absolue ; raison pour laquelle il n'est pas nécessaire de marquer votre nom sur le questionnaire.

Convaincus de votre franche collaboration, nous vous prions de bien recevoir nos remerciements anticipés.

Déo-Ladou TWAGIRAYEZU  
Mémorand à l'I.E.P.S

**Thème 0 : identification de la population d'enquête**

1. Pratiquez-vous le football comme sport d'une façon régulière ?

- Oui

- Non

2. Suivez-vous des informations sportives en général et sur le football en particulier d'une façon régulière ?

- Oui

- Non

3. Supportez-vous les footballeurs lors de leur prestation d'une façon régulière ?

- Oui

- Non

**1<sup>ère</sup> thème : l'influence du football sur la vie socio-éducative**

Q1. Le football avec ses lois et règles participent-ils à la construction d'une société sans violence ?

- Oui

- Non

- Neutre

Q2. Le football contribue à l'épanouissement humain, il contribue à la formation générale de l'homme, sur le plan physique, intellectuel et social .

- Oui

- Non

- Neutre

Q3. Le football ou le sport en générale peut-il contribuer à l'éducation sexuelle ?

- Oui

- Non

- Neutre

Justifiez votre position par un petit commentaire

Q4. Peut-il lutter contre le VIH/SIDA à travers la pratique du football ou du sport en générale ?

- Oui

- Non

- Neutre

Justifiez votre réponse par un petit commentaire

Q5. Quelle est à votre avis, l'importance du sport pendant la guerre et après la guerre ?

**2<sup>ème</sup> thème : l'influence du football sur la vie socio-économique**

Q6. Pensez-vous que le football peut contribuer au développement économique d'un pays ?

- Oui

- Non

- Neutre

Justifiez votre réponse par un petit commentaire

#### IV

Q7. Croyez-vous qu'au Rwanda, les opportunités de marché pour le football, seront grandes dans l'avenir ?

- En quoi votre vie en profite ?
- Vous permet-il de mieux vivre ?

Q8. On vous demande de cotiser pour la coopérative de la localité. Quelle est votre position ?

- D'accord
- Pas d'accord
- Neutre

Q9. Aujourd'hui cinq personnes se regroupent pour construire la maison d'une d'entre elles. Le lendemain celle de l'autre et ainsi de suite, quel est votre avis sur le principe ?

#### **3<sup>ème</sup> thème : les rapports entre le football et la politique**

Q10. Quand vous côtoyez les hautes personnalités lors des rencontres footballistiques ; quels sont vos relations ?

- Vous arrivez à communiquer ?
- Vous gardez les écarts ?
- Vous craignez de les aborder ?

Q11. Quand est-ce que les hautes autorités reçoivent-elles une grande audience dans leurs sollicitations administratives ?

- Quand elles font recours aux activités sportives et au football en particulier.
- Quand elles font recours à d'autres activités culturelles.

Q12. Actuellement, les affaires polico-administratives sont-elles redevenues normales dans votre région ?

- Oui

- Non

- Neutre

Le sport peut-ils vous aider ? Justifiez votre position par un petit commentaire.

Q13. Quelle est votre appréciation sur l'intérêt des hautes autorités à votre sport (football) ?

- Très importante

- Importante

- Pas importante